

DE

L'ACTION PHYSIOLOGIQUE ET THÉRAPEUTIQUE

DE L'ALCOOL,

PAR

LE DOCTEUR FALIU,

LAURÉAT ET MEMBRE CORRESPONDANT
DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE D'ANVERS, ET LAURÉAT
D'AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Sydenham prescrivait volontiers le vin des Canaries.

ANVERS,

IMPRIMERIE J.-E. BUSCHMANN,

Rempart de la Porte du Rhin.

1874.

DU MÊME AUTEUR :

L'Urticaire (Médaille d'or.).
Corps étrangers dans les voies aériennes.

ERRATA

Page 34,	ligne 4,	*au lieu de :*	soir,	*lisez :*	fois.
— 48,	note 2,	—	pages 72 et suiv.,	—	pages 33 et suiv.
— 58,	ligne 5,	—	narcotisme,	—	narcotisé.
— —	— 16,	—	s'étend ou se transforme,	—	étend ou transforme.
— —	— 24 et 25,	*supprimez :*	l'hémomètre animal.		
— 59	— 23,	—	assez.		
— 62,	— 11,	*au lieu de :*	l'élément,	—	l'aliment.
— 66,	— 27,	—	de,	—	et.
— 72,	— 2,	—	devient,	—	devenu.
— —	— 14,	—	le conduire,	—	l'y conduire.
— 75,	— 28,	—	se font,	—	se nouent.
— 79,	— 3,	—	nécessité,	—	nocuité.
— 81,	— 12,	—	des suffrages,	—	le plus de suffrages.
— 85,	— 1,	—	jetant,	—	jettent.
— —	— 2,	—	se précipitant,	—	se précipitent.
— 91,	— 10,	—	modifiée,	—	mondifiée.
— 100,	— 29,	—	injection,	—	ingestion.
— 102,	— 3,	*après* souligner, *ajoutez :*	comme clef.		
— 107,	— 11,	*au lieu de :*	actions,	*lisez :*	actes.
— 122,	— 1,	—	l'économie,	—	l'épargne.
— 125,	— 12,	—	défendit,	—	dépendit.
— 132,	— 7,	—	paient,	—	passent.

Le lecteur est prié de faire les autres corrections.

TABLE DES MATIÈRES

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE D'ANVERS.

Anvers, le 13 décembre 1873.

Monsieur et honoré confrère,

La Société de Médecine d'Anvers, après avoir pris connaissance du rapport de la commission qui avait été chargée d'examiner votre mémoire sur l'alcool, a décidé que ce travail sera inséré *in extenso* dans ses Annales; et, reconnaissant les hautes qualités d'observateur et de clinicien que vous avez montrées dans l'élaboration de cet ouvrage, elle vous a voté à l'unanimité une adresse de félicitations.

Nous sommes heureux, Monsieur et honoré confrère, que nos fonctions nous appellent à être en cette circonstance les organes des sentiments de la Société.

Veuillez agréer l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Bureau :

Le Secrétaire, (Signé) V. DESGUIN.

Le Président, (Signé) A. KUMS.

A Monsieur le docteur FALIU, à Paris.

---

sujet sérieux : c'est un volcan de feu de paille, dont les pétillements ont pu inspirer les Contes de Lafontaine et les Fourberies de Scapin ; mais dont la fumée aurait étouffé le Cid, Phèdre ou Iphigénie.

Si nous arrêtons là les généreuses libations, l'excitation modérée se calme, à mesure que l'alcool est éliminé, ou consumé au laboratoire animal. A la vivacité de l'esprit, à l'agilité du corps, succèdent la torpeur de l'intelligence et la fatigue physique.

Si, au contraire, nous alimentons cette effervescence, l'exaltation cérébrale continue et augmente ; mais les facultés, aiguisées par le vin, sont maintenant opprimées ; elles s'émoussent, et les idées, qui déjà jaillissaient sans notre consentement, et presque malgré nous, échappent entièrement à la volonté : le cerveau, surexcité, produit toujours ; mais ses conceptions soustraites à tout contrôle de l'intelligence et de la raison, ne sont plus qu'une espèce de délire, dans lequel l'idée dominante s'incruste avec une remarquable persistance. L'organisme, les membres, dont une puissance étrangère avait stimulé la vigueur, se sentent accablés par l'excès même de l'action de cette force d'emprunt : l'ivresse, la tête penchée, vacille et chancèle à chaque pas ; la perte du jugement enfonce le sol sous ses pieds, et fait danser et tourner autour d'elle, les tourbillons du volcan que l'alcool allume dans son cerveau, et qu'elle veut éteindre dans de nouvelles rasades.

Bientôt le corps sans gouvernail, et trop lesté, va s'échouer sur le banc qui borde la rue ; mais les ondulations et les tournoiements de la terre le précipitent sous le siége. Autour de lui s'étend une atmosphère vineuse, fétide et moins carbonique ; ses sphincters donnent issue à des ruisseaux d'immondices : tout est

mort, excepté le souffle et le pouls, qui disent que cette ordure sans chaleur n'est pas encore bonne à jeter en terre. Si, enfin, ces fonctions s'éteignent à leur tour, nous disons, de par l'anatomie pathologique, que cet homme est mort de congestion cérébrale ; et, par là, nous avons pleinement caractérisé l'action physiologique de l'alcool.

C'est, en effet, dans les phénomènes de toute nature, qu'elles produisent sur l'homme sain, que se trouve et qu'il faut étudier, quand on le peut, l'action physiologique des substances de la matière médicale ; et si l'anatomie pathologique s'accorde avec la signification des symptômes observés, ce qui arrive toujours si l'on est dans le vrai, la démonstration est complète.

Ainsi, par l'alcool, les premiers effets sont une augmentation de la chaleur animale, et une ampleur, plus encore qu'une accélération, de la circulation générale. La peau devient chaude et se mouille de sueur ; la face s'empourpre ; les yeux brillent et s'injectent. La vigueur musculaire se trouve augmentée ; et toutes les fonctions sont stimulées, principalement celles des centres nerveux.

Le cerveau, dans un même espace de temps, reçoit une plus grande quantité de sang ; et celui-ci, modifié par l'action ou la présence de l'alcool, par les deux causes, peut-être, impressionne, d'une façon toute spéciale, l'organe central de l'innervation, au sein duquel s'établit une circulation surabondante. De cet état congestif, et des propriétés d'excitation élective de l'alcool, résultent probablement, pour une bonne part, l'exaltation fonctionnelle de tout l'organisme ; mais quelle que soit sur la masse, l'influence de l'encéphale et celle des propriétés générales de l'alcool, c'est

bien certainement la double circonstance que je signalais tout-à-l'heure, qui aiguise certaines aptitudes cérébrales.

Cependant ces deux causes, en accumulant leurs effets, ne tardent pas à opprimer ce développement accidentel des facultés de l'esprit et des forces du corps : de toute cette activité bouillante, il ne reste bientôt plus que les fonctions les plus indispensables, et un délire vaguant, avec un remarquable ténacité, dans le circuit d'une même conception déraisonnable.

Ainsi, l'alcool est un excitant général ; un agent de congestion encéphalique ; un stimulant de l'axe cérébro-spinal, et du cerveau plus particulièrement ; un tonique fugace, un excitant diffusible, dont l'action croissante conduit l'homme, de l'exaltation de toutes les fonctions, à l'anéantissement de la plupart d'entre elles, et quelquefois jusqu'à la mort ; et dont un excès, isolé, et même modéré, laisse après lui un engourdissement musculaire et un accablement cérébral, qui durent un certain temps, et semblent liés l'un à l'autre.

L'action physiologique de l'alcool consiste donc dans une excitation générale, et spécialement dans une excitation congestive cérébrale, ou cérébro-spinale. Cette action est bien établie, et suffit pour l'application de cet agent à la pathologie interne. On lui attribue cependant, et je lui reconnais moi-même, des propriétés plus particulières, dont la mise en jeu au sein de l'organisme a une importance si grande, que ce sont les seules que les théories aient envisagées. Ce sont ces propriétés nouvelles, étrangères aux phénomènes physiologiques proprement dits, que j'étudie en ce moment, et d'ordre purement chimique ou physique, qui ont fait entrer l'alcool dans le traitement des affections auxquelles on le

destine, quoiqu'elles soient totalement incapables de produire ou d'expliquer les effets connus des boissons fermentées ; et que, loin de justifier l'introduction de cette substance dans la thérapeutique, elles auraient dû la tenir rigoureusement éloignée des maladies auxquelles j'ai fait allusion, alors que son action constitutionnelle en indique positivement l'emploi dans un certain nombre de ces cas.

Je discuterai plus loin cette double opinion contradictoire, qui importe, comme on verra, à la solution des questions relatives à l'alcool, comme agent interne : on comprendra donc que je m'efforce de bien caractériser l'action de l'alcool ; et on s'étonnera moins encore que je prenne ce soin, quand on verra que je me suis proposé de la faire servir incidemment à un autre usage.

J'ai dit que le vin ravive l'imagination dans tout ce qui est du domaine de ce que l'on appelle *l'esprit*, mais qu'il est impropre aux travaux sérieux. D'un autre côté, les études profondes et méditatives amènent aussi la congestion cérébrale ; mais la congestion simple, quelle qu'en soit la cause, fatigue l'intelligence, même dès le début, et la force bientôt au repos.

Le mathématicien qui mesure le monde ; l'astronome qui calcule la marche d'un astre et en épie le passage ; le penseur qui cherche les causes de l'abaissement moral et de la décadence d'une nation ; le médecin, arrêté par l'une de ces difficultés toujours renaissantes de son art ; l'étudiant même, qui s'efforce d'accorder les théories du jour avec l'inflexible rigueur de la clinique, ceux-là ne demandent donc point leurs inspirations aux libations généreuses.

Seuls, avec leurs lampes, penchés sur le papier ou le livre, ils

évoquent toutes les puissances de leur entendement. Ils oublient de respirer, de peur que leur souffle n'effraye une idée encore nébuleuse, ou une solution entrevue. Le sang afflue à leur tête et s'y amasse pour subvenir à ce travail laborieux. Leur face rougit ; et le cerveau, surmené, se lasse, souvent même sans avoir enfanté; et sous la pression de sa masse gonflée, les sutures crâniennes semblent prêtes à éclater. L'intelligence est accablée ; elle ne remue plus que des conceptions vagues, qui s'entrechoquent sans se fixer et sont plus mobiles que les flots poussés par des vents opposés.

Le travailleur passe sa main sur son front relevé, et le presse comme pour en raffermir les os, tandis qu'une trombe d'air se précipite bruyamment dans sa poitrine mal remplie. D'une main distraite, il va puiser dans une boîte, toujours étalée devant lui, des poignées d'une poudre noire qui, mesurée par la grandeur d'un besoin aveugle, ne trouve pas des orifices pour se loger, et va inonder le papier qu'elle doit élucider. Ou bien, il allonge instinctivement le bras, et saisit une pipe, compagne non moins fidèle des amis de l'étude ; il en aspire des bouffées d'une fumée épaisse, qui se dilate en flocons bleus et légers, et emporte dans ses volutes panachés, les lourds brouillards de l'esprit accablé.

Le repos, une respiration réparatrice, et les vapeurs désobstruantes du tabac, ramènent la circulation encéphalique à ses termes normaux, et le jour renaît dans l'intelligence. Mais, si à cette pipe en succède une autre, puis encore une autre, et d'autres encore, l'herbe à Nicot ne laisse plus monter aux régions supérieures qu'un sang insuffisant, pâli et débilité par le poison ; et le cerveau, dont les fonctions avaient été d'abord opprimées par un

bouillonnement sanguin excessif, est maintenant réduit à l'impuissance par le défaut d'excitation.

Puisque la congestion simple, à son début, obscurcit l'intelligence ; et que la congestion bachique naissante l'exalte à divers égards, l'alcool ajoute nécessairement d'autres effets à ceux de la congestion : ce sont, je le répète encore, des effets d'excitation générale et cérébro-spinale ; mais qui n'étant d'abord qu'une stimulation intellectuelle et organique, deviennent bientôt une excitation ébrieuse, et finissent par le narcotisme de l'ivresse.

Et tandis que l'usage immodéré des boissons fermentées trouble les facultés cérébrales, il établit, chez le buveur, un état permanent d'excitation, qui se substitue au fonctionnement normal, et ne tarde pas à devenir une seconde nature : ceci est capital.

J'ai fait longuement ressortir les effets de l'alcool, ingurgité à doses diverses, pour les besoins de mon sujet ; et, aussi, pour avoir l'occasion de réfuter une erreur enseignée partout, et acceptée sans contrôle.

On dit que les médicaments agissent diversement suivant leurs doses ; et cette diversité s'entend, non des signes extérieures, mais bien de l'action intime de l'agent que l'on étudie.

Ainsi, l'alcool, qui stimule les fonctions par ses doses modérées, en paralyse la plupart par des quantités successivement augmentées. Il y a donc diversité, et même opposition apparente entre les effets des petites et des grandes doses. Mais qui ne voit que l'exaltation et l'anéantissement sont, ici, le résultat d'une même action ; d'une action uniforme, dont les effets s'accroissent régulièrement et s'élèvent progressivement à des puissances proportionnelles aux masses absorbées ?

L'alcool agit donc d'une manière absolument uniforme du commencement à la fin. La gravité de l'erreur montre l'importance qu'il y a à la combattre : c'est pour en donner une autre preuve, que j'ai rappelé les propriétés du tabac, dont, sans ce motif, l'intervention ne serait pas explicable dans cette question ; et dont je suis loin de vouloir propager l'usage, puisque j'en montre le danger. Il me serait facile, du reste, de multiplier ces exemples ; mais il serait hors de propos de prolonger cette digression.

CHAPITRE II.

PROPRIÉTÉS CHIMIQUES DE L'ALCOOL.

Les propriétés chimiques de l'alcool prêtent à la physiologie de cet agent, et reçoivent d'elle, un tel appui, que j'ai cru ne pouvoir me dispenser de leur consacrer ce chapitre.

L'alcool est certainement un des corps les plus extraordinaires de la chimie organique ; mais la propriété qui nous intéresse ici plus particulièrement, c'est sa grande combustibilité.

En effet, il est toujours prêt à brûler, à s'oxyder ; il emprunte de l'oxygène à tous les composés qui veulent bien lui en céder ; et les produits définitifs de cette oxygénation sont, comme dans la combustion des corps hydro-carbonés, de l'eau et de l'acide carbonique.

Dans certains cas, cependant, il n'atteint pas cette limite extrême, ou n'y arrive que successivement, en passant par des étapes déterminées, par des transformations définies, plus avides encore d'air vital, et moins stables que lui-même.

Il arrive, dans d'autres circonstances, que l'alcool s'oxyde, brûle, à ses propres dépens. Ainsi, quand on le met en contact, à certaines températures, avec l'acide sulfurique concentré, il donne lieu à la formation de produits qui ne sont que de l'alcool, moins de l'oxygène et de l'hydrogène, dont l'affinité de l'acide pour l'eau a provoqué la combinaison. Si la température est basse, les deux agents s'unissent en un composé assez singulier, l'acide sulfovinique, duquel, par un procédé simple, on régénère et l'acide et l'alcool ou l'éther.

L'éther sulfurique, dérivé de l'alcool, a aussi de l'intérêt pour nous. Oxydable et combustible, plus encore que le corps d'où il procède, il est connu depuis plusieurs siècles ; et les vignerons avaient remarqué, bien auparavant, que sous l'influence du temps et de l'action réciproque de ses propres composants, il se développe dans le vin, un goût et un arôme particuliers, *un bouquet*, dû aussi à des éthers, formés au contact des acides naturels et de l'alcool de cette boisson. Or, ces acides, faibles par leur nature organique, et affaiblis, en outre, par une excessive dilution, prouvent encore davantage ce fait, que les éléments de l'alcool ont une mobilité extrême, qui se prête à toutes les hypothèses, et représente cet agent et ses dérivés comme des caméléons, prenant toutes les formes ; ou plutôt, comme des arlequins, auxquels des phénomènes d'oxydation enlèvent une ou plusieurs pièces, en les laissant, cependant, corps entiers ; ou les leur restituent avec la même facilité, pour leur rendre leur état primitif.

Cette extrême facilité d'oxydation, leur combustibilité très grande, la chaleur qui suit leur ingestion, la combustion animale de Lavoisier, toutes ces circonstances devaient faire penser qu'au milieu de la température du corps vivant, l'alcool et ses dérivés ne

pouvaient résister au conflit de l'oxygène, et à l'action, à la fois décomposante et assimilatrice, de l'organisme ; qu'ils devaient être brûlés, en un mot ; ce qui amenait la conception d'aliment respiratoire, de source artificielle de calorification ; et conduisait à la théorie, aussi simple que savante et vraisemblable, de Liebig.

Aussi, cette théorie fut-elle admise généralement, et a-t-elle régné sans partage jusqu'à ces derniers temps.

Faisons, tout de suite, une remarque. En considérant l'organisme dans un moment quelconque, ses fonctions de nutrition, quelles qu'elles soient à ce moment, consomment une quantité donnée d'oxygène extérieur. Si, dans cet organisme, on jette de l'alcool, indépendamment de l'impulsion fonctionnelle dont il sera cause, la combustion que le liquide va subir, aura besoin, elle-même, d'une quantité particulière de gaz oxydant ; et, par conséquent, celle qui avait suffi jusqu'à cet instant, devient alors tout-à-fait inférieure aux besoins : il en faut davantage. Or l'air ambiant pouvant seul fournir l'excédant d'oxygène, devenu nécessaire, la respiration devra prendre une activité aussi grande qu'insolite. Ce fait a une importance considérable, et est constaté par l'observation.

En regard de ce fait, je mets cet autre. Dans les affections pulmonaires chroniques, une portion plus ou moins étendue de l'organe ne prend qu'une part fort imparfaite à l'acte de la respiration. Je ne sache pas que l'on se soit enquis de la question de savoir si, dans la marche ordinaire de ces maladies, la partie saine supplée l'autre, comme il arrive fréquemment dans les affections aiguës du poumon ; ou si l'hématose souffre de cet état pathologique ; ou, encore, si les autres aliments ternaires, à l'instar de l'alcool, ne se brûlent pas eux-mêmes, ne se décomposent pas, soit pour produire direc-

tement de la chaleur ; soit, peut-être, pour mettre de l'oxygène en liberté et faire du sang artériel, en laissant libres, en ce cas, d'autres éléments dont les affinités pouvaient troubler les actes de la nutrition. Mais ce qui est certain, c'est qu'on ne s'est pas inquiété du fonctionnement excessif auquel l'alcool oblige l'organe malade ; et ce qui pourrait l'être aussi, c'est que l'intention d'introduire un plus grand volume d'air, ne fût pas étrangère à la théorie alcoolique.

Revenons. L'alcool, s'il trouve dans l'organisme un agent *et des conditions favorables* pour sa combustion, y est donc détruit. Des expériences faites pour la vérification de ces vues de l'esprit, ont donné des résultats confirmatifs ; MM. Bouchardat et Sandras ont attaché leur nom à la théorie de Liebig, qui, de cette façon, paraissait inébranlablement établie ; et mérite, en effet, la faveur dont elle jouit encore aujourd'hui.

Cependant, notre époque de démolition a porté ses regards sur la doctrine, et l'a trouvée vieillie ; elle lui en a substitué une autre, qui n'est pas née viable, et qui ramène les esprits à la première.

La théorie ancienne n'est pas complète, il faut en convenir ; elle néglige l'action physiologique et l'une des principales propriétés physiques de l'alcool : si elle en eût tenu compte, elle aurait empêché l'éclosion de l'autre, qui n'aurait fait que lui donner un caractère de plus grande probabilité, comme nous allons voir.

MM. Ludger-Lallemand, Maurice Perrin et Duroy, sachant, comme tout le monde, que les buveurs exhalent l'odeur de l'alcool ; et que Prout avait déjà noté, dans l'air qu'ils expirent, une dimi-

nution du gaz acide carbonique, qui ne paraissait pas possible à Berzelius, ont pensé que l'alcool ne subit aucune altération dans l'organisme, et ils se sont mis en devoir de le prouver expérimentalement. Nous trouverons plus loin leurs expériences ; en attendant, exposons quelques considérations, qui n'auraient aucune valeur si l'expérimentation avait donné, en effet, des résultats probants ; mais qui prendront toute l'importance que nous avons l'espoir d'enlever aux expériences en question.

Si l'alcool était brûlé aussitôt qu'absorbé, *instantanément*, il produirait localement une masse de calorique qui carboniserait les tissus, et serait perdu pour l'entretien de la chaleur générale. D'un autre côté, il faudrait, *instantanément*, pour cette combustion instantanée, une masse d'oxygène beaucoup plus considérable que celle même amenée, au moment, par la surexcitation respiratoire que provoque l'alcool ; et, par conséquent, impossible à introduire : ces deux propositions ont l'évidence d'un axiome.

L'alcool ne peut donc être instantanément détruit dans l'organisme. D'autre part, la circulation se faisant avec la rapidité que l'on connaît, il est évident que cet agent, versé dans le torrent circulatoire par les organes digestifs [1], fera plusieurs fois le circuit de l'appareil vasculaire, avant de pouvoir être détruit en totalité : il se trouvera partout, dans l'organisme ; et l'analyse n'aura aucune peine à l'y découvrir. Or l'alcool est volatil, pour ainsi dire, à toutes les températures. Soumis au degré thermométrique du corps vivant, il aura une grande tendance à se vaporiser, et il

[1] Je ne parle pas de l'injection vineuse, qui est une mauvaise opération.

s'échappera par tous les points qui pourront lui livrer passage, la peau, les poumons, surtout, dont l'air expiré augmente beaucoup le pouvoir émonctoire, en entraînant les vapeurs alcooliques.

On devra donc trouver à tout moment de l'alcool dans l'expiration, dans le sang, dans les tissus, dans les organes des animaux qui en auront pris, jusqu'à ce que l'élimination et la combustion l'aient épuisé : le contraire devrait être un objet de grand étonnement. M. Duchek n'a donc pas raison, non plus, de soutenir que l'alcool est entièrement brûlé dès son arrivée dans la circulation.

Mais cette preuve de la présence de l'alcool inaltéré dans les liquides et dans les solides de l'organisme, ainsi que dans l'air expiré, n'est pas même nécessaire à donner, car si l'alcool était instantanément détruit, il ne produirait point des effets physiologiques : et parmi ces effets, nous ne comprenons pas la chaleur qui résulte de la combustion de l'agent, car ce n'est pas par une élévation de la température que pourraient s'expliquer les autres phénomènes qui suivent l'ingestion de l'alcool. La chaleur extérieure, en effet, quelle qu'en soit l'origine, est accablante pour le corps et pour l'esprit, comme la congestion qu'elle provoque, mais elle ne donne pas l'ivresse. La respiration, qui perd de son activité avec la chaleur, s'accroît, au contraire, dans la première phase de l'action de l'alcool : l'alcool, en-deçà et au-delà de l'ivresse, se comporte autrement que la chaleur physique.

C'est précisément l'oubli de la partie physiologique et des propriétés physiques de l'alcool qui rend incomplète la théorie de MM. Liebig, Bouchardat et Sandras, Duchek, et autres. Si ces auteurs avaient dit :

« L'alcool est un aliment respiratoire. Arrivé dans l'organisme, il brûle sans contredit, pourvu que la respiration lui amène une

quantité relativement suffisante d'oxygène, et qu'aucune incapacité organique ne s'oppose à sa destruction. Mais, comme le gaz comburant ne lui arrive que successivement ; et que d'ailleurs la digestion de tout aliment demande, même dans les conditions les plus favorables, un temps plus ou moins long, il est impossible que la destruction de l'alcool soit instantanée. Il faut donc que l'alcool, tombé dans la circulation, en suive les évolutions, et imprègne tous les tissus, tous les organes ; et que, brûlant partout, chemin faisant, il répande, entretienne ou augmente la chaleur de l'animal, après avoir produit ses effets physiologiques. La température du milieu dans lequel il est agité, exalte ses propriétés physiques, et il sort de l'organisme par toutes les issues que celui-ci lui offre, jusqu'à son entier épuisement. »

La théorie ancienne, ainsi complétée, et ses auteurs pouvaient le faire bien mieux que moi, la nouvelle n'avait pas sa raison d'être, puisqu'elle est contenue dans les flancs de sa vieille aînée.

Cependant, les faits parlent plus haut que les meilleures raisons ; et si MM. L. Lallemand, Maurice Perrin et Duroy avaient retrouvé dans leurs expériences, à la minime perte près qui est inhérente à ces sortes de recherches, et malgré l'existence des conditions de combustion, la quantité d'alcool ingérée, il aurait bien fallu reconnaître que la doctrine ancienne est une erreur à chasser de la science. Mais n'ayant pu représenter qu'une partie relativement exiguë d'alcool, quoique l'intérêt de leur cause ait dû stimuler leur incontestable habileté, il reste démontré que leur théorie manque de base, et se fond dans l'autre.

L'alcool est donc bien un agent de calorification, dont la com-

bustion sera complète toutes les fois que le temps lui sera donné, qu'il ne sera pas surabondant vis-à-vis de l'oxygène, et qu'aucune cause ne s'opposera à sa destruction.

Mais il reste une autre difficulté, sur laquelle s'appuie fortement la théorie qui ne regarde l'alcool que comme un simple modificateur inaltérable du système nerveux ; et qui, précisément à cause de l'anéantissement de l'autre argument, appelle de nouvelles expériences : c'est la diminution de l'acide carbonique exhalé, et même, d'après M. Maurice Perrin, celle de la température, chez les animaux soumis à l'action de l'alcool.

L'alcool brûle dans l'organisme ; c'est un fait. Alors de deux choses, l'une : ou, comme dans les autres combustions, il subit une dégradation oxydante qui s'arrête à l'acide carbonique ; ou, comme n'est pas éloigné de le croire M. le professeur Gubler, il passe par une autre série de dérivés, dont le terme et les intermédiaires ne sont pas connus, ou n'ont pas été recherchés.

On a vu qu'à une température déterminée, l'alcool, mis en présence de l'acide sulfurique concentré, se brûle lui-même, combine son oxygène et son hydrogène pour faire de l'eau, et satisfait l'avidité du puissant acide pour ce liquide. L'organisme vivant est un magicien bien plus puissant, car il opère des mutations et des transformations plus extraordinaires, en remplaçant l'énergie aveugle par une douceur pour ainsi dire intelligente.

Aussi ne serait-il pas impossible que pendant le travail complexe de la nutrition, l'alcool cédât de l'oxygène pour une combinaison que celui de la respiration ne pourrait pas parfaire ; ou bien, ce

pourrait être un autre élément qui fût nécessaire à l'opération, et que l'alcool céderait avec sa facilité ordinaire : dans ce cas encore, l'oxygène trouverait un emploi facile; mais dans l'un et l'autre, on devrait retrouver les dérivés ou les éléments non utilisés. Il ne suffit pas de nier, il faut représenter l'alcool manquant, ou chercher ce qu'il est devenu.

Cette hypothèse ne serait pas applicable au cas où l'alcool est administré à jeun ; mais elle indique que pour la netteté des résultats, il faudrait deux séries comparatives d'expériences : dans l'une, on étudierait les produits de la décomposition de l'alcool mêlé aux aliments; dans l'autre, les produits de cet agent introduit dans les organes digestifs vides.

Je déclare, cependant, que cette décomposition inconnue de l'alcool, quoique possible, ne me paraît pas probable. Mon opinion est que l'alcool détruit se résout finalement en acide carbonique ; et dans ce cas, il faut se demander: 1° s'il y aurait quelque raison qui empêchât ce gaz d'être exhalé ; 2° si, étant exhalé, il y aurait quelque méprise dans sa recherche, ou quelque détail négligé, qui pussent expliquer des résultats négatifs erronés.

Remarquons d'abord que l'absence des dérivés de l'alcool dans le sang, présentée comme une preuve de la non altération de l'agent, est un argument sans valeur réelle; car les dérivés, l'aldéhyde, en particulier, sont plus mobiles et plus combustibles que le générateur : la décomposition qui les engendre, ne s'arrête pas à eux. Une fois que l'alcool est entamé dans sa constitution chimique, les dérivés, *naissants*, n'opposent plus aucune résistance à l'action destructive de l'organisme et de l'oxygène atmosphérique : action qui ne les abandonne, ou qu'au gaz carbonique, qui doit s'exhaler; ou qu'à une combinaison saline, qui doit rester. L'acide

carbonique faisant défaut, il aurait fallu par une recherche préalable dans les parties à analyser après l'opération, déterminer la quantité préexistante des sels, leur qualité, et faire ensuite la comparaison: cette double expérience n'étant pas possible, le doute persisterait; mais on va voir qu'elle est rendue inutile par l'explication la plus naturelle.

Je note, cependant, qu'on dit avoir trouvé de l'acide acétique, des acétates, des oxalates.

Mais l'acide carbonique est-il retenu dans l'organisme?

M. le professeur Gubler, qui combat la théorie nouvelle, tout en acceptant les conclusions de MM. Lallemand, Perrin et Duroy, explique l'absence de l'acide carbonique dans l'air expiré, par l'affinité de ce gaz pour l'alcool, qui le retiendrait.

Cette opinion n'est pas admissible; je donne plusieurs raisons de ce que j'avance : — l'acide carbonique étant gazeux, il accompagnerait les vapeurs de l'alcool dans leur sortie ; et, au lieu d'en noter l'absence, on en aurait constaté la présence ; la distillation de l'alcool recueilli dans l'organisme, aurait également rendu le gaz manifeste, et son existence dans les produits distillés n'aurait pas échappé à l'attention de ces habiles expérimentateurs ; — si l'alcool dissout l'acide formé, il n'est donc pas décomposé, et il n'y aurait pas d'acide; — si l'alcool est détruit, il ne pourrait pas dissoudre le gaz carbonique ; — l'acide carbonique *ne reparaît dans l'expiration que* lorsque *l'alcool en est en très grande partie disparu;* et sa quantité n'indique pas une digue rompue, mais bien un faible ruisseau qui grossit par degrés , etc. La théorie de l'asphyxie par le gaz acide carbonique, n'est donc pas mieux justifiée.

Cette explication étant , cependant , la plus plausible , on est

dispensé d'en examiner d'autres : l'acide est expiré et les expériences ont tort.

Je me prononce avec cette assurance, parce que j'ai d'autres expériences, fort bien faites, et dont les résultats sont indiscutables. MM. Deville et Blandin ont prouvé que dans les premiers moments de l'inhalation de l'éther sulfurique, l'air expiré contient une quantité de gaz acide carbonique double et triple qu'avant l'expérience ; et, dans ses expériences, qui complètent celles de ces deux auteurs, M. Bouisson, de Montpellier, a démontré qu'après un quart d'heure d'inhalation de vapeurs éthérées, le gaz acide carbonique diminue jusqu'à disparaître de l'expiration. C'est aussi dans cette dernière partie de l'éthérisation, que MM. A. Duméril et Demarquay ont constaté que la température, qui augmente d'abord, diminue ensuite d'une manière très notable.

J'ai vu moi-même le sang circulant dans les oreilles du lapin, devenir d'un rouge plus vif dans les premiers moments d'une inhalation d'éther sulfurique. Or, si l'on veut bien se rappeler, non ce que j'ai dit à dessein, mais ce que chacun sait des propriétés combustibles de l'éther, au point de vue qui nous occupe, on conviendra que ce qui est vrai pour l'alcool déshydraté, ne peut pas ne pas l'être pour l'alcool intact.

Voyons donc par où peuvent pécher les expériences.

MM. Lallemand, Maurice Perrin et Duroy donnent l'alcool à dose massive, comme dit M. Gubler. Cinq minutes après la première ingestion, le chien tombe paralysé du train de derrière. Les autres doses jettent bientôt l'animal dans le sommeil ou le coma de l'ivresse, du narcotisme, de l'intoxication alcoolique. Les quantités sont ici proportionnellement d'autant plus fortes, que l'animal est de petite taille, relativement à l'homme, et que

l'alcool n'entre point dans son alimentation. Néanmoins, comme l'ivresse n'est que l'excès de l'action physiologique, celle-ci a dû nécessairement se produire, et donner lieu aux phénomènes qui lui sont propres.

C'est ainsi que la température s'élève de un à trois degrés dans la première partie de l'expérience, comme il arrive chez l'homme en pareil cas, ainsi que dans les inhalations éthérées. Ce résultat constaté dans toutes les expériences de MM. L. Lallemand, Maurice Perrin et Duroy où la température est notée, répondent aux expériences particulières de M. Maurice Perrin, relatives à *l'abaissement de la température*, et à *la chaleur périphérique*, produite par une cause interne, dont l'action amène le phénomène inouï de la sudation chez le chien.

Revenons aux expériences de MM. Lallemand, Maurice Perrin et Duroy.

Dans la seconde partie de l'expérience, les animaux, complétement anéantis par l'action de l'alcool, se refroidissent, sont sans défense contre le froid extérieur. Ce cas est général ; suivant le temps et les lieux, le refroidissement peut descendre jusqu'à la mort, et causer des désastres chez les sujets gagnés par l'ivresse alcoolique.

De ce fait, soit dit en passant, résultent, pour des circonstances données, le danger de livrer aux hommes les rations d'eau-de-vie devenues nécessaires ; et l'obligation d'en confier la distribution à des mains compétentes.

Enfin, ces trois auteurs donnent l'alcool à leurs chiens, pris à jeun.

Trois faits sont donc à relever dans cette expérimentation :

1° l'élévation de la température pendant la première phase de l'alcoolisation ; 2° le refroidissement pendant la seconde phase ; 3° l'absence d'aliment.

La première partie correspond à la période physiologique, pendant laquelle, tout le monde le reconnaît, les fonctions végétatives reçoivent une impulsion remarquable. L'énergie fonctionnelle du moment s'exerce d'autant mieux sur l'alcool lui-même, qui en est l'excitateur, qu'il est le seul corps présent sur lequel elle puisse agir : elle en détruit la quantité que les expériences ne peuvent représenter.

Si les organes digestifs et le sang contenaient des aliments ou des principes alimentaires à élaborer, l'alcool pourrait peut-être, comme je l'ai dit, leur céder ses éléments constitutifs, sans fournir de l'acide carbonique. Mais ici, le conflit se passe uniquement entre l'air inspiré et l'alcool, dans un milieu chaud et transformateur, comme dans les inhalations d'éther : l'alcool disparu doit, comme l'éther, fournir abondamment de l'acide carbonique.

Dans la seconde période, les fonctions transformatrices sommeillent à-peu-près complétement ; l'alcool leur est désormais inutile ; il n'est plus attaqué du tout, et il ressort comme il était entré. A partir de ce moment, l'acide carbonique, comme dans l'éthérisation, fait presque totalement défaut : l'organisme a suspendu ses travaux ; il a éteint ses fourneaux, que l'air peut traverser impunément.

Cette période ne se sépare pas de l'autre par un passage nettement tranché, on le comprend sans peine ; mais elle s'en distingue radicalement ; et c'est dans la transition, moment où l'organisme commence à s'assoupir, que je place la naissance de ces gouttelettes huileuses trouvées dans le sang, et dont la formation est si

difficilement explicable, si on ne les rapporte à une dérivation hybride ou tératologique de l'alcool, en présence d'un organisme devenant impuissant.

Ainsi, première période : alcool disparu et brûlé ; et, par conséquent, acide carbonique abondamment exhalé ; deuxième période: alcool intact, fonctions de nutrition endormies, et acide carbonique diminué au point de n'offrir plus que des traces. Or, la seconde partie, beaucoup plus pauvre en gaz carbonique, est aussi beaucoup plus longue que la première. Celle-ci, d'un autre côté, s'écoulant pendant les préparatifs de la captation des gaz, l'air expiré qu'on recueille durant le reste de l'opération, ne contient point les premières expirations qui ont suivi l'ingestion de l'alcool ; et l'acide carbonique y est nécessairement en grand déficit.

Pour que les expériences aient une portée, il faut donc que l'expérimentateur les scinde, comme fait la physiologie ; et qu'il fasse plusieurs analyses pendant le cours de la première phase, sans aucune perte de temps ; et même pendant le cours de la seconde, quoique celle-ci, n'ayant qu'un rôle entièrement passif, puisse être négligée sans aucun inconvénient.

L'oubli de ces précautions indispensables fait, de la diminution de l'acide carbonique, une grosse erreur, qui n'aurait que cette signification : la vie perdue dans la mort, et confondue avec elle.

MM. Lallemand, Perrin et Duroy se sont contentés de montrer que l'organisme et les sécrétions contiennent de l'alcool en nature ; nous venons de voir que les propriétés physiologiques et chimiques de cet agent pouvaient les dispenser de cette peine.

Quant à la diminution de l'acide carbonique, ils s'en sont rapportés aux autres, et ils affirment par ouï-dire : or, c'est là le point véritablement difficile et important de la question, et celui qui appelait particulièrement leurs savantes investigations.

Mais ils ont prouvé que l'aldéhyde, isolée, donnée même à haute dose, à dose toxique, brûle en partie, en donnant les autres dérivés de l'alcool. On ne peut refuser à l'alcool le bénéfice de la démonstration : il est attaqué : en quoi se résout-il, si ce n'est pas en acide carbonique ?

CHAPITRE III.

THÉRAPEUTIQUE.

Un des premiers signes de la tuberculisation, et, en particulier, de la tuberculisation pulmonaire, est l'amaigrissement du sujet, se montrant à une époque où l'appétit n'a pas encore disparu, et où les fonctions digestives n'ont pas encore subi d'altération bien sensible. La maigreur est même, dans les cas commençants dont les symptômes sont encore obscurs, un élément très important de diagnostic.

Le malade mange donc ; il digère, et sa graisse disparaît : il la brûle pour faire de la chaleur. Les sources normales de la chaleur animale se tarissent donc, ou sont devenues trop énergiques, soit que l'individu se refroidisse et perde davantage ; soit, au contraire, qu'il consomme beaucoup plus, puisque les matériaux ordinaires de son alimentation, non seulement ne suffisent plus à l'entretien de la calorification , mais que l'organisme, manquant de combustible, a dû jeter dans la fournaise les approvisionnements de graisse longuement amassés par lui.

Dans l'alimentation ordinaire du malade, se trouvent déjà, et quelquefois dans une proportion trop grande, les féculents, auxquels il deviendrait, par conséquent, dangereux de s'adresser, comme supplément d'aliments respiratoires ; car, d'un côté, leur quantité trop prédominante fatiguerait les organes digestifs et la digestion ; et, de l'autre, satisfaisant, par leur abondance, les exigences de l'appétit, ils empêcheraient l'usage de la viande, des aliments plastiques, dont le besoin devient aussi chaque jour plus impérieux.

Les phthisiques, en effet, ne perdent pas seulement leur graisse ; leurs muscles aussi disparaissent, et semblent se fondre, se résorber, être digérés par un organisme qui ne s'alimente pas suffisamment par le dehors. En outre, ces malades s'affaiblissent ; et, si les féculents pouvaient entretenir leur chaleur, ils ne pouvaient arrêter le déclin rapide de leurs forces.

Des raisons semblables empêchent de recourir aux corps gras. Mais l'alcool, par son action tonique diffusible, et par ses propriétés chimiques, réunit toutes les conditions : il relève les forces, il produit de la chaleur, et, s'il ne fournit pas directement de la graisse, il permet l'économie et l'emmagasinement de celle que l'alimentation amène dans l'organisme. On peut encore ajouter, peut-être, que les poumons tuberculeux respirant moins, l'alcool viendra au secours de l'hématose, soit en cédant son propre oxygène, soit en appelant énergiquement celui de l'atmosphère.

On voit par quels raisonnements la logique a transporté l'alcool dans le traitement de la phthisie, et, par analogie, ou par extension, dans d'autres affections pulmonaires, la pneumonie, par exemple ; et, de là, aux maladies aiguës fébriles. Mais la théorie étant souvent, en médecine, un guide aveuglé par sa propre lumière,

on doit toujours, au contraire, chercher à descendre de la pratique commune, du fait empirique, ou du fait expérimental, à l'explication scientifique.

On a bien paru procéder ainsi, dans la question, en invoquant deux circonstances très réelles, auxquelles j'aurai bientôt occasion de revenir ; mais l'une d'elles est un fait de physiologie vulgaire et normale ; et l'autre, un état de physiologie pathologique : la signification, du reste, n'en a pas été justement appréciée. Le premier de ces cas est offert par les peuples septentrionaux, qui se défendent contre les froids excessifs de leur climat, par la consommation abondante de corps gras, huile de poisson, ou autres, et de spiritueux ; moyennant quoi ils conservent leur embonpoint, leur santé, leurs forces ; et quoique la pauvreté en fasse, en général, les êtres les plus déshérités de l'hygiène, ils ne sont pas plus poitrinaires que les habitants des pays moins incléments. De là nous est venu l'usage, souvent utile, de l'huile de foie de morue. Enfin, nous entendons chaque jour rappeler ce souvenir populaire de l'invasion étrangère, que les cosaques mangeaient nos chandelles.

L'autre fait se présente chaque jour à notre observation : il s'agit de la graisse qu'acquièrent les buveurs, malgré la petite quantité d'aliments qu'on sait qu'ils consomment.

Je parlerai, en leur lieu, d'autres théories qui ont été mises en avant pour l'introduction de la méthode alcoolique. Mais elles ne sont qu'un résultat intuitif de celles que j'ai déjà mentionnées.

Quand nous voulons aller dans un lieu connu, à l'hôpital, aux Champs-Élysées, au théâtre, ... nous ne nous disons pas, je

passerai par telles et telles rues, je traverserai la rivière sur tel pont,...... : c'est là une notion acquise que la mémoire a casée quelque part, pour n'avoir plus à y penser. Mais si, sur le trajet, nous avons une visite à faire, nous nous disons, en allant à l'hôpital,....., je passerai chez M. un tel. De même pour les théories dont j'aurai à parler ; elles se rattachent aux premières et en descendent tacitement : elles sont, comme toujours, une source d'intuitions et de réminiscences, qui nous trompent avec autant de malice que nous avons de bonne foi.

On a vu que l'alcool a dû être préféré comme aliment de calorification, ou respiratoire; mais qu'il ne peut suppléer les aliments azotés, auxquels sa forme liquide laisse, d'ailleurs, la place libre dans les organes et la fonction de la digestion. Les spiritueux et les aliments quaternaires devront donc être réunis pour fournir à la nutrition les matériaux nécessaires ; et, à la pathologie, les éléments du meilleur traitement.

Je n'ai pas à m'occuper des aliments plastiques, mais une chose étonne et arrête d'abord. Dans les combinaisons théoriques que j'ai rappelées, on fait une, et même, deux abstractions considérables et fort singulières.

1° On garde le sujet malade, mais on le considère comme dégagé de sa maladie. On fournit à un individu les matériaux d'une bonne nutrition, mais les instruments d'appropriation sont mauvais et fonctionnent mal. Réparer les instruments, c'est l'essentiel; les matériaux manqueront rarement assez pour devenir la cause de la maladie, ou de son incurabilité. Voyez les Esquimaux.

Et comme l'altération des fonctions digestives est elle-même sous la dépendance de la diathèse, il faudrait que l'alcool, avant d'être un aliment, fût une panacée pulmonaire, ce qui serait le renversement des termes de la théorie, et du raisonnement des alcoolistes, qui n'ont en vue, dans l'administration de l'eau-de-vie, que de mettre les malades en état de se défendre...... Il résulte de là, que cette alimentation, favorisée, d'ailleurs, par tous les artifices possibles, n'est qu'un palliatif indirect, pouvant tout au plus prolonger une existence condamnée, ce qui serait beaucoup déjà, sans contredit; mais plus capable encore d'en précipiter le cours; et, dans tous les cas, aussi impuissant sur les symptômes que sur la maladie.

Ici trouveront leur place les premières observations que j'ai annoncées à l'occasion de deux faits physiologiques sur lesquels s'appuie la thérapeutique alcoolique : celles relatives au cas de physiologie pathologique.

On argue de l'embonpoint des buveurs, et de la dépense de forces qu'ils peuvent faire après boire, pour déclarer l'alcool utile dans la phthisie, en particulier. Pour l'embonpoint, je ne puis que le constater, sans en pouvoir donner de meilleures explications que celles connues. Mais, quant à la vigueur alléguée, elle n'est que cette excitation alcoolique, toujours suivie d'abattement et de fatigue. C'est pour cette raison que le travail des buveurs a si peu de suite; car dès que l'excitation manque, le repos est nécessaire chez les phthisiques, l'abattement qui suit la prise d'alcool, s'ajoute à celui de la maladie, et l'augmente; ce qui réclame, de nouveau, l'excitant, dont l'action ramène incessamment sa propre nécessité.

Et puis, est-ce que les buveurs gras se portent bien? La carrière

des individus livrés aux habitudes alcooliques est assez généralement courte ; les derniers temps en sont déplorables : partir de l'effort et de la graisse des buveurs pour transporter l'alcool dans le traitement de la tuberculose, ou de toute autre affection, c'est prendre ses indications thérapeutiques dans un fait pathologique ; c'est proposer l'alcool parce qu'il altère la santé de la façon la plus triste.

L'alcool, d'ailleurs, est fatal à la phthisie ; et si les statistiques mortuaires de l'Angleterre accusent moins de tuberculeux que les nôtres, c'est que les poitrinaires de ce pays sont emportés par les ravages aggravants de l'ivrognerie, et classés dans l'effrayante mortalité attribuée aux boissons fermentées. (M. Levy, traité d'hygiène publique et privée ; 1862.)

Il est vrai que tout propagateur convaincu d'une méthode, en entoure l'application de tous les moyens propres à la faire réussir ; si bien, que de semblables précautions amèneraient souvent le même résultat, par le seul fait d'une hygiène meilleure. Ajoutant à cette circonstance, des diagnostics d'une complaisance inconsciente et trompeuse, l'on s'explique des succès réels ou apparents, que ne peut obtenir, par le même procédé, la pratique la plus attentive et la plus soigneuse des autres.

Ce n'est pas que si je mets en doute l'efficacité de l'eau-de-vie dans le cas qui nous occupe, je nie également l'utilité du vin, des vins généreux, bons, naturels, — et tous les vins auront ces qualités dès que la griffe du fisc leur sera moins lourde ; — mais je ne demanderais au vin que sa vertu tonique, et je lui associerais les aliments azotés solides, les viandes, pour compléter une alimentation réparatrice, toutes les fois que celle-ci serait, non seulement nécessaire, mais possible, et, par conséquent, opportune.

Cette concession légitime faite, je soutiens que le régime doit être surveillé, et modifié à chaque instant, sous peine de le voir aggraver un état dont il devrait modérer la marche.

Ainsi comprise, l'admission du vin, et même celle de l'eau-de-vie, dans la tuberculose, est loin de constituer une innovation ; elle rentre, au contraire, dans la pratique traditionnelle, à laquelle on est souvent ramené, et toujours avec avantage, si on l'éclaire des lumières que répandent les véritables progrès.

Dans le courant de l'hiver dernier, je voyais une toute jeune femme, qui était dans le marasme de la phthisie. Mariée depuis vingt mois, et malade déjà, on avait pensé que le mariage régulariserait la fonction cataméniale, et ramènerait la santé, qu'on croyait compromise par une simple dysménorrhée ; tandis que le trouble menstruel était lui-même la conséquence d'une tuberculose à marche lente. Le mari, trompé dans son attente, ne cacha pas son mécontentement ; et les choses s'aggravèrent rapidement, autant par le fait du mariage que par la désharmonie du ménage.

Au moment où je voyais cette malade, elle avait le ventre ballonné : la malheureuse, avec cette espérance herculéenne et providentielle des phthisiques, croyait à une grossesse. Mais ce ventre météorisé était sensible à la pression, et empâté sous la tympanite. L'estomac était également douloureux et gonflé, et laissait souvent échapper par vomissement ou par simple régurgitation, des matières alimentaires acides et à peine attaquées. La peau était aride, rugueuse, brûlante ; mais, je l'ai dit, la maigreur était extrême. Aussi, l'empire tout puissant des théories faisait-il donner à cette malheureuse jeune femme, de la viande rôtie, bifteks et côtelettes, et du vin. Celui-ci lui brûlait l'estomac et le ventre ; et la digestion des aliments la jetait dans un état de souf-

france et d'oppression, qui lui rendaient cette alimentation antipathique.

La viande crue aurait-elle mieux réussi? je ne l'ai pas pensé. Je me suis donc trouvé dans la nécessité de mettre cette malade à une diète liquide, lactée, principalement, et de lui supprimer le vin. Mais, dès qu'un apaisement gastro-intestinal a pu me le permettre, je suis revenu à une alimentation plus substantielle et plus tonique, à laquelle je faisais succéder le régime, aussitôt qu'elle devenait nuisible ; et, alternant ainsi, suivant le besoin, j'ai pu faire vivre cette femme, plusieurs mois encore.

Combien d'autres fois n'ai-je pas eu à modifier un régime trop solide et trop excitant, contre lequel les organes digestifs protestaient ; et dont une aggravation locale et générale démontraient le grand inconvénient !

2° L'autre abstraction dont j'ai parlé, est celle de la propriété excitante de l'alcool. Cette action est évidente ; personne ne la conteste. Mais interrogez les malades qui prennent de l'eau-de-vie ; ils vous répondront tous, ce que me disait avec beaucoup de lucidité, le 5 avril de cette année (1), un homme couché au n° 62 de la salle de M. Moissenet. Cet individu, âgé de 36 ans, assez fortement bâti, est phthisique ; mais sa maladie est peu avancée, et marche lentement. Il a assez d'embonpoint, mais il est pâle ; son tempérament est très lymphatique ; sa constitution est molle, son caractère est indolent et placide, ou le paraît. Il est à l'hôpital depuis le mois d'août de l'année précédente. Au commencement de son séjour dans le service de M. Moissenet, il s'était bien trouvé ; *il s'était refait :* plus tard, il avait reperdu ce qu'il avait gagné d'abord.

[1] 1869.

Maintenant, il prenait de l'eau-de-vie depuis un mois ; cent grammes par jour, et en deux fois. Primitivement, on la lui donnait le soir et le matin, loin des repas, par conséquent ; et chaque soir, il en ressentait une excitation considérable, consistant en une chaleur vive dans l'estomac, dans toute la poitrine, s'étendant à tout le corps, et jusqu'à *l'extrémité même des doigts*. L'individu se sentait réchauffé et *dilaté* ; il respirait mieux, plus amplement et plus souvent. Ces phénomènes s'accompagnaient d'une sueur abondante, étaient suivis d'une fatigue pénible. Une chaleur générale, plus vive dans le tronc, accompagnée d'une respiration momentanément accélérée et plus large, de sueurs abondantes, et suivie d'une lassitude remarquable, celle que produit l'excès alcoolique, sont donc les phénomènes sensibles de la prise d'eau-de-vie. Au degré près, le tableau est le même chez tous les malades, qui en rendent compte à peu près dans les mêmes termes.

Après une durée plus ou moins longue, l'excitation, et la fatigue qui la suit, disparaissent jusqu'à la nouvelle dose.

Pour atténuer cette excitation, dont M. Moissenet avait bien senti les inconvénients, et qui joue secrètement un rôle si considérable dans la théorie, l'alcool fut donné immédiatement après le repas ; et, effectivement, mêlé aux aliments, et peut-être aussi par cet effet clandestin dont nous parlerons plus loin d'après M. Béhier, l'excitation et ses conséquences furent amoindries, et ont fini par être peu senties. Quant à l'influence exercée sur la santé, elle était inappréciable ; seulement le malade avait perdu l'appétit depuis qu'il prenait l'eau-de-vie. Cet accident, si l'alcool en était cause, mériterait singulièrement de fixer l'attention, en ce qui regarde la thérapeutique alcoolique ; on sait que les buveurs

mangent peu. Mais un poitrinaire qui a séjourné plusieurs mois dans une salle d'hôpital, peut bien perdre l'appétit, sans qu'on soit autorisé à en chercher la raison autre part que dans la maladie et le séjour. Dans l'incertitude, on peut toujours faire cette remarque, que l'appétit s'était conservé jusqu'à l'administration de l'eau-de-vie ; et qu'en tout cas, celle-ci ne l'avait pas empêché de disparaître, et ne l'avait pas rappelé.

Tout ce que produit l'alcool, c'est donc une excitation qui s'accompagne de chaleur gastrique, thoracique et générale qui active et amplifie la respiration et que suit une lassitude facile à comprendre ; effets dont le moindre inconvénient serait l'état stationnaire de la maladie, mais dont la longue fréquence pourrait être aggravante : l'observation nous montrera plus loin que cette crainte n'est plus une hypothèse. La thérapeutique ne peut négliger la propriété excitante de l'alcool.

On ne devra pas être étonné de la fâcheuse action de l'alcool sur une affection que l'alcoolisme fait éclore souvent chez les buveurs, et que bien plus souvent encore, il dépose en germe chez leurs enfants [1].

Comment se pourrait-il, d'ailleurs que cette excitation thora-

[1] M. le professeur Béhier, dans sa *Leçon clinique de l'Hôtel-Dieu,* le 22 mai 1870, disait, à propros d'un malade de son service, adonné à l'habitude de boire : les mariages d'alcooliques ne donnent que peu d'enfants ; le malade n'en a qu'un, qui tousse , est malingre, et ne se développe pas ; quoique la femme soit forte, et qu'il n'y ait de son côté aucun antécédent tuberculeux.

Quant au malade lui-même, dont la peau est foncée, il est maigre, cachectique, et il a la diarrhée. Au sommet des poumons, on constate une certaine matité, une respiration prolongée, et des râles sonores.

cique, et ce surcroît de fièvre alcoolique, n'eussent pas une mauvaise influence sur la lésion pulmonaire, et sur cette espèce de fièvre rémittente des tuberculeux? La mollesse, la torpidité constitutionnelle du phthisique que j'ai cité, rendraient certainement l'alcool moins dangereux pour ce malade; l'alcool serait moins nuisible aussi dans les éclaircies que traversent les poitrinaires; mais tous les autres cas devant être aggravés, l'usage de cette boisson, médicamenteuse ou alimentaire, ne saurait être général: il faudrait faire un choix parmi les malades, l'on se mettrait ainsi en désaccord avec les prescriptions de la théorie, qui sont immuables.

En résumé, les malades qui prennent de l'alcool éprouvent donc une chaleur qui leur parcourt tout le corps, dont l'estomac est le premier point de départ, que la poitrine sent plus vivement encore, qui envahit aussi la tête, et colore la pâleur des joues, ou fonce la rougeur des pommettes tuberculeuses. Il se produit donc de la chaleur, et pour quelques-uns, elle est brûlante: *c'est du feu.*

Ici viendra utilement à notre secours le fait de physiologie normale et vulgaire que nous avons dû mentionner plus haut.

En admettant que la chaleur produite soit le résultat, la conséquence unique de la combustion de l'eau-de-vie, il faut évidemment plus d'air que d'habitude, pour que l'organisme puisse brûler cet alcool ajouté à la médication ou au régime. Alors, indépendamment de la chaleur même qui se produit dans les poumons, et dont l'action ne peut être nulle, on oblige ces organes, qui sont malades, à un surcroît de fonctionnement pour l'introduction de cette quantité supplémentaire d'oxygène: et, en effet, la

respiration acquiert dans ces moments, une énergie remarquable. Or, n'est-il pas de règle éternelle de soumettre au repos, les organes malades ? Et un travail démesuré, ne leur est-il pas fatalement nuisible ?

De plus, si, contrairement aux premières idées de Lavoisier, la combustion vivante se fait un peu partout, dans le sang artériel, elle s'effectue aussi, et, sans doute, plus encore, dans les poumons mêmes : de là, outre la chaleur générale, ce feu local, souvent allumé, et produit sur place, autour de la lésion, qui ne peut manquer d'en être défavorablement influencée.

C'est donc, au contraire, le repos qu'il faudrait pouvoir donner à ces organes ; et au lieu de les obliger à un fonctionnement supplémentaire à chaque prise d'alcool, on devrait chercher les moyens d'entretenir la chaleur animale et la nutrition ; non pas sans le concours, mais avec l'intervention la plus modérée des poumons : ce serait là le résultat que la raison nous montre comme l'idéal de la situation. Eh bien ! il est digne de remarque que sans nous l'avouer, à notre insu même, et sous le seul prétexte de les soustraire au froid, nous obéissons à cette indication si précise, en envoyant nos tuberculeux en Algérie, en Égypte, sur les côtes de la Méditerrannée, dans les lieux chauds et abrités, qui fournissent de la chaleur au malade ; ou, plutôt, qui lui en prennent moins ; et où, par conséquent, l'organisme n'a pas besoin d'en fabriquer autant. Là, le poumon absorbe donc moins d'air, respire moins activement ; ce qui établit un repos et une diète véritables pour l'organe affecté, à l'égard duquel l'alcool ne saurait être, pour la raison contraire, qu'un contre-sens thérapeutique.

En outre l'air des pays chauds est raréfié, il est respiré avec moins de fatigue par les poitrines faibles, délicates, atteintes. Les

Esquimaux, au contraire, respirent un air concentré par le froid, et rendu lourd comme un corps solide et dense ; ils seraient rendus malades par la richesse de ce gaz, s'ils ne lui présentaient un combustible suffisant pour en utiliser la partie absorbée ; d'où résultent, pour eux, deux avantages, qui seraient pour nous, et surtout pour nos poitrinaires, deux inconvénients très grands. C'est certainement pour une semblable raison que l'huile de foie de morue ne réussit bien et n'est bien supportée que chez les individus à constitution molle, et dépourvus de fièvre au moment de l'usage.

Je sais bien que la partie tuberculisée participe peu ou point à la respiration ; mais l'affection est envahissante, et c'est en préparer les progrès et l'extension que d'établir dans la partie saine voisine, une chaudière qu'elle chauffe elle-même par un souffle exagéré.

Voilà ce que le raisonnement, appuyé sur des faits de nature diverse, répond à la théorie, en ce qui regarde la tuberculose. Voyons maintenant ce que dit la clinique dans le même cas, et dans les maladies inflammatoires aiguës, en prenant la pneumonie pour type, comme l'a fait la méthode elle-même. La clinique étant la pathologie et la thérapeutique en action, elle viendra au secours de ce chapitre, comme les propriétés chimiques de l'alcool ont servi à éclairer l'action physiologique de cet agent.

Je ne pourrai point puiser dans ma pratique, car, ainsi que je l'ai dit à propos du cas que j'ai cité, il m'est arrivé bien plus souvent de devoir suspendre le vin, que d'en pouvoir prescrire ou permettre l'usage médical : je n'ai pas dit, *l'alcool*, parce que, à Paris du moins, il n'a pas franchi la porte des hôpitaux ; ou que

s'il l'a fait, c'est furtivement, et sur une si petite échelle, qu'on n'en a pas eu connaissance. Un travail de la nature de celui-ci n'a d'ailleurs que plus de valeur, si dans les faits sur lesquels il s'appuye, la personnalité de l'auteur se borne, autant que possible, au rôle d'historien.

Ce n'est donc pas, non plus, la pratique civile qu'il faudra consulter ; et, en effet, qui oserait se croire assez d'autorité pour pouvoir braver impunément les observations, les revers, les responsabilités, que les notions vulgaires, et une répugnance légitime, opposeraient à une médication ? Justement regardée comme incendiaire, c'est par conséquent à la pratique hospitalière qu'il a fallu s'adresser ; et, parmi celle-ci, il m'a semblé qu'il était préférable de choisir les services officiels.

CHAPITRE IV.

Clinique.

Le mercredi, 10 mars 1869, M. le professeur Béhier faisait sa leçon clinique, à l'Hôtel-Dieu, sur la modification qu'apporte aux caractères et à la marche de la pneumonie, la différence du terrain. Quatre cas d'inflammation pulmonaire aiguë faisaient la base de l'argumentation, et ces quatre pneumonies avaient été traitées par l'alcool.

Les deux premiers de ces malades étaient deux jeunes gens de dix-neuf à vingt ans ; le troisième était un Fort à la Halle, âgé de quarante-six ans ; et le quatrième était un homme de vingt-six ans.

Des deux premiers, l'un était garçon marchand de vins, avait une constitution passable, et une assez bonne santé. L'autre était

moins robuste ; il s'enrhumait assez facilement l'hiver, paraît-il. La maladie s'était produite chez l'un et l'autre dans des circonstances semblables. Ils avaient fait, vers la fin du mois précédent, une course rapide et assez longue, au bout de laquelle, pour des raisons différentes, ils avaient dû attendre dans la rue, et avaient pris froid : de là pneumonie.

Les deux derniers avaient vu la maladie naître d'une façon différente, mais toujours sous l'impression du froid.

Ces quatre malades se trouvaient au même moment dans le service de la clinique ; ils avaient été mis à l'usage de l'alcool, pour tout traitement interne ; et on leur avait appliqué un large vésicatoire sur le point de la poitrine correspondant à la lésion.

Le garçon marchand de vins prit ainsi quatre-vingts grammes d'alcool (eau-de-vie), par jour, dans une potion. Sous l'influence de ce traitement, les phénomènes généraux s'amendèrent rapidement ; l'inflammation s'arrêta, et la résolution commença : le malade fut bientôt en état de quitter l'hôpital.

L'autre jeune homme reçut la même potion alcoolisée ; mais au lieu de marcher franchement vers la résolution, son état ne s'améliora qu'avec beaucoup de lenteur. La pneumonie se compliqua d'une légère pleurésie au côté opposé ; et les signes physiques de l'affection principale ne s'effacèrent que pour faire place à d'autres symptômes locaux, qui firent soupçonner, sans en pouvoir donner la preuve, une tuberculisation commençante ou préexistante, mettant obstacle à la résolution franche de la pneumonie, et que celle-ci excitait.

Le Fort à la Halle fut soumis à la même médication : vésicatoire et potion alcoolique. Mais chez lui, comme chez le quatrième malade, la dose d'eau-de-vie fut portée, d'emblée, et maintenue, à cent-vingt grammes par jour.

Ici encore la guérison a été lente; elle n'a pas été complète; et, de même que dans le cas précédent, le malade a été soupçonné, mais non convaincu, de tuberculose.

Et à ce sujet, M. le professeur Béhier faisait remarquer qu'il fallait être en garde contre l'opinion qui fait rejeter la tuberculisation pulmonaire, lorsqu'approchent les limites de l'âge adulte ; que la jeunesse y est certainement plus sujette ; mais que plus tard, l'affaiblissement amené par les années rendant l'ouvrier incapable de produire la même somme de travail, le salaire, qui représente la production, diminue dans une proportion égale, et qu'alors arrivent la gêne et les privations. Aussi n'est-il pas rare, dit le professeur, de voir la phthisie se déclarer à cette époque de la vie, ou se réveiller du sommeil des années plus heureuses. Il n'est donc pas impossible que chez ces deux malades, une tuberculose naisse ou se démasque; l'économie travaillée par la diathèse et ne sachant plus se défendre, n'avait alors pu accomplir, dans la pneumonie, qu'une résolution lente et indécise.

Le quatrième malade, âgé de vingt-six ans, était un homme grand, fort, robuste, et d'une excellente santé. Il était atteint depuis une huitaine de jours, d'une bronchite qui ne l'avait pas empêché de continuer son travail. Ayant probablement pris froid de nouveau, une violente pneumonie s'était déclarée, deux jours après il entrait à l'hôpital, dans le service de la clinique de l'Hôtel-Dieu, et présentait l'état suivant : la peau était chaude, sèche, aride ; le pouls était fréquent et déprimé, la face était vultueuse, les yeux étaient injectés et larmoyants ; les idées ne paraissaient pas très nettes, et le sujet était près de délirer.

Comme je l'ai dit, ce malade fut mis à l'usage de la potion alcoolisée à cent vingt grammes. Mais, vu l'extrême gravité de la

situation, on lui appliqua six ou huit vésicatoires. — Cet homme mourait deux jours après, très rapidement.

M. Béhier, arrivant à la thérapeutique, disait à son nombreux auditoire, que dans les quatre cas, il s'était bien donné de garde d'employer l'émétique, ou de recourir à la saignée, parce qu'il y avait quatre-vingt-dix-neuf à parier sur cent, que ses malades seraient morts.

Ainsi, voilà quatre malades atteints de la même affection, dont l'un, garçon marchand de vins, peut être suspecté d'user avec indiscrétion de la marchandise qu'il débite, comme en ont l'habitude ceux de sa profession ; et se tire facilement d'affaire, sous l'influence d'un agent qui, pour moi, n'a fait que le remettre dans une situation vicieusement physiologique, moyennant laquelle l'expectation et le vésicatoire ont guéri une maladie n'ayant pas besoin de traitement ; dont deux autres, certainement plus sobres, loin de recouvrer la santé par la même médication, passent de la pneumonie dans un état pire, bien que la préexistence supposée d'une maladie latente, qu'on traite par l'alcool, et la débilité de constitution, native ou acquise, que suppose cette préexistence, semblassent établir une triple indication pour la méthode alcoolique.

J'admets que ces deux individus n'ont pas dû être des buveurs, parce que, à moins d'être employé dans le commerce des boissons, l'un était trop jeune encore pour en avoir contracté l'habitude ; et que l'ivrognerie est rare chez les hommes de la profession de l'autre. En effet, j'avais déjà fait cette remarque que l'on voit rarement les Forts à la Halle en état d'ivresse ; et, à l'occasion de ce travail, étudiant encore de plus près les habitudes de cette classe de travailleur, je me suis convaincu que ma vieille observation était entièrement juste.

Je me suis informé, j'ai questionné, j'ai observé : toutes ces investigations ont répondu que ces hommes, employés à chaque instant et toujours prêts à l'être ; toujours en contact, à la fois, avec deux clients, qui ne voudraient pas les voir pris de boisson ; que ces hommes, dis-je, se mettent rarement en état d'ivresse ; état, d'ailleurs, qui rendrait impossible leur pénible et périlleux métier. Si donc le Fort à la Halle, dépensant beaucoup de forces, est obligé de boire du vin, on voit rarement qu'il en abuse.

Chez ces deux malades, l'habitude alcoolique manquant, le traitement de Todd s'est montré, non seulement inefficace, mais peut-être nuisible, quoique, je le répète, il existât, par la jeunesse de l'un, l'âge du besoin de l'autre, et une constitution supposée affaiblie, chez l'un et l'autre, par un soupçon qui s'est et confirmé chez le jeune homme, et resté douteux chez l'adulte, des indications spécialement favorables à cette médication.

Quant au quatrième malade, sujet vigoureux et robuste, c'est un type assez rare parmi les travailleurs de Paris ; rare, surtout, dans la population des hôpitaux ; et chez qui la conservation de la vigueur annonce des habitudes régulières.

Ce type se rencontre plus souvent dans les villes de second ordre, et devient d'autant plus commun qu'on pénètre davantage dans les petites localités campagnardes de la province, où la civilisation n'a pas encore introduit tous ses progrès. Le villageois est sobre ; il boit communément du vin dans les huit dixièmes de la France ; mais nulle part l'ivrognerie n'est plus rare que dans les pays de vignobles, où le cultivateur est petit propriétaire, et boit le vin qu'il récolte, à moins que le prix, ou les romanesques et ruineuses promesses d'une industrie borgne et protégée, ne lui fassent vendre une denrée dont l'usage modéré lui est si utile.

Bordeaux et ses campagnes de vignes présentent sans doute, comme d'autres contrées méridionales que je connais mieux, le contraste de la modération, au milieu de l'abondance ; et la belle population Guyennaise, si j'en puis juger par les courts séjours que j'ai faits parmi elle, offre certainement aussi le type fréquent de florissante santé, chez qui les maladies aiguës montrent volontiers une franchise dont l'alcool serait souvent l'ennemi redoutable, alors que l'expérience nous apprend qu'elles cèdent avec facilité au traitement usuel.

Cependant j'ai dû donner à mes raisonnements une base plus large que celle de ces quatre faits, dont l'observation n'est point, d'ailleurs, terminée.

Je passe donc à d'autres observations, prises à des sources officielles, ou, au moins, authentiques ; et qui, par conséquent, sont faciles à vérifier ; chaque malade des hôpitaux laissant dans les archives de l'administration hospitalière des renseignements toujours faciles à consulter.

Le mercredi, 17 mars 1869, mes courses m'amenant du côté de l'hôpital des Enfants-malades, j'en profitai pour aller voir ce que je pourrais apprendre dans cet établissement, touchant la question dont j'avais commencé l'étude.

Il y avait au n° 9 de la salle de M. Roger, un garçon de neuf ans, atteint de pneumonie, en voie de résolution commençante. Cet enfant faisait usage d'une potion gommeuse, quatre-vingt-dix grammes, additionnée d'émétique, dix centigrammes.

Au n° 12 de la même salle, un autre garçon, celui-ci âgé de sept ans seulement, avait aussi une pneumonie. Le traitement des

jours précédents avait consisté dans une saignée du bras, de deux cents grammes, et dans l'emploi d'une potion avec l'alcoolature d'aconit et l'extrait de digitale cinq centigrammes.

Les effets de cette médication n'étant pas assez satisfaisants, M. Roger lui substitua le tartre stibié, à la dose, aussi, de dix centigrammes par jour : cet enfant a guéri également.

Ainsi voilà réunis, avec le succès le plus enviable, les deux moyens regardés comme si dangereux. M. Peter, professeur suppléant de clinique à la Pitié, a publié (gaz. hôp., 1869 ; n°s 63 et 65), sous le titre : pneumonie et saignée, un article aussi rassurant qu'encourageant.

Quinze jours après, le 31 mars, je visitais la même salle.

Au n° 4, était couché un enfant trachéotomisé depuis quelques jours, pour une diphthérie laryngée, et chez qui s'était déclarée une pneumonie secondaire. L'enfant respirait par la plaie, privée de canule. Il prenait une potion gommeuse de cent grammes, dans laquelle on avait introduit vingt grammes d'eau-de-vie et autant de sirop de quinquina ; et comme boisson ordinaire, une infusion de café et quinquina.

Au n° 6, se trouvait un autre enfant exactement dans les mêmes conditions et traité absolument de la même manière.

Ici, nous voyons apparaître l'alcool ; mais ce n'est ni à la pneumonie ni au croup, en tant que lésion locale et phénomènes généraux propres à ces maladies, qu'il est opposé ; mais bien à l'état général résultant de l'absorption du principe diphthéritique, qui avait infecté l'économie. Le quinquina et le café ajouté à l'eau-de-vie, caractérisent très bien l'intention thérapeutique du professeur, qui, d'ailleurs, l'exprime formellement en ajoutant :

Si, à la faveur des toniques, les enfants peuvent éliminer le poison, ils guériront sans aucun doute.

A côté de ces deux petits malades, s'en trouvaient deux autres, qui nous intéressent aussi.

L'un, au n° 8, est un rachitique qui a une pneumonie, *probablement* compliquée de coqueluche ; et comme, suivant la remarque de M. Roger, ces deux affections s'atténuent réciproquement, le traitement n'a pas besoin de la même énergie, et doit atteindre aussi bien la phlegmasie confirmée, que l'affection spasmodique probable ; la potion contenait cinq centigrammes de kermès minéral, trente centigrammes d'antimoine diaphorétique, et cinquante centigrammes de musc.

L'autre enfant, couché au n° 10, est porteur d'une broncho-pneumonie, ou bronchio-pneumonie, comme dit M. Roger. Mais, ici, les lésions pulmonaires sont en voie de grande résolution ; la prescription que j'entends formuler est simplement un sirop composé, formé d'un mélange de sirop de tolu, sirop de goudron, et sirop de gomme, à parties égales.

Aucun des petits phthisiques de ce service n'est soumis au traitement de Todd.

Pour M. Roger, par conséquent, le vin et l'alcool ne sont que des toniques purs, et ne sont employés que dans des cas d'adynamie véritable, et reconnue telle par tout le monde.

Le 1er avril, j'assistais de nouveau à la visite des salles de la clinique de l'Hôtel-Dieu.

Au n° 38 de la salle Ste-Jeanne, un jeune homme de vingt-deux à vingt-quatre ans, de très bonne apparence, était atteint de fièvre typhoïde grave. Ce jeune homme regardait, avec la stupeur de sa

maladie, les personnes présentes, et le maître, qui l'interrogeait ; mais il ne répondait pas. Ses yeux étaient injectés et grands ouverts ; il n'avait pas d'agitation, mais il avait une fièvre ardente : sa peau était brûlante. M. Béhier prescrivit cent cinquante grammes de Todd, et des frictions froides, faites avec une éponge imbibée d'eau vinaigrée.

Dans la salle des femmes, une petite fille de quinze à dix-huit mois, forte, bien développée, mais lymphatique, couchée au n° 17, était entrée pour une pneumonie gauche, assez étendue. Il lui fut prescrit vingt grammes d'eau-de-vie dans une potion.

Le lendemain, 2 avril, le jeune homme du n° 38 était mourant : ses membres étaient dans un état de tremblement convulsif, très général. — Je ne vis pas la petite fille du n° 17.

Ces deux malades sont morts dans la journée.

Je n'ai pas besoin de dire que dans ce qui précède et dans tout ce qui suivra, mon intention n'est ni de critiquer ni d'approuver : c'est une étude que je fais avec des matériaux empruntés à autrui. Mais tout en se renfermant dans ce point de vue, il est permis d'affirmer que si l'alcool ne doit pas être accusé ici, puisque les cas étaient très graves, au moins est-il certain qu'en dehors de circonstances bien déterminées et bien définies, les spiritueux ne peuvent avoir aucune utilité ; et que, ne fussent-ils pas nuisibles directement, ils le deviendraient par inaction, car à leur place pourraient être employés des agents d'une efficacité éprouvée. Enfin, pour la fièvre typhoïde, si le sujet présente une chaleur et une fièvre qui réclament les lotions froides et acides, cette indication semble en contradiction avec l'emploi de l'alcool. Mais un cas désespéré autorise et commande toutes les tentatives.

Sur ces entrefaites, était publié le compte-rendu de la commission des maladies régnantes, de la Société médicale des hôpitaux [1].

On y lit que : « les pneumonies ont présenté les formes les plus variées ; à l'Hôtel-Dieu, M. Moissenet a constaté chez les pneumoniques des signes très accentués *d'adynamie*, qui ont *nécessité l'intervention du quinquina et de la potion alcoolique ;* tandis que M. Delasiauve, *dans deux cas en apparence désespérés, et malgré la faiblesse des malades*, a eu recours, avec succès, à l'usage de l'émétique à haute dose. »

Ce dernier résultat n'étonnera personne ; mais comment se comportait l'alcool dans le service de M. Moissenet, c'est ce qu'il m'était facile de voir, sa salle d'hommes étant contiguë à celle de la clinique.

Le lundi, 5 avril 1869, je trouvais au n° 62 de ce service, un homme de trente-six ans, assez fortement charpenté, dont j'ai parlé plus haut [2] ; tuberculeux cependant, et, depuis le mois d'août de l'année précédente, commensal de la salle Ste-Jeanne, où je l'ai vu et entretenu plusieurs fois.

Au commencement de son séjour à l'hôpital, sa santé s'était un peu améliorée ; il avait engraissé. Depuis un mois, il prenait la potion de Todd, donnée d'abord aux deux extrémités de la journée, et, plus tard, à la fin des repas, afin que la grande excitation en fût amortie par la présence des aliments ; précaution malgré laquelle chaque dose d'eau-de-vie était encore suivie d'un accès de fièvre alcoolique, modéré, court, mais, néanmoins, très mani-

[1] *Gaz. hôp.* 1869 ; n° 36.
[2] Pages 72 et suiv.

feste. Et tandis qu'au début, cette excitation pénible, et une chaleur gastrique, pulmonaire, céphalique, générale, en un mot, travaillaient et agitaient ce malade jusqu'à l'extrémité des doigts ; qu'une respiration plus ample et plus pressée accompagnait cet état de malaise considérable, suivi de sueurs abondantes et, finalement, d'une fatigue accablante, la crise actuelle n'était plus désagréable au sujet : il se sentait, au contraire réchauffé, plus léger, *dilaté ;* et la dilatation est ici l'expression d'une activité respiratoire factice et forcée ; enfin, il n'avait plus de sueurs, et n'éprouvait presque plus de fatigue. Mais, quant à la santé, aucun changement favorable n'était constaté : cet aveu découragé est remarquable chez un phthisique, mis à une médication nouvelle, qui devait réveiller et entretenir cet espoir vivace, propre à la tuberculose pulmonaire.

L'appétit avait disparu ; le malade avait reperdu cet embonpoint des premiers jours d'hôpital ; et, cependant, je le répète ici, cet homme me paraissait le plus propre à profiter des avantages de l'alcool ; mais je dois ajouter que tous les malades, faisant usage de cette substance, présentent un aspect apathique, étonné, qui pourrait bien n'être que l'effet cérébral de l'alcool.

En passant au lit de ce malade, M. Moissenet disait aux personnes qui, comme moi, suivaient sa visite : « celui-ci est un tuberculeux que nous soutenons par l'alcool. »

En rapprochant cette déclaration de celle contenue dans la *Gazette des hôpitaux* [1], on voit que dans l'administration de cet agent, il n'y a aucune intention curative exprimée : l'alcool n'est qu'un tonique et un fortifiant, qu'il a été *nécessaire de joindre à la médication :* j'ai déjà souligné ces mots.

[1] Compte-rendu des maladies régnantes ; n° 36 de 1869.

Un autre malade entrait ce même jour, et prenait le dernier lit de la même salle. Cet individu était plus jeune et plus petit que l'autre; il était brun, moins gras et moins musclé que ce dernier; et, comme lui, atteint de phthisie pulmonaire peu avancée. M. Moissenet le mit à l'usage de la potion de Todd. Nous retrouverons ce malade plus loin ; mais nous notons, dès à présent, qu'aucun autre traitement ne lui fut prescrit.

Le samedi, 10 avril 1869, je visitais les salles de M. Bouillaud, suppléé par M. l'agrégé Paul : c'est donc encore une clinique officielle.

Au n° 9, se trouvait un homme jeune, grand, maigre, pâle, lymphatique ; comparable, pour la placidité, au n° 62 de M. Moissenet, et convalescent de pneumonie légère. Le jeune médecin lui avait prescrit, et lui continuait *le rhum*, parce qu'il avait trouvé ce malade adynamique. Le rhum n'était donc pas, ici, non plus, un remède spécifique, ni même un médicament pectoral : c'était un agent général, tonique ; rien de plus, et la dose n'en était que de trente grammes.

Au n° 22 de la même salle, St-Jean-de-Dieu, était couché un homme entré de la veille. Celui-ci était petit, brun, bien musclé. Il portait une pneumonie à gauche ; le chef du service le voyait pour la première fois, et lui prescrivait, comme à l'autre, et par la même raison exprimée, trente grammes du rhum, et un vésicatoire : rien de plus. Le pouls de ce malade semblait autoriser cette prescription ; car s'il avait une certaine plénitude et la fréquence de la circonstance, il paraissait dépressible. Ce malade est mort trois jours après, presque subitement.

Le 17 avril, je visitais ces mêmes salles. Le n° 9 continuait

d'aller bien, sans offrir une apparence sensiblement meilleure ; je le croyais même menacé d'une autre maladie pulmonaire, à cause de cet air étonné et indifférent qu'il présentait, comme tous les malades qui prennent de l'alcool ; qui est capable d'en imposer, et qui n'est, en somme, que le commencement de l'abrutissement propre à l'abus des boissons fermentées. Et, cependant, j'y reviens encore, cet homme, de même que le tuberculeux de M. Moissenet, me paraissait doué de cette constitution tranquille et placide, qui devrait si spécialement tolérer l'alcool. Quoi qu'il en soit, huit nouveaux jours de convalescence n'avaient pas donné à cet individu cet air franc de santé renaissante que montre la résolution franche de la pneumonie aiguë.

Au n° 4, était couché, entré de la veille, un garçon boulanger, âgé de 29 ans, et atteint de pneumonie aiguë. Le médecin lui trouve le pouls bon, et ne lui prescrit, en conséquence de cette bonté, qu'une potion simplement kermétisée.

Ainsi pour cet agrégé, non plus, l'alcool n'a pas d'action directe sur la pneumonie ; il en est assez avare, et il ne le donne que contre l'adynamie, mais il ne traite pas la maladie, ce qui est conforme aux idées Toddiennes, qu'il expose dans la dernière édition du traité de thérapeutique et de matière médicale de Trousseau et Pidoux.

La veille de ce jour, 16 avril, M. Sée, professeur de clinique médicale de la Faculté, également à la Charité, faisait l'histoire de l'épilepsie, et était amené à citer M. Todd, comme ayant combattu, avec de bonnes raisons, l'opinion d'une épilepsie épinière ; il disait : « un auteur qui a beaucoup écrit, trop écrit, même (c'est l'auteur de la potion alcoolique), a dit cependant de bonnes choses, particulièrement celles qui concernent le diagnostic du siége de

l'épilepsie. » *La potion alcoolique*, immédiatement *précédée des écrits trop nombreux de l'auteur* ; et l'approbation donnée par M. Sée aux idées du même auteur, sur le siége de l'épilepsie, font comprendre *la potion alcoolique* dans les écrits trop nombreux : le professeur de clinique n'a donc pas adopté les idées anglaises sur les alcooliques dans les affections pulmonaires ; et, en effet, je ne l'ai vu prescrire l'alcool ni aux pneumoniques ni aux tuberculeux de son service : M. Sée est sans doute trop physiologiste pour cela.

Le 22 avril 1869, je suivais de nouveau M. Moissenet dans sa visite de la salle des hommes. Je ne trouvai rien à noter au sujet du n° 62 ; mais le dernier entré, qui n'avait jamais entièrement gardé le lit, qu'on avait encore vu, la veille et l'avant-veille, se promener, au moins dans la salle, mourait tout-à-coup, dans la nuit qui précédait cette visite, dans la nuit du 21 au 22 ; bien que, comme on le voit, rien ne pût faire craindre cet événement, dont je ne veux pas accuser l'alcool, quoique je l'aie vu arriver plusieurs fois pendant l'administration de cette substance.

Le 16 juin 1869, M. Béhier faisait l'histoire de deux malades, entrés dans les derniers jours du mois précédent, et occupant deux lits voisins, les n°s 12 et 13 de la salle St-Jeanne. Cette histoire a pour mon sujet une importance très grande, car elle a donné lieu, de la part du savant professeur, à un exposé magistral de la méthode alcoolique ; et me donnera, à moi-même, une occasion toute naturelle de discuter les principes sur lesquels on a bâti, ou plutôt l'usage qu'on en a fait. Il m'importe donc de

donner un résumé de cette leçon ; et sans m'écarter de la plus rigoureuse exactitude, je serai aussi bref que possible.

Ces deux hommes étaient atteints de pneumonie aiguë ; mais à leur entrée à l'hôpital, les signes de la maladie étaient obscurs et insaisissables. Tous les deux présentaient des symptômes ataxiques et adynamiques. Chez l'un d'eux, en particulier, que j'avais ausculté moi-même deux jours auparavant, il y avait eu, au début, du délire, et un état saburral de la langue très prononcé. Il existait aussi, chez lui, une céphalalgie intense ; on a donc pu penser un instant à une fièvre typhoïde. — Chez l'autre, les phénomènes abdominaux prédominaient : il avait de la diarrhée.

Le premier malade, frotteur de son état, jeune, fort, et très brun, avait appelé un médecin de la ville, qui lui avait administré de l'ipécacuanha. A l'hôpital, on lui avait encore prescrit ce même vomitif, à la dose de trois grammes chaque fois. La pneumonie s'étant enfin démasquée, le sujet avait été mis à l'usage de la potion de Todd, ainsi désignée pour cacher la nature du médicament ; un vésicatoire avait été appliqué concurremment.

La céphalalgie étant ici dominante, on pouvait appeler cette pneumonie, une pneumonie cérébrale, comme on le fait pour le rhumatisme ; pour la même raison, la seconde serait une pneumonie abdominale : ces expressions ne seraient pas plus inexactes dans ce cas que dans l'autre.

Le deuxième malade, quoique ayant de la diarrhée, a reçu aussi la potion alcoolique ; et les deux pneumoniques étaient guéris l'un et l'autre. Nous verrons en quoi consiste la guérison.

Ici, le professeur explique les raisons pour lesquelles on donne l'alcool dans les affections franchement inflammatoires, et la pneumonie, en particulier : il dit que c'est en conformité des données

de la physiologie moderne, qu'il expose assez longuement, et qui se résument ainsi :

« L'alcool est un aliment, et le seul aliment qui soit toléré dans la pneumonie ; c'est donc à lui qu'il faut avoir recours, car l'inflammation n'est pas une exaltation des forces, comme l'a dit sottement le vitalisme : l'inflammation est, au contraire, une véritable prostration.

» Cette opinion est aussi celle de M. Todd, qui, en conséquence, conseille et préconise l'eau-de-vie pour remédier à cette prostration, pour la combattre, et mettre le sujet en état de se défendre.

» Voici une autre théorie : M. Cl. Bernard a découvert, comme vous savez, qu'en coupant des filets du grand sympathique, il se développe, dans les parties où ils se rendent, de la chaleur, de la rougeur, et ce dépôt quelconque qu'on trouve dans les tissus ; la circulation du lieu est considérablement ralentie. Dans l'inflammation, le sympathiqne n'a pas été coupé et ne cesse point d'être en rapport direct avec la partie phlogosée ; mais l'action en est diminuée, affaiblie, supprimée ; tandis que l'innervation de la vie animale se maintient dans toute sa force.

» Ce serait donc en définitive, l'oppression du trisplanchnique par le système de la vie de relation, qui constituerait le phénomène, jusqu'alors si inconnu, de l'inflammation.

» D'un autre côté, M. Claude Bernard avait remarqué que la glande sub-linguale, qui reçoit les deux ordres de nerfs, est rouge, turgide (et chaude, sans doute), au moment de sa sécrétion, sans que, cependant, il se développe d'inflammation. C'est qu'ici la circulation, loin d'être ralentie, a, au contraire, pendant la fonction, une activité accrue : le nerf de la vie organique l'emporte donc sur l'autre système. Or l'alcool portant préférablement son

action sur le centre céphalo-rachidien, celui-ci se trouve bientôt narcotisé, et laisse reprendre à son antagoniste une influence prépondérante qui ravive la circulation locale, pâlit la rougeur, refroidit la partie, et enlève les dépôts.

» Quoi qu'il en soit de ces phénomènes, continue le savant professeur, l'alcool vous rendra de grands services ; car, grâce à l'extension des habitudes alcooliques, il n'y a pas de petit village où ne se trouve un café, et, par conséquent, un débit de ce médicament.

» Les premiers effets de l'alcool sont de diminuer la fréquence du pouls, et de rendre la peau halitueuse. Ainsi, chez le premier malade, le frotteur, qui délirait, qui avait la peau chaude, sèche, aride, *mordicante,* comme disaient les anciens ; et dont le pouls battait cent-vingt fois par minute, la peau est devenue promptement humide, le pouls descendait vers cent pulsations, et le délire cessait : les choses se passent toujours de cette manière : j'ai vu la fièvre tomber en trois heures de temps.

» Les phénomènes généraux s'amendent donc rapidement ; mais il faut convenir que l'état local ne se modifie point avec la même rapidité ; au contraire, la résolution s'y fait beaucoup plus lentement, et moins nettement que dans la pneumonie traitée par les antimoniaux ou la simple expectation. »

Voici maintenant les conseils très importants que donne le professeur pour l'administration de l'alcool :

« On prescrit, aux adultes, de soixante à cent vingt, deux cents, et même deux cent cinquante grammes d'eau-de-vie, qu'on aromatise avec quinze grammes de teinture de cannelle, ou tout autre composé alcoolique doué d'odeur et de goût prononcés ; pour masquer la nature du médicament on délaye, on étend la

masse dans une quantité convenable d'eau édulcorée, et on l'administre dans les vingt-quatre heures, par prises distantes d'une heure et demie à deux heures, qu'on éloigne ou rapproche ensuite d'après cette indication : si, au début, l'excitation se produit franchement (l'excitation que j'ai moi-même mentionnée), donner le breuvage toutes les deux heures ; si cette excitation ne se produisait pas, rapprocher les prises jusqu'à production du phénomène, et s'arrêter à la distance où il se manifeste; quand plus tard, l'excitation cesse de se produire, écarter les doses suivant les cas. »

Là se termine ce que la leçon de M. le professeur Béhier, du 16 juin, a de particulièrement intéressant pour moi ; je vais revenir en arrière, pour faire ressortir, de ce résumé fidèle, tous les avautages qu'il offre à ma cause.

Et, en commençant par la fin, je ferai remarquer que le mode d'administration recommandé par M. Béhier, — qui est aussi celui de M. Todd — prouve, de la part du professeur de l'Hôtel-Dieu, une étude approfondie et une appréciation parfaite de l'action de l'alcool sur les malades.

L'alcool produit de l'excitation, et cette excitation est nécessaire. Mais elle pourrait être lente à se produire, ou même manquer tout-à-fait ; soit que l'individu eût une tolérance exceptionnelle pour les spiritueux ; soit, au contraire, qu'étant déjà narcotisé, il ne fût au régime que depuis trop peu de temps : c'est dans ce cas qu'il faut augmenter et rapprocher les doses. Une fois que l'excitation a été obtenue, l'alcool l'allonge par la continuité et l'accumulation de ses effets ; et un moment arrive où l'interrègne de calme disparaît entièrement. Alors, le sujet est congestionné, alcoolisé, narcotisé, d'une manière définitive et permanente : il

prend à ce moment, d'une façon continue, cet air étonné, indifférent, hébété, qui m'a frappé, et dont je me rendais si mal compte dans le principe ; car, sachant l'individu malade, je ne songeais pas à faire porter à l'alcool, aucune part de responsabilité cérébrale.

Le sujet arrivé à ce degré nécessaire de narcotisme, il ne faut plus que l'y maintenir ; les doses sont donc éloignées dès ce moment, mais ne le sont pas assez pour permettre le réveil cérébral du malade, inconvénient, du reste, auquel on remédierait bientôt et facilement, par des doses de nouveau plus fortes et plus rapprochées.

Ainsi, c'est dans la narcotisation de l'individu que gît le mystère de l'utilité apparente et trompeuse de l'alcool dans la pneumonie.

J'ai eu soin de noter, de rappeler, que sous l'influence de boissons spiritueuses, la peau est stimulée dans ses fonctions et se couvre de sueur ; qu'un moment arrive où le pouls se modère, et où la température animale baisse. Ces phénomènes se montrent pareillement dans l'alcoolisme thérapeutique aigu, dans le narcotisme alcoolique provoqué ; ils se montrent avec une rapidité proportionnelle aux doses, et dans la mesure que peut permettre la réaction propre à la maladie : ils rentrent, par conséquent, dans la règle générale.

Les physiologistes ont diversement interprété ces phénomènes, et en ont tiré des inductions différentes. Pour moi, en ayant déjà parlé longuement, je n'ai plus besoin que de les mentionner ; cependant, si j'étais encore obligé de m'expliquer sur leur compte, je dirais sommairement, ou je répéterais : « Pendant le narcotisme alcoolique, l'accablement du système nerveux ralentit toutes les fonctions, même la circulation et la respiration ; de même les

réactions chimiques intestines, et les combustions animales, productrices de chaleur, éprouvent un arrêt, ou un ralentissement : de toutes ces causes, résulte un abaissement de la température, augmentée jusque là, comme tous les actes qui concourent à sa production. En ce moment, le narcotisme alcoolique perd sa résistance au froid, normale et acquise ; et sa chaleur diminue encore par la volatilisation de l'alcool dans ses émonctoires, particulièrement dans le poumon, qui ramène un air intact ou moins carbonique.

L'humectation de la peau, avec l'abaissement consécutif du pouls et de la température, compatibles avec les symptômes réactionnels de l'affection aiguë, ne sont donc qu'un triple effet de l'action générale de l'alcool, et du narcotisme qu'il produit. La sédation signalée ne venant point d'une modification favorable de la pneumonie, que le sommeil fonctionnel abandonne, *au contraire*, à elle-même, s'étend ou se transforme ; cette sédation est, par conséquent, trompeuse : on a simplement narcotisé le sujet, et mis un voile sur sa maladie. »

Dans la méthode alcoolique, on ne conduit pas les malades jusqu'à l'ivresse confirmée ; aussi perdent-ils moins de chaleur que dans ce dernier état ; et, comme je le disais tout à l'heure, la réaction dont s'accompagne la maladie, empêche un plus grand abaissement : c'est la longue persistance de la chaleur de la peau et du mouvement fébrile, jointe au facies hébété, l'hémomètre animal, qui m'a donné l'idée d'une guérison imparfaite, et m'a fait découvrir l'extension, ou la transformation élargie de l'affection primitive, avant que j'eusse entendu M. le professeur Béhier constater qu'ici, la résolution est plus longue et moins

franche que par les antimoniaux et les autres méthodes de traitement.

La fièvre et la sécheresse des téguments sont une expression de l'état phlegmasique ; elles ne peuvent diminuer et cesser qu'avec l'inflammation ; et on a vu, d'après la remarque même du professeur, que, malgré le vésication, inséparable de l'alcool, la résolution, dans la méthode alcoolique, est plus longue et moins franche que dans toute autre méthode thérapeutique : l'état général s'améliorerait avec cette étrange rapidité, tandis que la lésion locale persisterait, ne se modifierait qu'en s'étendant, et qu'en passant à un autre état, souvent plus dangereux que le premier ! Les phénomènes généraux, dans les phlegmasies franches, sont toujours en corrélation avec l'état local ; il est impossible qu'une inflammation viscérale bien établie, rétrocède et s'efface en quelques heures : le bien signalé n'est qu'un mirage dangereux. Cet état de *difficile et lente résolution* ne pouvait pas échapper à la sagacité de M. Béhier, qui, d'ailleurs, l'aurait appris de Schelamer, qu'il cite lui-même à cette occasion : cet état constaté et reconnu par le professeur de l'Hôtel-Dieu, lui-même, est la condamnation radicale de la méthode alcoolique généralisée.

On ne s'étonnera donc point que chez le frotteur, que j'avais examiné avec soin, deux jours auparavant, qui portait cet air hébété, cet air caractéristique d'un alcoolisme assez modéré, le côté malade de la poitrine présentait, à cette heure, comparativement à l'autre poumon, une matité très manifeste et très étendue ; que la respiration y fût rude et presque soufflante sur une grande étendue, dépassant ainsi, de beaucoup, les limites primitives de la lésion. Ces caractères physiques, communs à tous les malades restés en dehors de l'indication traditionnelle, et ils sont infiniment

nombreux, les caractères physiques, l'expression narcotisée de la physionomie, et la continuation d'un certain degré de fièvre, entretenue par le remède et par l'état pulmonaire nouveau, prouvent que les sujets guéris par l'alcool demeurent malades.

Mais que devient donc la phlegmasie pulmonaire sous l'influence de l'alcool ? Quel est cet état nouveau et particulier, produit par l'alcool, qui est convaincu de ralentir et de troubler la résolution de la pneumonie, et d'en provoquer la transformation?

La percussion montre que si la matité diminue *peut-être*, elle s'étend beaucoup au-delà de l'espace primitivement phlogosé. L'auscultation indique que les râles pneumoniques disparaisssent, à l'ordinaire, si la maladie est légère comme celle que nous offre communément, depuis une trentaine d'années, une constitution médicale à cet égard particulièrement bénigne ; mais elle ne fait pas constater une respiration revenant à la douceur et à la souplesse normales: le bruit respiratoire reste rude et presque soufflant ; ou faible et obscur, dans une étendue dépassant la lésion première d'autant que la matité elle-même. Voilà les faits ; ils prouvent la gravité de la question ; mais ils n'en peuvent donner la solution, qu'on ne pourra obtenir qu'avec le temps, et en suivant attentivement les malades traités par l'alcool.

Je suppose cependant que si le sujet a une bonne constitution, l'abandon de l'eau-de-vie permettra à la nature de dissiper cet état morbide qu'elle aurait empêché, en résolvant depuis longtemps l'inflammation pulmonaire. Mais si l'individu est menacé de tuberculose ; s'il a une constitution qui puisse le faire glisser dans cette diathèse ; si celle-ci existait déjà à l'état latent, l'induration persistante et agrandie de la pneumonie alcoolisée et transformée, pourrait bien être une cause déterminante de la naissance

ou de la manifestation des tubercules, et en offrir elle-même la transformation. Si de cette hypothèse, déjà rendue si probable par les faits, on rapproche l'étiologie alcoolique de la phthisie, et les propres appréhensions de M. Béhier à l'égard des deux premiers malades que je lui emprunte, et que j'ai commentés à ma manière, on se rapproche bien de la démonstration : le danger ne serait-il pas encore plus grand, si la tuberculose avait déjà donné des signes évidents de son existence?

Si l'alcool réveille ou suscite les tubercules chez les pneumoniques non adonnés aux boissons fermentées ; si, seulement, il pouvait en être soupçonné, le traitement alcoolique de la tuberculose soulèverait, à son tour, de graves objections, et créerait de graves responsabilités : je rappelle ce que j'ai dit plus haut :

« L'alcool est un aliment, et le seul qui soit toléré dans la pneumonie et les phlegmasies franches; c'est donc à lui qu'il faut avoir recours, car l'inflammation n'est pas une exaltation, mais bien une perte des forces. »

Si l'alcool est un aliment, c'est un aliment respiratoire ou de calorification; il n'est nullement reconstituant; et c'est aux aliments de cette dernière catégorie qu'il faudrait aller demander le rétablissement des forces, dévorées subitement par l'inflammation. L'alcool stimule la nutrition par ses propriétés physiologiques, et lui vient en aide en fournissant ses éléments aux opérations qu'elle accomplit dans les organes; mais il n'y concourt pas directement, puisqu'il ne laisse, en réalité, rien dans l'organisme. Il excite, au contraire, le système nerveux ; il le narcotise bientôt, et amène une suspension plus ou moins complète des phénomènes d'assimilation et de désassimilation. Par cette propriété négative, il pourrait servir dans le traitement de l'in-

flammation, puisqu'il établirait la diète la plus parfaite ; mais il ne faut pas oublier que l'alcool est un excitant ; et, comme je viens d'en faire l'observation, que le sommeil fonctionnel livre, à elle-même, la maladie, qui poursuit sa marche en se transformant.

L'alcool pourrait donc favoriser l'élaboration et l'utilisation d'aliments foncièrement nutritifs ; mais ceux-ci, privés de toute propriété excitante, et faisant complétement défaut, puisque la maladie ne le tolère point, il est évident que ce que l'on demande à l'alcool, ce n'est pas un aliment restaurateur des forces, que la maladie tient fatalement paralysée : il faut bien en convenir, c'est à l'élément respiratoire de la théorie que l'on s'adresse.

La faiblesse, l'adynamie, l'asthénie, la prostration..., dans les affections inflammatoires franches, sont suspectes; un individu tombe de la santé dans une maladie phlegmasique ; il se couche, il ne peut plus se tenir ; on lui tire du sang ; on le prive de tout aliment, d'alcool surtout; on lui donne des débilitants ; et il guérit, et ses forces reviennent dès ce moment. La faiblesse n'était donc pas vraie, et la vieille distinction entre les forces opprimées et les forces déprimées, n'est donc pas une vaine doctrine ; la pneumonie, puisque c'est surtout d'elle qu'il s'agit et que l'alcool ne la guérit point, en prouve la grande vérité ; car, souvent, une saignée en relève le pouls et restitue à ce dernier les caractères fébriles qui sont en harmonie avec l'état local ; et qui, jusque-là, étaient en désaccord apparent avec l'importance de la lésion.

L'intention avouée de mettre, par l'eau-de-vie, le sujet en état de se défendre, signifie que la pneumonie guérira ensuite par la seule expectation, quoique le vésicatoire soit l'accompagnement indispensable de la méthode ; mais elle signifie aussi que l'alcool n'est qu'un artifice thérapeutique involontaire ; car des médecins

savants, des praticiens consommés, savent trop bien que forces et santé sont des expressions amies ; mais que forces et maladie sont des termes qui s'excluent : les forces que donne l'alcool dans ce cas, ne sont que de l'excitation ; ce sont des forces de mauvais aloi ; et on voit, en effet, ce qu'elles produisent. Un agent qui, sans action spéciale sur la maladie, produirait, dans une affection aiguë franche, à la fois, des forces vraies et une diminution de phénomènes tant réactionnels que physiques, serait sans contredit une véritable merveille.

Créer une théorie de la faiblesse inflammatoire ; appliquer cette théorie à la pneumonie franche, ne sont pas des idées heureuses ; et établir une thérapeutique sur des idées fausses, est une entreprise que le hasard peut favoriser par exception, mais qu'en général, la pratique condamne bientôt, en répétant que les théories sont bonnes seulement quand elles se subordonnent à l'expérience et s'accordent avec elle.

Qu'on le remarque bien d'ailleurs, les leçons de M. Robert Bentley Todd, conduisent à la négation de toute science médicale. Un homme tombe malade ; il a de la fièvre, il faut lui donner de l'alcool, le griser et le tenir gris ; un autre manque de fièvre, il faut encore lui donner de l'alcool ; et ici, tout le monde est d'accord sur le fond. Dans tous les cas, la maladie doit fatalement parcourir son évolution naturelle ; il ne s'agit que de faire vivre le sujet assez pour l'accomplissement de cette évolution, en soutenant ses forces, seules nécessaires à sa défense : tout est là ; tout est dans l'alcool ; tout autre médicament est frappé d'impuissance radicale.

Le diagnostic n'est plus nécessaire ; l'anatomie pathologique est inutile ; la matière médicale, la pharmacologie, la thérapeutique n'ont plus d'objet : la maladie doit fatalement suivre son cours ;

l'alcool lui en fournit le moyen : la médecine ne peut rien ; le médecin peut se retirer.

La théorie de l'inflammation par la découverte de M. Claude Bernard n'est pas applicable ici ; elle ne le serait point quand même elle pourrait être admise sans objection.

En sectionnant un filet du grand sympathique, on produit de la rougeur, de la tuméfaction et de la chaleur : quelque chose qui paraît ressembler à l'inflammation, mais qui s'en éloigne, même sans possibilité de comparaison.

Cet état inattendu a révolutionné les esprits et la science ; j'ai dit ailleurs combien on en a abusé, je suis obligé d'en dire aujourd'hui quelques mots, qui me conduiront à la preuve de mon assertion [1].

La circulation du lieu privé de ses vaso-moteurs se ralentit considérablement ; le sang y devient donc stagnant ; le seul ralentissement dans la marche de ce liquide, suffit pour produire les trois phénomènes qui sont une imitation éloignée de l'inflammation, qu'on retrouve en pathologie dans des cas bien différents et dépourvus de phlogose, comme les engorgements variqueux, par exemple. Mais la dureté inflammatoire manque aux autres caractères que produit dans les tissus la section ou la paralysie du nerf ; la chaleur de la stagnation n'est pas, non plus, celle de l'induration phlegmasique ; la tuméfaction est plus diffuse que celle de l'inflammation ; la circulation locale, dont la lenteur cause une fluxion passive, diffère du tout au tout, de celle des parties enflammées : enfin l'inflammation accélère la circulation générale,

[1] Voy. notre travail sur l'urticaire.

et la section du grand sympathique ne l'influence en aucune façon.

La section du vaso-moteur agit du centre à la circonférence, et produit dans ce sens, la stase sanguine et les phénomènes qui lui appartiennent. L'inflammation, si elle dépendait d'une cause analogue, serait d'emblée large et diffuse, puisqu'un même filet se divise, se subdivise et se répand à de larges espaces. Au contraire, l'inflammation, dans le parenchyme pulmonaire, par exemple, débute, le plus souvent, dans de très étroites limites ; elle s'étend successivement, et gagne des points qui sont sous l'action directe d'autres filets, d'autres subdivisions, dont une partie va présider à la circulation de portions pulmonaires saines, comme le faisaient les ramuscules dont quelques divisions allaient au premier noyau phlogosé. Ici donc, ce ne seraient que les extrémités vaso-motrices qui seraient réduites à l'inaction, tandis qu'immédiatement au-dessus, le nerf se porterait bien. Ce cas est opposé à l'autre, à la section ; et j'avais raison de dire que quand même il existerait une plus grande analogie entre les phénomènes de la stagnation paralytique et les caractères physiques de l'inflammation, la fertile découverte de M. Claude Bernard ne pourrait pas servir à une théorie de l'inflammation.

Enfin, en admettant qu'on pût trouver dans la suspension de l'action nerveuse de la vie organique, la théorie vraie de l'inflammation, il ne serait pas cependant exact de dire que l'inflammation est due à la prépondérance de l'autre système et à l'oppression du premier par celle-ci. Les nerfs cérébro-spinaux n'acquièrent point une puissance plus grande, parce que les vaso-moteurs ont perdu la leur ; leur activité reste la même ; et la prédominance n'est que relative et secondaire. De même, le narcotisme du système de la vie de relation ne relève pas le sympathique, ou ne paraît le

relever que parce que l'autre est opprimé. Encore faudrait-il prouver que le nerf trisplanchnique ne sent pas les effets du narcotisme alcoolique.

Quoi qu'on dise, l'inflammation reste toujours un acte vital, dont les conséquences nous sont assez bien connues, mais dont l'essence nous échappe encore d'une manière complète. Cette réflexion me conduirait à placer un mot de défense pour le vitalisme, qui étant une doctrine, c'est-à-dire une religion médicale, professée par des médecins, a droit comme toute doctrine, au respect des confrères de toutes autres croyances. L'entreprise ne serait peut-être pas très difficile ; mais quand on voit des membres de la vieille école, se mettre, malgré la réputation contemporaine, aussi grande que pure et méritée, du dernier représentant du vitalisme, se mettre à la remorque de la nouvelle médecine mécanique, et renchérir sur elle, on est détourné d'un pareil dessein.

Pour finir, il faut encore ajouter que si la circulation, ralentie par la section des vaso-moteurs, ne se rétablissait pas, la stagnation sanguine produirait des dépôts, qui pourraient n'être pas repris, deviendraient des corps étrangers, devraient être éliminés, et provoqueraient une véritable inflammation. Mais cette inflammation serait alors un accident consécutif, et non un effet direct de la section, qui, comme opération, pourrait aussi donner lieu aux phénomènes inflammatoires.

Je reprends maintenant mon étude clinique.

Le malade couché au n° 13 était plus âgé que son voisin. Il n'avait pas l'habitude des alcooliques, mais il était très lymphatique. Cette circonstance de l'expression apathique qu'il présentait,

m'avait fait croire que sa constitution devait bien tolérer l'alcool. J'avais sous ce rapport, rapproché ce malade du tuberculeux de M. Moissenet et du pneumonique de M. Paul, qui, cependant, on se le rappelle, ressentaient vivement, le premier surtout, les effets excitants de l'eau-de-vie. Cet individu offrait donc, mais à un degré moins frappant que le frotteur, cette espèce de stupeur, qui est un degré de l'abrutissement alcoolique, bien plutôt qu'une placidité constitutionnelle ayant une appétence particulière pour les spiritueux.

Enfin, cet homme était marié et père d'enfants bien portants. Cependant, il s'enrhumait assez facilement, dans son métier de maçon ; mais la toux n'avait jamais présenté ni une longue durée, ni aucun autre caractère particulier, et n'avait amené, non plus, aucune expectoration spéciale. Il avait pris froid en travaillant ; puis il avait eu un frisson, sans point de côté bien marqué ; la diarrhée s'était bien montrée, et le sujet était entré à l'hôpital.

A son entrée, il ne présentait aucun signe caractéristique pour un diagnostic immédiat. Seulement, la diarrhée et l'état général faisaient soupçonner une fièvre continue. La pneumonie s'étant démasquée, on avait administré l'éau-de-vie, malgré le dévoiement, qui ne persista pas.

Le malade avait éprouvé de la part de la potion de Todd, ce qu'elle produit toujours ; mais en ce moment (16 juin), ces effets se réduisent à une chaleur et à une dilatation qui ne lui déplaisent pas, parce qu'elles sont très modérées. Il mangeait, mais sans appétit ; sans cet appétit des convalescences franches de la pneumonie, et il était loin de se sentir en état de sortir.

Le poumon malade conservait une matité manifeste et très étendue ; la respiration y était faible, plus faible que rude ;

obscure, et comme profonde et éloignée de l'oreille, dans tout l'espace mat, qui était bien plus large que la lésion primitive. La fréquence de ce résultat et la déclaration du professeur me dispensent d'insister davantage.

J'apprenais, en même temps, de cet homme, que son voisin, quoique encore malade, avait préféré retourner chez quelque parent, que rester à l'hôpital. La percussion et l'auscultation, on ne l'a pas oublié, semblaient indiquer, chez ce dernier sujet, que la résolution, loin de se faire, cédait la place à un envahissement d'induration nouvelle.

Le 13 juin, un vieillard de soixante-deux ans venait occuper le n° 29 de la salle Ste-Jeanne. Cet homme, maçon de son état, ne pouvait plus travailler ; il était inscrit au bureau de bienfaisance et vivait d'assistance. Il toussait beaucoup ; ses crachats étaient liquides, peu aérés et contenaient quelques noyaux, petits, jaunes, et peu consistants, maintenus à la surface du liquide par la densité de celui-ci et par une mousse salivaire peu abondante. Sa poitrine était pleine de râles sonores, et n'en faisait entendre que très peu d'humides.

C'était donc une misère catarrhale ; une bronchorrhée indigente, dont les accès de suffocation, de toux, d'expectoration, n'avaient rien de régulier.

Il fut prescrit à ce brave homme, cent grammes d'eau-de-vie par jour, en six fois, et étendue d'eau chaude sucrée. Ici l'alcool paraissait tout-à-fait indiqué.

Le 16, cet homme me rendait compte des effets que l'alcool produisait sur lui. Ce sont toujours les mêmes phénomènes d'excitation ; seulement, chez ce malade, la chaleur était *du feu :* ce

qui était probablement dû à l'addition de l'eau chaude, la température multipliant l'action des boissons alcooliques.

En outre, cette ardeur brûlante, ce feu, *lui serrait ordinairement l'estomac et la respiration, comme un trou qui se ferme* momentanément, et qui se rouvre bientôt après pour laisser passer l'air. Ce dernier symptôme est un spasme synergique de l'estomac et du diaphragme : j'ai vu, plusieurs fois, des personnes non habituées éprouver ce resserrement et avoir le hoquet, à la suite de l'ingestion d'une petite quantité de liqueur forte.

Ces accidents alcooliques ne duraient pas au-delà de vingt à vingt-cinq minutes.

Le 16 juin, le vieillard disait en outre, se trouver assez bien. Son expectoration, plus abondante que les trois jours précédents, renfermait un peu plus de ces mucosités jaunâtres, nageant au-dessus du liquide pituiteux, dont le crachoir était, ce jour-là, entièrement plein. Sa poitrine, au moment de cet examen, contenait moins de ronchus bruyants ; on n'y rencontrait que quelques râles humides ; mais la respiration y était certainement plus faible, plus obscure que l'avant-veille. La sonorité avait pareillement diminué. L'habitus n'avait pas changé, si ce n'est dans la physionomie, qui commençait à devenir alcoolique.

Ce nécessiteux, à qui l'alcool et l'hôpital semblaient si bien convenir, n'a pas été sensiblement amélioré. Je ne l'ai pas revu ; mais la veille de sa sortie (fin du mois), ses accès de toux étaient aussi fréquents, et dérangeaient autant les voisins, qu'à son entrée. L'hygiène et le régime avaient fait ce qu'ils avaient pu ; mais, si j'osais dire ma pensée, ils avaient été contrariés par l'eau-de-vie et la température du breuvage, dont la constitution et l'emploi dans l'asthme, sont, aussi, une importation britannique.

M. Peter, chargé de la Clinique officielle de la Pitié, publiait, cet hiver, dans la *Gazette des Hôpitaux*, un cas de pneumonie primitive, accompagnée de diarrhée, chez une femme peu robuste; et également guérie avec une facilité extrême, et par une médication presque négative : l'alcool peut-il faire mieux? peut-il faire aussi bien?

Enfin, je visitais, une dernière fois, les salles de la clinique de l'Hôtel-Dieu, le 12 juillet suivant. Le savant professeur a fait, ce jour-là, en peu de mots, l'histoire d'une jeune fille scrofuleuse qui, au sortir d'une scarlatine, fut prise d'albuminurie. Envoyée au bain, cette malade paraît avoir pris froid, quoiqu'elle eût été entourée de toutes les précautions possibles, et elle contracta une pleuro-pneumonie. La potion alcoolique lui fut administrée, et avec grand avantage, dit le professeur, qui prit occasion de ce succès pour recommander de nouveau l'alcool dans les inflammations viscérales aiguës.

Je n'ai pas vu cette jeune fille; mais sa constitution, ses deux premières maladies, l'albuminurie surtout; et la double affection pectorale contractée sans raison, nous font comprendre l'utilité exceptionnelle de l'alcool dans ce cas : l'alcool a des indications; et c'est précisément pour cela qu'il ne peut être généralisé.

Comme on le voit, l'alcool, dans les cas très rares où son usage a été suivi d'un résultat heureux, n'a eu qu'une utilité négative, ou du moins indirecte. Pour les autres cas, il est prouvé par la clinique, par la parole du maître, par tous les écrits, même par ceux où il est le plus préconisé, que cet agent employé d'une manière générale, et sans restriction, dans les maladies fébriles

aiguës, est nuisible aux bonnes constitutions, chez qui il retarde où empêche la résolution ; et aux mauvaises, chez qui il favorise ou accélère le développement d'une diathèse désastreuse.

Cette nocivité, qui n'est pas contestable, doit-elle faire rejeter d'une manière générale aussi, l'alcool de la thérapeutique, et particulièrement du traitement des phlegmasies franches ?

Dans le courant d'avril 1868 [1], un ivrogne, après un excès alcoolique, entrait à l'hospice de Charenton, dans un état de prostration, compliqué de hoquet, de nausées, de soif ardente et d'anorexie. Un des éléments de la médication de M. Deguise fut la limonade vineuse; et il est probable que si ce médecin distingué n'eût pas jugé que des lésions particulières et irrémédiables s'étaient ajoutées aux désordres chroniques de l'alcoolisme, il aurait fait entrer les spiritueux en plus grande proportion dans le traitement.

Au commencement de cette année, un autre individu adonné aux habitudes alcooliques, entra à Lariboisière dans un état de calme, et atteint de.... [2].

Le traitement fut celui de l'affection intercurrente ; les spiritueux n'en firent point partie, et le malade tomba dans un délirium tremens qui l'emporta. Cet accident ne doit pas étonner ; on sait que si le délire crapuleux se déclare après des excès dans l'habitude même de boire, il se manifeste aussi dans la diète des boissons fermentées, et par elle. Ces deux états, cependant, ont une origine trop différente, pour être semblables. Dans l'un, en effet, le buveur a ajouté à son excitation habituelle, celle de

[1] *Gazette des Hôpitaux*, 1869, nº 23.

[2] J'ai égaré la note relative à cette observation.

nouvelles libations : il y a excès ; dans l'autre, au contraire, le cerveau ne reçoit plus son excitant accoutumé et devient indispensable : il y a défaut, et délire par inanition. Ce délire pourrait s'appeler délire *à froid*, ou *à jeun*. Et si les idées délirantes sont de même nature dans les deux cas, c'est qu'elles sont inhérentes à la lésion ou aux modifications produites par les alcooliques dans l'organe d'où elles émanent. Mais ce fond commun de divagations écarté, si l'on étudie avec attention ces deux états, comme il nous a été donné à nous-même de le faire, on reconnaîtra dans le délire, et dans les autres symptômes qui l'accompagnent, des différences assez tranchées, pour que le traitement soit obligé d'en tenir compte : dans le premier cas, il faut ramener l'ivrogne à son degré d'excitation habituelle, et devenue physiologique pour lui ; dans l'autre, il faut le reconduire ; et, ici, les alcooliques seuls peuvent procurer ce singulier bienfait.

Dans une observation analogue, la même peut-être, le médecin, qui est un homme des plus capables [1], avait, sans doute, voulu réveiller l'excitation cérébrale en défaut, par l'opium à dose croissante. Mais, comme je viens de le dire, et comme on le verra dans un autre fait, dont le médecin n'a pas besoin, non plus, qu'on fasse son éloge, il paraîtrait que, dans le cas, l'opium ne peut pas remplacer le stimulant accoutumé ; et que, par conséquent, s'il réussit quelquefois dans la circonstance contraire, ce n'est qu'en faisant tomber le sujet dans le sommeil, qui est la terminaison heureuse du délirium tremens.

Si l'on applique ces principes aux observations que MM. Blachez et Bourdon ont communiquées à la Société médicale des hôpitaux de Paris, dans sa séance du 10 juin 1869, on reconnaît aussitôt

[1] M. Lallier, *Gaz. des Hôpitaux*. 1869, n° 13.

que ces cas restés obscurs pour ces praticiens distingués, reçoivent une explication entièrement satisfaisante, et qu'ils rentrent dans la règle. Car la femme de la Maison de Santé passe, sans transition, de la congestion alcoolique d'une orgie, à la santé parfaite; tandis que le malade de St-Louis tombe chez lui, à jeun, par conséquent, dans un délire crapuleux, d'où il passe dans la prostration et les hallucinations de l'inanition alcoolique; état, dont la nature, privée du secours souverain, ne le retire qu'avec peine, mais d'où elle le sort cependant, avec un triomphe complet.

Les médecins américains et anglais, en proposant, pour l'opposer au délirium tremens, la teinture de digitale, après l'avoir empruntée eux-mêmes à l'école italienne, n'ont pas fait cette distinction, que du reste, on ne trouve pas plus dans nos auteurs ; et, de la confusion de deux situations opposées, il résulte que l'utilité réelle de la digitale dans l'une, se change en un véritable danger dans l'autre.

Dans la soirée du 5 avril 1869 [1] un individu entrait à la maison municipale, dans le service de M. Demarquay, pour une luxation de l'astragale, avec plaie pénétrante.

Le blessé était âgé de cinquante-six ans, marchand de vins, et adonné à l'habitude de boire. Le lendemain matin, après l'extraction de l'os luxé, M. Demarquay, dont les travaux et les expériences sur l'alcool sont connus, ordonna à ce malade une potion avec quarante gouttes de laudanum liquide de Sydenham, précisément à cause des habitudes alcooliques avouées.

La nuit qui suivit l'opération fut sans sommeil ; et le jour qui lui succéda fut marqué par un frisson très intense, suivi de sueurs abondantes. Le sujet vomissait tout ce qu'il prenait, même la

[1] *Gaz. des Hôpitaux*, 1869, nº 77.

potion opiacée. Les traits s'altérèrent; le frisson se renouvela le 10; et le soir de ce même jour, l'opéré mourut d'une infection purulente.

Mais le premier frisson avait eu lieu moins de quarante heures après l'accident : peut-il y avoir eu, en si peu de temps, suppuration et infection purulente? ne serait-il pas plus probable que la commotion de la chute, et celle de l'opération, aidée par le chloroforme même, ont produit les accidents, chez cet homme, dont le système nerveux, manquant d'un stimulant indispensable, que l'opium devait et ne pouvait remplacer, n'a pu supporter ce double ou triple choc?

Je conserve l'observation suivante, quoique prise dans ma pratique, à cause de l'intérêt tout particulier qu'elle présente.

Le 27 décembre 1868, j'étais appelé auprès du sieur B., qui était malade depuis la veille, mais qui ne s'était alité ce jour-là, qu'après avoir vaqué à ses principales affaires.

Le sieur B. a trente-six ans; il est de taille moyenne, bien musclé, et d'un embonpoint assez notable. Sa santé est généralement bonne.

Je diagnostiquai l'invasion d'une varioloïde, et conseillai le repos au lit, de la bourrache chaude et un régime approprié.

Mon diagnostic était établi sur les symptômes mêmes que présentait le malade, et sur les commémoratifs, savoir : que le sujet avait été utilement vacciné; que depuis six jours seulement, j'avais cessé de donner mes soins à sa fille, âgée de onze ans, pour une varioloïde qui avait été assez compacte; et que, dans l'intervalle un sien employé avait dû être envoyé à la maison Dubois, pour la même affection, qui fut chez lui extrêmement bénigne.

Deux jours après, j'étais rappelé près du sieur B. Il avait passé une mauvaise nuit; non qu'il eût souffert, car, au contraire, ses douleurs de tête et de reins s'étaient entièrement dissipées; mais il n'avait pas dormi, et il était inquiet, sans pouvoir assigner aucun sujet à cette inquiétude.

En effet, le malade était abattu ; sa physionomie exprimait l'affaissement, l'indifférence et le découragement. La peau avait perdu la chaleur du premier jour ; elle était flasque et pâle. Le pouls avait baissé, et surtout molli. La langue était humide et couverte d'un mince enduit blanchâtre : aucune éruption ne paraissait ; aucun organe n'était malade.

Confiant dans l'exactitude de mon diagnostic, je persistai dans l'idée d'un travail prodromique de variole ; seulement, l'éclosion était empêchée par une cause inconnue.

Je prescrivis cinq grammes d'acétate d'ammoniaque, à distribuer, dans les vingt-quatre heures, dans la tisane en usage ; un large sinapisme au milieu du dos, et deux centigrammmes d'extrait thébaïque pour la nuit.

Le lendemain, 30 décembre, la situation était encore aggravée. La nuit avait été aussi mauvaise ; la peau du malade était sans chaleur ; le pouls, sans force; le léger enduit blanc de la langue, était recouvert d'une couche épaisse d'un liquide transparent, dense et gluant. La prostration et l'apathie étaient extrêmes. — J'étais très inquiet à mon tour.

J'avais cru remarquer chez le sieur B., certains signes qui m'avaient fait soupçonner chez lui, l'habitude de boire. En outre, il est marchand à la Halle, et l'on sait qu'à Paris, la plupart des affaires du petit commerce se font au café ou chez le marchand de vins. Je posai donc la question, et il me fut répondu, par la

femme, que son mari buvait beaucoup ; et par le malade lui-même, que sa ration journalière était communément de six litres de vin, et, assez souvent, de huit litres ; mais qu'il n'usait presque d'aucune autre boisson.

Sur cette indication, j'ordonnai deux bouteilles de vin, que le malade prendrait dans les vingt-quatre heures, soit en nature, soit mêlé à la tisane chaude, ou au bouillon, également chaud : la chaleur, je le répète, doublant et multipliant la vertu du vin. Le malade accepta le remède avec plaisir ; et, le 31, la chaleur et l'animation revenaient d'une manière très encourageante ; la pilule d'opium avait procuré un peu de sommeil : il n'y avait encore aucune trace d'éruption, mais l'ensemble était satisfaisant, et excluait l'inquiétude de la veille.

Le traitement fut continué. Le 1er janvier 1869, l'amélioration avait fait de grands progrès. La peau du malade était chaude, tendue, rosée, et sans sécheresse ; le pouls s'était relevé et avait acquis de l'ampleur ; la langue restait encore humide, mais elle n'avait plus cet enduit froid de batracien ; le doigt promené sur le front sentait très bien de petites et assez nombreuses élevures, que les yeux appréciaient aussi distinctement ; il existait de semblables papules entre les poils modérément serrés de la moustache.

Le procès était gagné. La médication fut continuée avec exactitude ; mais ce n'est donc qu'à dater de ce jour seulement que la varioloïde ne fut plus douteuse.

L'éruption marcha régulièrement, pour la circonstance. Elle fut assez nombreuse, mais elle se développa peu. Beaucoup de papules avortèrent ; un grand nombre d'autres arrivèrent à la suppuration, mais restèrent coniques et se desséchèrent ; une plus petite quantité s'ombiliquèrent.

La réaction est restée toujours très modérée, quoique le vin ait été continué jusqu'à la convalescence, que rien n'a troublée. A ce moment, la dose du médicament fut successivement augmentée ; et le sieur B. reprit bientôt ses travaux et ses habitudes, content de sa guérison, moins peut-être que je ne l'étais moi-même.

Faudrait-il conclure de ce fait, qui me paraît très remarquable, que l'alcool est le meilleur agent dans les cas d'éruption variolique difficile ? A Dieu ne plaise ; car ce serait une erreur et une faute grave.

On voit, souvent, en effet, des varioles dont l'éclosion est rendue difficile ; ou la marche anomale, par un excès de réaction : ce ne serait pas, assurément, à celles-là que les spiritueux seraient favorables.

On les a cependant conseillés dans la période d'invasion des fièvres éruptives, à la manière de Laënnec pour la bronchite, et dans l'intention de pousser à la peau ; soit. Mais ces affections sont tellement pudiques, que pour peu qu'on porte sur elles une main indiscrète, on les voit s'effaroucher, se mutiner, et vous échapper. Chaque jour, nous voyons des cas troublés dans leur marche naturelle, par la main du médecin, qu'ils troublent, à leur tour, d'une manière fatale.

Quelle a donc été la raison de la grande utilité du vin chez le sieur B. ? La voici. Le vin a reconduit mon malade vers le degré d'excitation alcoolique qui lui était habituel, et qui était pour lui, comme elle est pour tous les buveurs, un état vicieusement physiologique. Remise dans sa situation normale acquise, l'économie a pu élaborer et mener à bonne fin, l'évolution de la variole.

Tel est le rôle de l'alcool dans les maladies aigues fébriles ; replacer, ou maintenir le buveur, dans son état physiologique antérieur. Il n'en a pas, il ne peut pas en avoir d'autre : la médication appropriée fait ensuite le reste.

Il est à noter que la réaction propre à la maladie, entretenue et ravivée par l'alcool, fait qu'une moindre quantité de celui-ci suffit pour rétablir l'équilibre indispensable.

Je puis donc formuler de cette manière, mes conclusions sur la question proposée :

1. L'alcool n'étant qu'un excitant, ne convient, dans les cas spécifiés, qu'aux individus livrés à l'habitude de boire ;

2. Ainsi replacés dans leur état pathologiquement physiologique, si la pneumonie, si l'affection dont les individus sont porteurs, est de celle que l'expectation guérit, elle guérira sans traitement ; si la gravité du cas réclame l'intervention, lui opposer les médications usuelles ;

3. L'avantage apparent de l'alcool dans les affections pyrétiques aiguës, et dans la tuberculose, est dû à la stupéfaction du système nerveux, qui ralentit les actes de transformation, et diminue la production, et, partant, l'exhalation de l'acide carbonique : sous l'influence de ce narcotisme, la maladie, livrée à elle-même, contenue, s'exaspère, et s'élargit ou se transforme.

Ainsi réduit à ses véritables proportions, le rôle thérapeutique des spiritueux n'est pas une innovation, je le répète ; car si l'indication de ces agents n'avait pas été formulée avec la précision qui lui convient, et que je lui donne, tous les pathologistes ont admis depuis longtemps, la nécessité éventuelle du vin, dans la pneumonie, par exemple.

Ce qui est nouveau, c'est la généralisation de l'alcool ; et comme

l'eau-de-vie ne trouve un emploi raisonnable et vraiment scientifique que dans des cas particuliers, et tout-à-fait spéciaux, son usage généralisé a réellement le double inconvénient d'une nécessité certaine dans les autres circonstances, et de l'oubli dans lequel vont se perdre les véritables indications de l'agent. Ces deux inconvénients sont également graves : l'un commande de délaisser la médication Toddienne que la provenance exotique et la mode défendent encore ; l'autre rappelle la nécessité du retour à l'usage traditionnel des alcooliques.

Il n'est pas douteux que la prescription classique du vin, dans quelques pneunomies, n'ait été l'une des origines de l'invention de la méthode alcoolique ; car elle peut être facilement adaptée aux théories que j'ai rappelées plus haut ; et j'avais raison de dire que le vieux-neuf qu'on en avait fait, mettait un masque sur la vérité, la défigurait, et la faisait oublier.

Il est vrai que l'ivrognerie est beaucoup plus répandue en Angleterre qu'en France ; à Londres, qu'à Paris ; et, même, qu'elle a, chez nos voisins, un caractère particulier, et, pour ainsi dire, national : c'est qu'elle est le produit infiniment plus fréquent de l'eau-de-vie que du vin.

Le tempérament alcoolique acquis est donc plus commun en Angleterre ; et nos confrères d'Outre-Manche, en généralisant la méthode de M. Todd, se trompent, ou se tromperaient moins souvent que nous ne ferions, dans une imitation qui n'a pas sa raison d'être : par conséquent, leur pratique serait aussi moins souvent nuisible.

Ajoutons que l'ivrognerie est particulièrement cultivée par la classe pauvre, rendue encore plus pauvre par la passion des liqueurs fermentées. Or c'est cette classe qui alimente les salles

des hôpitaux, et que la pratique civile ne rencontre guère, puisque les individus qui la composent, sont dénués de ressources, et manquent même souvent de domicile. Il résulte de cet état de choses, connu de tout le monde, que la médication alcoolique, née dans les hôpitaux, ne peut être, en tout cas, qu'une pratique hospitalière, même en Angleterre, où, cependant, les autres classes ne dédaignent par les spiritueux.

En résumé si, en France, l'abus des boissons est immense, il est, cependant, moins excessif qu'en Angleterre, où la mortalité par les spiritueux prend à son compte, nos chiffres de la tuberculose. L'ivrognerie, chez nous, est, en même temps, moins alcoolique ; en outre elle est moins commune dans les centres de moindre importance, et rare dans les campagnes, même dans celles où se cultive la vigne : ce qui veut dire que si le traitement par l'alcool trouve dans les hôpitaux de Paris, une application bonne quelquefois, et par hasard, puisqu'elle ne repose point sur des principes vrais et fixes, le fait serait plus exeptionnel dans les villes successivement plus petites ; et tout-à-fait rare dans les campagnes. Mais dans la pratique civile et dans celle des hôpitaux, on trouvera toujours des sujets qui, consommant copieusement, même sans véritable excès, auront besoin dans leurs pneumonies, qu'une quantité quelconque de vin, ou d'eau-de-vie étendue, soit ajoutée à la médication : à plus forte raison, si la consommation est abusive.

Une question ressort du sujet que je viens de traiter, et s'impose aux réflexions de l'observateur. La pneumonie serait-elle devenue, dans ces dernières années, une maladie si grave, que les traitements odrinaires soient restés sans puissance, et qu'il ait fallu

en chercher un autre? Y aurait-il eu quelque grande épidémie de phlegmasie pulmonaire ; quelque grande mortalité? Ou bien la maladie aurait-elle seulement changé de caractère?

Rien de tout cela n'a été allégué, n'a été porté à la connaissance du public médical, qui, d'ailleurs, ne l'a pas remarqué, de son côté. Mais ce que l'on sait, ce qne tout le monde répète, c'est que la pneunomie, échappée aux mains de la médecine physiologique, se dégage insensiblement, aussi, de celle de toute thérapeutique médicamenteuse, et ne demande plus, pour guérir, que la bienveillance passive de l'expectation : la pneumonie ne veut plus de traitement ; elle guérit par le simple repos et une bonne hygiène, et c'est le moment où cette opinion a conquis des suffrages que l'on choisit pour lui donner de l'alcool? Où est la raison de l'invention d'un nouveau traitement?

Si la pneumonie franche peut guérir par la seule méthode expectante, l'alcool doit nécessairement lui nuire : ces deux propositions sont vraies, toutes les deux, mais à un degré différent.

Imaginer la médication alcoolique pour une maladie considérée comme pouvant le plus souvent guérir seule, c'est un contre-sens dans lequel on pourrait voir un indice de la décadence que quelques-uns croient avoir remarquée ; ou, au moins, un signe du règne, de plus en plus accentué, du raisonnement, sous le nom et le déguisement d'époque expérimentale.

Comme j'ai dit plus haut, on a allégué la faiblesse, l'adynamie; mais ce n'est évidemment que par un détour intuitif de la théorie ; car, en dehors des matières alimentaires solides, il y a d'autres toniques, d'autres fortifiants diffusibles, et c'est uniquement à l'alcool que l'on a recours : je me suis déjà expliqué à ce sujet.

C'est, dit-on, le seul aliment toléré ; on a vu de quel manière il l'est.

La théorie dit encore que l'organisme brûle sous l'influence de la fièvre pneumonique, ou autre ; donnons-lui donc un aliment combustible, l'alcool, qui brûlera à sa place, en l'épargnant. Comme des bourrées fistuleuses de noyer vert, brûlant difficilement malgré leur nombre, seraient éteintes et épargnées par l'incendie, si l'on jetait dans le foyer, des brassées de branches sèches et résineuses de sapin !

On ne peut nier que l'adynamie ne puisse coexister avec la pneumonie : un sujet bien portant jusque-là, peut éprouver une hémorrhagie, des flux abondants, une longue inanition, etc. ; et contracter une pneumonie dans ces circonstanses fâcheuses. Les spiritueux conviendront toujours pour combattre cet état général, aussi bien quand il est primitif, comme je le suppose ici, que lorsqu'il est concomittant, ou même consécutif. Mais l'alcool ne combattra jamais que l'adynamie ; la pneumonie revient toujours à ses agents thérapeutiques.

Mais, il ne faut pas l'oublier, la faiblesse est suspecte dans les maladies inflammatoires et franches. Aussi la guérison prompte, facile, nette, obtenue à la Salpêtrière par M. Delasiauve, au moyen de l'émétique à haute dose, chez deux femmes pneumoniques, malgré leur extrême faiblesse, et la gravité de leur état, qu'on regardait comme désespéré, n'a rien que de très naturel, puisque ce résultat est conforme à l'expérience commune ; et si j'en parle de nouveau, ce n'est que pour glorifier la saine pratique, et honorer la découverte de Rasori, qui fait du tartre stibié, des antimoniaux, ses pectoraux par excellence, presque les spéci-

fiques de la pneumonie, dont la thérapeutique peut dire aux chercheurs : Prenez garde; ici, le mieux est ennemi du bien !

L'usage médical de l'alcool soulève une autre question d'une importance très grande et très générale, d'une importance sociale.

Si l'on suppose les idées de M. R. S. Todd plus généralement adoptées, l'alcool devient l'unique remède à employer dans tous les cas possibles. D'un autre côté, on avoue, d'un commun accord, que les mœurs alcooliques ont une tendance incessante à s'étendre. Or, tout le monde, à-peu-près, a été malade, au moins, une fois; chacun aura été ainsi alcoolisé, une fois, au moins ; et aura conservé, non-seulement l'agréable souvenir d'une drogue pour laquelle il se sentait un penchant naturel ; mais il en aura aussi conservé l'habitude.

L'alcool étant le remède à tous les maux, on se l'administrera à la moindre indisposition ; on sera malade pour boire orthodoxement; on boira pour n'être pas malade ; on boira par goût : on boira toujours ! Et voilà la médecine généralisant des habitudes que, jusqu'ici, l'hygiène s'efforçait courageusement de modérer. Quels résultats, et quelle responsabilité !

Il me semble voir l'ivrognerie, son chapeau fangeux et bosselé, mis de travers sur le sommet de la tête; les cheveux dans tous les sens; les yeux gros et noyés, écrivant d'une main incertaine et tremblante, sur sa bannière agitée par le vent et les cahots de sa marche onduleuse :

Grisez-vous : qui boit, mange et se porte bien : c'est la médecine qui le dit.

L'ivrognerie, c'est :

Le désordre,
La paresse,
La dissolution de la famille,
La misère individuelle,
La misère industrielle,
La misère sociale.

L'ivrognerie, c'est :

L'abaissement viril,
L'abaissement civique,
L'abaissement intellectuel,
L'abrutissement,
L'hérédité malsaine,
La folie,
Le suicide,
La crime volontaire,
La crime inconscient.

Tous les maux humains et sociaux ; à moi le sceptre du monde !

Une génération d'enfants la suit. Les uns s'arrêtent dans la course, se crispent, et périssent dans une convulsion ; d'autres s'essoufflent, et meurent en crachant leurs poumons ; d'autres, cagneux et tordus, s'éreintent avant d'arriver ; d'autres, à qui leurs pères ont omis de faire un front, s'arrêtent, promenant, au hasard, des yeux idiots, et s'endorment en mangeant. Des jeunes filles, des petites filles, maigres, hâves; et d'autres quelquefois faites encore sur un beau modèle, glabres, et la poitrine à peine marquée de deux boutons,

flétris avant de naître, narguant la maternité légitime, jetant des regards licencieux sur les bords du chemin, et se précipitant dans les bras de l'orgie et de la débauche. Enfin, les premiers de la troupe se retournent pour regarder derrière eux ; ils sont effrayés du vide qui les suit ; ils prenent une autre route, et ils deviennent des hommes tels quels.

CHAPITRE V.

De l'alcool en chirurgie.

1. Les personnes qui manient de l'alcool auront pu remarquer, comme moi, qu'une goutte, ou quelques gouttes de ce liquide, tombées sur une surface imperméable et polie, une plaque de verre, par exemple, laissent, par leur volatilisation, une tache légère et translucide ; ou, plutôt, une couche mince d'un vernis incolore. Cette matière, dont la nature ne m'est pas connue, a-t-elle été prise par l'alcool dans les vases qui l'ont contenu ? S'est-elle formée dans le liquide même ; ou celui-ci l'a-t-il prise dans l'air dont il a eu le contact?

2. L'alcool, en tous cas, est un grand dissolvant ; et sa vaporisation laisse en une couche régulière, cristalline ou amorphe, suivant leur nature, les substances qu'il tenait en dissolution, si elles sont fixes ou moins volatiles que lui.

3. La propriété dissolvante de l'alcool s'exerce sur les trois règnes ; nos humeurs et nos tissus lui cèdent des principes divers, qu'il modifie souvent, et qu'il dépose ensuite sur place, si l'action a lieu au contact libre de l'air.

4. Les principes animaux que l'alcool ne dissout pas, il les pré-

cipite de leur dissolvant ordinaire, qui est l'eau : ils se déposent donc aussi, comme les précédents, et avec eux.

5. Cette précipition fait une espèce de couche isolante ; et elle a lieu quand le contact est immédiat aussi bien que lorsqu'il s'opère par l'intermédiaire des petits vaisseaux dont les tuniques s'imprègnent d'alcool, qu'elles laissent passer à l'intérieur.

6. L'alcool est très avide d'eau. L'union des deux corps se fait avec un dégagement de chaleur proportionnel aux volumes et à la concentration de l'alcool. Les substances organiques insolubles dans l'alcool et contenant de l'eau, se dessèchent donc au contact du premier liquide, prennent une consistance dure, coriace, élastique, due à la perte d'eau et à l'imbibition de l'alcool.

7. L'alcool n'a pu être congelé ; il bout à 78°, et se volatilise, pour ainsi dire, à toutes les températures. Cette vaporisation se fait en enlevant de la chaleur aux corps qui sont en contact avec lui. Par le froid qu'il produit ainsi, l'alcool devient anesthésique ; et autour du point où se fait la votatilisation, il s'établit une atmosphère alcoolique plus ou moins riche.

8. Il resserre les tissus qu'il touche, par le durcissement et le froid qu'il produit ; il devient ainsi astringent, styptique, hémostatique.

7. Il est conservateur des matières qu'il imprègne ; il les défend contre la fermentation, contre la putréfaction, et, par-là, empêche la fétidité et la destruction des tissus.

10. Il est tonique, stimulant, et substitutif.

. . . .

Ce tableau résume assez exactement les propriétés physiques et

chimiques qui peuvent expliquer l'usage avantageux de l'alcool en chirurgie ; et il en précise assez bien les indications.

Pour abréger cette partie de mon mémoire, en utilisant le tableau que je viens d'esquisser, je diviserai en deux grandes classes, les affections chirurgicales dans lesquelles l'alcool trouve un emploi utile : 1e celle où il n'y a pas solution de continuité ; 2e celle où il y a solution de continuité, qu'elle soit accidentelle, ou qu'elle soit chirurgicale.

L'alcool est employé en chirurgie depuis les temps les plus reculés ; il était déjà vieux dans la thérapeutique, à l'époque d'Hippocrate, qui l'employait lui-même à l'état de vin. Depuis que, par la distilation, on l'a séparé du moût fermenté, et d'autres liquides sucrés ayant subi la fermentation vineuse, il n'a jamais éprouvé cet abandon complet qui a jeté dans l'oubli tant d'autres médicaments ayant joui d'une vogue plus ou moins longue. Parmi les chirurgiens voisins de notre époque, qui s'en sont servis avec succès, il faut citer Delamote, aux mains soigneuses et délicates de qui l'eau-de-vie rendait de grands services.

De nos jours, il était de nouveau très délaissé, en tant du moins qu'agent isolé. Deux modestes médecins, MM. Batailhé et Guillet, ont courageusement entrepris de lui restituer la place qu'il avait occupée, et, mieux encore, celle qui lui appartient en chirurgie. Mais leur voix, manquant de cette autorité nécessaire même aux meilleures choses, a été peu écoutée. Il faut dire, pourtant, qu'ils auraient trouvé probablement plus d'écho dans le public chirurgical, si l'usage méthodique de l'alcool à l'extérieur n'eût demandé trop de soin pour la chirurgie courante ou occupée.

Quoi qu'il en soit, ici nous nous trouvons entièrement à l'aise, les propriétés de l'alcool méritant à cet agent un emploi extérieur aussi étendu que son usage interne devrait être restreint.

1re CLASSE.

L'ALCOOL DANS LES ACCIDENTS EXTERNES SANS SOLUTION DE CONTINUITÉ.

Dans les contusions, les entorses, les fractures simples, l'alcool, sans exclure les autres moyens de traitement, comme les émissions sanguines, l'immobilisation, etc., devient l'agent topique le plus avantageux et le plus généralement usité. On l'emploie à l'état d'esprit, d'eau-de-vie, et même de vin. Mais c'est plus particulièrement en vue des substances dissoutes, que l'alcool était employé ; et il l'était de préférence au vin, à cause des inconvénients que la pratique trouvait dans la matière colorante de celui-ci ; quoique par ses sels et ses principes astringents, la masse fixe doive recommander le vin dans des cas assez nombreux. A l'alcool, fort ou faible, on associait donc des produits astringents, ce qui rapprochait les propriétés du mélange, de celles du vin ; ou des principes aromatiques pris dans les labiées, les ombellifères, les laurinées, etc. : et bien qu'ici il s'agisse de l'alcool pur, l'adjonction de substances médicamenteuses avait souvent une utilité très réelle et très notable.

Le premier effet sensible du contact de l'alcool est une sensation de froid, qui dure longtemps si l'on a soin de renouveler le médicament à mesure qu'il se volatilise ; et qui pourrait être plus longue encore, si l'agent était employé en irrigation, forme sous laquelle il pourrait rendre d'autant plus de services qu'il serait facile de lui faire dissoudre des calmants, des résolutifs, etc. La réfrigération est anesthésique ; la douleur va donc se calmant : le soulagement plus ou moins marqué qui lui succède s'établit et augmente sous l'influence du froid qui le produit.

Les principes moins volatils que lui, que l'alcool tient en dissolution, se déposent d'abord sur la partie, et se vaporisent ensuite. Ils concourent ainsi à la sédation de la douleur et aux autres avantages du froid. C'est par là que l'éther camphré, proposé par Trousseau, est utile dans l'érysipèle ; et que l'alcool, préconisé dans le même cas, verrait doubler ses effets, si on le camphrait.

Le froid contracte les corps inorganiques ou organiques. Sous son action, les parties malades sont donc resserrées. De plus, elles sont comprimées par le retrait de la peau, produit par le froid et les autres propriétés de l'alcool ; elles expriment ainsi et chassent les liquides infiltrés, les épanchements sanguins : c'est ce mécanisme qui guérit les céphalématomes. Le calibre des vaisseaux, diminué dans leurs parois, également contractées, arrête l'hémorrhagie sous-cutanée et imprime aux liquides un mouvement plus rapide, conformément aux lois de la physique. Le ton que le resserrement communique aux tuniques vasculaires, est très propre à la reprise des liquides extravasés, qui est encore favorisée par l'action directement tonique et stimulante de l'alcool et des principes qu'il peut tenir en dissolution. Ainsi s'établissent plusieurs circonstances conduisant à la résolution, à laquelle aide encore la propriété astringente de l'alcool simple ou additionné.

La propriété conservatrice de l'alcool et des substances dont il peut être chargé, s'ajoute aux précédentes, pour empêcher les parties contuses ou meurtries de passer à la suppuration, et leur permettre d'attendre les modifications par lesquelles le traitement doit les ramener à l'état normal.

Par son avidité pour l'eau, l'alcool attire à lui une partie des liquides organiques sortis de leurs vaisseaux ; pendant que ceux-ci, refroidis, contractés, stimulés..., reprennent l'autre fraction. Par

là les parties malades diminuent encore de volume ; et le courant de la circulation entraîne incessamment les dépôts, comme une rivière emporte à chaque instant ses bords ramollis et détrempés.

Sans pousser plus loin, on voit que les propriétés énumérées dans mon tableau justifient l'usage de l'alcool dans les cas chirurgicaux de ma première division ; et que les effets obtenus sont aussi nécessaires que faciles à comprendre. Ainsi, la sédation de la douleur ; l'affaissement tonique des parties tuméfiées ; les teintes rapidement successives de l'ecchimose ; la résolution, la reprise des dépôts et des épanchements sont des phénomènes tout naturels de la médication topique de l'alcool dans cette première classe.

Seulement, il ne faut pas oublier ici, non plus que dans les lésions avec solution de continuité, que la chaleur de la réaction suit immédiatement la cessation de l'emploi de l'alcool, et peut monter jusqu'à l'inflammation la plus vive. On n'aurait donc obtenu qu'une aggravation, si de cette médication, dont les résultats n'auraient pas été définitivement acquis, on passait à une autre, aux applications émollientes, par exemple.

2me CLASSE.

LÉSIONS AVEC SOLUTION DE CONTINUITÉ.

Les propriétés exposées dans le tableau expliquent aussi les avantages de l'alcool dans les lésions extérieures avec solution de continuité, accidentelle ou chirurgicale.

L'agent commence par déposer les substances qu'il porte avec lui. Il dissout, en outre, à la surface de la plaie, une partie des sécrétions ; il précipite l'autre partie ; et, de cette façon, il s'établit une couche extérieure et protectrice, sous laquelle la nature

qui, en grand artiste, n'aime pas l'ostentation du grand jour, reprend les actes organiques qui doivent combler et réparer le mal.

L'affinité de l'alcool pour l'eau, dessèche, en quelque sorte, les dépôts de mauvaise nature que les plaies secrètent quelquefois, ou les productions qu'elles organisent à leur surface ; ou encore les décompositions qui s'y établissent : pourriture d'hôpital, gangrène, bourgeons exubérants et blafards, etc. Mortifiés et momifiés, pour ainsi dire, les dépôts quittent les surfaces divisées ; et les tissus, stimulés par une excitation substitutive, ramènent des sécrétions normales et des opérations vitales réparatrices. La plaie est modifiée et reste propre ; la fétidité, la contagiosité disparaissent, et l'air est assaini.

Enfin, les effets de réfrigération, de stimulation vasculaire, d'astriction, d'astringence, se réunissent ici, comme dans les cas où les parties restent recouvertes de leur tégument, et produisent les mêmes avantages. L'alcool donné à l'intérieur, dans les hémorrhagies internes, métrorrhagies, etc., agit d'une façon totalement différente.

Le premier effet du contact est une sensation de brûlure, proportionnée à la concentration de l'agent, mais bientôt après le contact n'étant plus que médical, à cause des dépôts inhérents aux plaies et de ceux que l'alcool provoque, la douleur cesse ; la fraîcheur, la sédation et les autres bienfaits persistent.

L'action conservatrice de l'alcool, en empêchant les fermentations, s'oppose à la décomposition des tissus et des sécrétions et l'infection putride est écartée. Quant à la résorption purulente, les mêmes propriétés en éloignent également la possibilité, en diminuant ou tarissant la suppuration ; en recouvrant la plaie et en lui donnant un bon aspect ; en stimulant les vaisseaux, en y entrete-

nant une activité circulatoire spéciale ; et en laissant à l'extrémité de chacun d'eux, un petit caillot sanguin, un bouchon formé par l'action de l'alcool, entretenu et conservé par lui, et empêchant l'absorption liquide, gazeuse, globulaire.... de ce *quid*, qui forme l'infection purulente, et que l'alcool décomposerait d'ailleurs.

Si l'on admettait la médecine des infiniment petits, sans se demander si les animalcules produisent des ravages, ou si seulement ils viennent y habiter, comme dans un terrain naturel, à l'instar des parasites de l'autre règne, champignons, mousses, conferves, etc., on dirait que l'atmosphère et le liquide alcooliques qui entourent et pénètrent la plaie, en tiennent éloignées les petites bêtes, d'autant plus dangereuses, qu'elles sont un ennemi invisible.

Une autre propriété, sur laquelle insistent beaucoup MM. Batailhé et Guillet, est celle de la réunion par première intention. Ici, je ne suis pas entièrement d'accord avec eux.

Depuis longtemps déjà, j'ai traité des plaies assez profondes et béantes, celles par exemple, que font les faucilles des moissonneurs, avec la teinture d'arnica, c'est-à-dire, avec l'alcool contenant une petite quantité d'un principe résineux qui reste étalé sur la plaie. Mon pansement était d'une grand simplicité ; fréquemment, dans les vingt-quatre heures, on arrosait la blessure avec le liquide alcoolique ; et par dessus, on étendait une simple tente flottante, ou si lâchement fixée au delà des limites de la solution de continuité, qu'elle ne touchait ni la peau voisine, ni la partie divisée.

La suppuration était toujours nulle, ou insignifiante ; la cicatrisation se faisait rapidement, par tous les points de la plaie à la

fois ; et la cicatrice n'était ni moins régulière, ni plus large que dans une réunion immédiate. C'est ainsi que les choses se passent pourvu qu'il n'y ait pas perte de substance, circonstance dans laquelle la cicatrice a des dimensions et des formes variables ; mais, dans tous les cas, la cicatrisation par l'alcool est secondaire, ou plutôt successive. On comprend facilement qu'il doit en être ainsi, car la réunion par première intention étant une adhérence presqu'instantanée des parties similaires, l'alcool n'y est plus ni possible, ni nécessaire. Cependant, l'alcool pourrait peut-être la favoriser, si l'on en mouillait les surfaces à réunir : les légers dépôts, mondifiés et assainis par la lotion même, seraient aptes à être repris par la circulation mitoyenne ; et la fonction définitive des tissus ne permettrait pas qu'il s'en fît d'autres.

En définitive, ce que l'on doit attendre de l'alcool, c'est une cicatrisation plus hâtive, une suppuration réduite à de minimes proportions ; et, chemin faisant, des souffrances et des dangers considérablement diminués.

Souvent, dans les opérations chirurgicales, on pourrait abandonner à la nature la direction de la cicatrisation ; mais il n'en saurait être ainsi dans les cas où le chirurgien est appelé à restaurer les formes, ou à les conserver, autant du moins que l'art peut le faire : ici, il faut indiquer à la nature le chemin qu'on veut qu'elle suive : dans les conditions opposées, les pansements libres à l'alcool conviendraient parfaitement.

Dans quelle de ces deux catégories, réunion immédiate ou secondaire, conviendrait-il de placer les amputations ?

Il me semble qu'au lieu d'essayer la réunion par première intention, qui ne réussit presque jamais, on obtiendrait la guérison, en conjurant les dangers, si l'on rapprochait, sans les réunir, les

lambeaux qu'on écarterait autant qu'il le faudrait, à chacune des nombreuses lotions réclamées par la méthode. Il est probable que la cicatrisation s'y ferait comme dans les plaies pansées librement : c'est ce que l'expérience seule pourrait nous apprendre. Mais il est certain que dans le mode de réunion et de pansement actuels, l'alcool, tout en étant très utile, perd une grande partie de ses avantages. Néanmoins, attiré par l'eau du pus, il pénètre cette sécrétion ; il en remonte le courant jusqu'à la source, et porte, ainsi, petitement, jusque sur les surfaces juxtaposées, l'assainissement, la conservation et le dessèchement.

Mais les pansements alcooliques demandent des soins plus nombreux et plus attentifs que les autres méthodes. Il faut que toutes les parties divisées soient exactement arrosées ; sinon, le point épargné est le siége de la réaction que la présence de l'alcool empêche partout ailleurs. De là part, sourdement, une inflammation clandestine, qui s'étend au loin, d'autant plus subreptivement, que les phénomènes généraux sont, naturellement, mis sur le compte des suites de l'opération, ou même sur celui du traitement. Il faut aussi que les pansements soient assez fréquents pour que l'alcool imbibe toujours les surfaces sectionnées. Faites à de plus grandes distances, la réaction, si la médication la rendait encore possible, se ferait sur place ; et il pourrait survenir des phénomènes inflammatoires qui demanderaient aussitôt, comme plus haut, un autre mode de traitement.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que les pansements à l'alcool établissent, autour des malades, une atmosphère de vapeurs de cet agent, laquelle peut convenir ou être nuisible. Le chirurgien doit donc se préoccuper de cette circonstance, à moins que, comme dans l'appareil de M. Maisonneuve, l'alcool n'agisse hors du contact de l'air.

Cct aspirateur pour lequel M. Maisonneuve avait demandé la priorité d'invention sur celui de M. Jules Guérin, est très simple. A un flacon de quatre litrcs environ, vide et couché sur une chaise, près du lit du malade, est adapté un bouchon de liége percé de deux trous. De l'un des trous, part un tube en caoutchouc vulcanisé, qui se rcnd à l'amputation, ct l'embrasse en s'élargissant comme une calotte. A l'autre trou est fixé un second tube, égalemcnt en caoutchouc, muni d'un robinet, et terminé par une petite pompe aspirante.

Pour le pansement, le chirurgien détache du bouchon, le tube se rendant au moignon, et insère à son extrémité, devenue libre, la canule d'un injecteur à boule, dont l'autre extrémité plonge dans un bain de teinture d'arnica. On injecte ainsi la quantité d'alcool nécessaire pour laver la plaie et l'imbiber. Puis on replace le tube dans le bouchon, celui-ci dans le goulot du flacon, et l'on fait jouer le piston aspirateur qui ramène la tcinture excédante, avec le pus qu'elle entraîne. On ferme le robinet : l'air expulsé est remplacé par une atmosphère alcoolique.

J'ai vu, dans le courant de juillet dernier (1869), cet appareil fonctionner chez deux femmes et un homme du service de M. Maisonneuve, à l'Hôtel-Dieu, pour des amputations de cuisse.

Chez les deux femmes, la guérison avait été obtenue sans entraves, et en peu de jours. Chez l'homme, un abcès menaçait de se faire au dessus du bord postérieur de la calotte, et probablement, par la pression de celle-ci, l'enlèvement de la calotte, et quelques cataplasmes, ont ramené la chose à bien, quoique l'opération eût été faite pour une tumeur blanche du genou, chez un tuberculeux.

———

CHAPITRE VI.

La bibliographie de l'alcool est immense. Elle commence à la découverte même du vin ; et depuis quelques années, il ne se passe, pour ainsi dire, pas de jour, qu'il ne paraisse quelque nouvel écrit sur ce sujet inépuisable. Je me bornerai donc à dire que toutes mes assertions, et j'en aurais pu multiplier le nombre, y trouvent leur complète justification. Il n'est pas jusqu'à l'induration pulmonaire, que je croyais avoir signalée le premier, qui ne se trouve notée, dès 1852, par Magnus Huss.

Et aujourd'hui, 24 août 1869, la Gazette des Hôpitaux contient, aux nouvelles, un extrait de la *Gazeta medica* de Bahia que je recommande, ainsi que l'original, auquel il ne me reste pas le temps de remonter, à toute l'attention des lecteurs: l'importance de ce document est telle, que je regretterais vivement de m'être laissé intimider par les craintes que j'ai éprouvées en commençant.

N. B. La Gazette des Hôpitaux du 6 novembre 1869 contient une lettre rectificative de la note insérée dans le n° du 24 août ; recti-cation dans laquelle l'auteur, en homme bien élevé, ne veut pas accuser les Allemands de l'importation au Brésil des habitudes alcooliques, dont il a dû parler comme cause de tuberculose. Mais le fait étiologique n'en reste pas moins établi : on n'a qu'à lire.

CHAPITRE SUPPLÉMENTAIRE.

Ce travail était depuis longtemps terminé, on le comprend, lorsque parut sur la même question, l'important mémoire de M. le docteur Marvaud, couronné par la société de Médecine de Bordeaux.

Il se trouve qu'en combattant, par des preuves et des raisons dont a pu apprécier la valeur, les idées nouvellement émises sur les spiritueux, j'ai réfuté par avance les principes exposés dans le livre de M. le docteur Marvaud, qui est l'expression la plus avancée des théories actuelles sur la matière; et dont la discussion m'aurait été beaucoup plus facile, puisque l'agrégé du Val-de-Grâce abandonne l'un des trois arguments sur lesquels repose toute la doctrine : la non destruction de l'alcool dans l'organisme.

Je pourrais donc me borner à ce que j'ai dit ; mais le sujet touche à des intérêts hygiéniques et sociaux d'une si grande importance ; et la théorie a porté si loin la prétention de ses applications pratiques, qu'il m'a semblé utile de soumettre à une courte et libre critique, quelques-unes des principales opinions de M. le docteur Marvaud, afin que ceux qui n'ont eu ni l'occasion ni l'obligation de méditer ces matières, puissent juger entre lui et moi ; entre les bienfaits et les désastres de l'alcool.

M. le docteur Marvaud admet : 1°, que l'alcool est détruit dans l'organisme ; 2°, mais que, loin de produire de la chaleur, il amène, au contraire, un abaissement de la température animale ; et que loin d'augmenter l'exhalation de l'acide carbonique, il diminue, au contraire, la quantité de ce gaz dans l'expiration.

La destruction de l'alcool admise, la diminution de l'acide car-

bonique, et l'abaissement de la température deviennent des difficultés immenses, dont se sont affranchis ceux qui nient cette combustion.

En effet, l'alcool détruit au sein de l'organisme, et par l'organisme, ne peut éprouver cette décomposition que sous l'empire d'une force chimique quelconque, qui l'entraîne nécessairement dans d'autres combinaisons. Or, toute réaction chimique est, sans exception, productrice de chaleur ; c'est inévitable : les progrès de la chimie ne reculent point.

Je ne veux pas dire que la chimie animale vivante soit, précisément, la même que la chimie organique morte ; mais on est forcé d'admettre, dans la vie animale, des réactions d'une chimie quelconque : c'est cette chimie fonctionnelle qui s'empare de l'alcool.

L'alcool étant détruit, que deviennent ses éléments ? Mon savant confrère l'ignore ; et il les laisse ainsi désunis, jusqu'à ce qu'on puisse l'apprendre ! Mais il sait qu'ils ne forment pas de l'acide carbonique.

Il faut absolument ici, comme on l'a dit à MM. Lallemand, Perrin et Duroy, pour l'alcool ; comme le leur a dit M. Marvaud lui-même; il faut absolument savoir ce que deviennent les débris de cet alcool, qui se trouvent à l'état naissant, dans un foyer chimique puissant. Ils sont nécessairement utilisés par la même force qui les a désunis. Forment-ils de l'eau, des hydro-carbures, d'autres composés ? Soit ; mais ces combinaisons, qui auraient déjà donné de la chaleur, seraient, moins l'eau, sans doute, brûlées elles-mêmes, à leur tour, au profit toujours des fonctions de calorification et de nutrition. Comprendrait-on les éléments de l'alcool, isolés et permanents, en cet état, dans l'organisme qui les a séparés ? Nier, dans un cas aussi décisif, ne suffit point.

La destruction de l'alcool dans l'organisme, au contact abondant de l'oxygène fourni par l'atmosphère et attiré par ce liquide ; cette décomposition, qui a déjà produit de la chaleur, doit donner aussi les produits ordinaires de la combustion de l'alcool, l'acide carbonique et l'eau. Les choses pourraient-elles se passer à l'air libre, autrement que dans un milieu transformateur, qui réduit, précisément, à ces deux composés, les résultats volatils de toutes les autres combustions, de celles même qui s'accomplissent dans une respiration privée d'oxygène? (Bouisson, etc.)

L'acide carbonique résultant de la combustion de l'alcool s'ajoute donc à celui que l'air ramène normalement au dehors ; et n'étant ni fixe, ni fixé, au moins en quantité notable, il doit se trouver dans l'expiration ; il s'y trouve en effet: cette conséquence est aussi forcée que la première, et lui est solidairement liée ; nous trouverons d'ailleurs celle-ci inscrite en termes formels, dans l'ouvrage qui nie l'une et l'autre. Et, circonstance étrange, l'auteur, pour prouver la légitimité de son opinion, cite des expériences sur lesquelles je me suis appuyé moi-même pour en démontrer l'erreur : je me vois donc obligé de reprendre ces expériences, et d'en donner un plus long commentaire.

Ces expériences sont celles de MM. Lallemand, Perrin et Duroy, précédées, à longue distance [1], de celles de MM. Duméril et Demarquay [2] que j'ai dû mentionner, comme tout le monde, mais auxquelles je n'attacherais pas une grande importance, si ces expérimentateurs n'avaient été les précurseurs de ceux du Val-de-Grâce ; parce que débutant par une grave opération sanglante, elle

[1] 1860.
[2] 1848.

arrache subitement l'animal à son état physiologique, ce qui doit nécessairement en troubler les résultats.

A ces expériences, il faut ajouter celle de MM. Ville et Blandin ([1]), à qui M. le professeur Bouisson (de Montpellier), fait remarquer ([2]) qu'en continuant l'inhalation de l'éther, on voit diminuer et disparaître l'acide carbonique, si considérablement augmenté d'abord ; et qui reparaît, et augmente jusqu'à la normale, dès que la respiratiou de l'air pur permet à l'hématose de se rétablir.

C'est dans cette même période de diminution carbonique, de M. Bouisson, que MM. Duméril et Demarquay recueillent la température, qu'ils ne mesurent jamais qu'un nombre plus ou moins grand de minutes après l'insensibilité complète ; et qu'ils ne notent quelquefois que plus d'une heure après le début. C'est encore beaucoup plus tard que MM. Lallemand, Perrin et Duroy constatent, dans leurs expériences, absolument parallèles à celles de M. Bouisson, l'abaissement de la température, consécutivement à son élévation pendant la première période, celle de MM. Ville et Blandin, qui arrêtent leur expérience avant la cinquième minute : c'est comme déduction nécessaire de toutes ces expériences, et aussi comme conséquence de mon étude, que j'ai dit, dans mon mémoire, que l'expérimentateur doit scinder le captage du gaz et la mesure de la température, comme la physiologie scinde les phases de l'action de l'alcool. J'aurais pu ajouter encore, ce qui, du reste, est facile à voir, que toute la théorie alcoolique repose entièrement sur la plus singulière équivoque.

Il ne faut pas oublier qu'inhalation d'éther ou injection d'alcool,

[1] 1847.
[2] 1850.

c'est même chose, au point de vue des trois phénomènes discutés, car « faire la physiologie de l'alcool, c'est faire celle des anesthésiques » (Marvaud).

Il faudrait parler enfin des expériences de M. Smith, dont il semble que M. Marvaud aurait dû faire une mention moins dédaigneuse, puisque, faites avec l'alcool, et augmentant l'exhalation carbonique, elles lui sont directement contraires : les variations de la chaleur et de l'acide carbonique sont corrélatives ; elles ne s'abandonnent jamais, et elles sont toujours en rapport direct avec la masse d'alcool brûlé : l'alcool détruit, le reste suit.

Au surplus, on trouve exprimé dans l'ouvrage de MM. Lallemand, Perrin et Duroy, ce qui ressort de tous les autres écrits, de celui de M. Marvaud, particulièrement, à savoir, que l'alcool, dans sa période physiologique, par son excitation fonctionnelle et par sa combustion, produit de la chaleur et de l'acide carbonique ; et que la calorification, et l'exhalation de ce gaz, ne diminuent que lorsque le sujet est tombé dans un état pathologique très prononcé, qui ne peut plus ni attaquer l'alcool, ni accomplir les mutations dont se compose la vie organique : on voit, déjà, par-là, quels sont les effets médicaux de l'alcool dans la nouvelle école; et à quel prix ils s'achètent.

MM. Lallemand, Maurice Perrin et Duroy s'expriment ainsi, dans les conclusions de leurs expériences : (page 229) : « Il se manifeste d'abord une excitation générale ; la respiration et la circulation sont activées ; *la température du corps est augmentée* ; plus tard la respiration et la circulation se ralentissent ; *et la température s'abaisse.* » (page 223): « L'alcool n'est pas un aliment ; il est un modificateur du système nerveux. *Il agit, à dose faible, comme excitant ; à dose élevée, comme stupéfiant.* »

Par ces deux conclusions, se trouve résolue toute la question alcoolique ; et si l'on veut bien lire toutes les publications qu'elle a inspirées, avec la dernière phrase que je viens de souligner, je puis de nouveau fermer mon livre.

Dans la phase d'excitation, les fonctions sont stimulées; l'alcool est détruit, la chaleur animale est augmentée, et l'exhalation carbonique est plus abondante.

La phase stupéfiante, au contraire, enraie, paralyse, ou suspend les fonctions organiques, dont l'arrêt progressif épargne l'alcool, et jette bientôt l'animal dans une inertie complète, qui ne peut plus faire de l'acide carbonique ; et dans laquelle l'animal cède sa chaleur excédante au milieu qui l'enveloppe. Mais alors même, il n'est pas vrai de dire que l'alcool produit directement du froid et diminue l'acide carbonique : ces deux phénomènes ne sont que la conséquence de l'inertie, de la stupéfaction, de la paralysie fonctionnelle, qui, elle, est bien le résultat direct de l'action excessive de l'alcool : j'avais donc bien raison de dire qu'en ne distinguant pas ces deux cas, on confondait la mort avec la vie. L'évidence de ces faits est telle, qu'on se demande comment elle n'a pas frappé tous les esprits.

On représente la vérité sous la figure d'une femme jeune, belle, majestueuse, et nue. Malgré sa jeunesse apparente, la vérité est une vieille rococo, riche comme les entrailles de la terre ; mais peu donneuse : c'est là son principal défaut. Ce qu'elle donne est beau, bon, et durable, comme elle ; mais humble et modeste ; et il faut le lui arracher par une assiduité, une obstination désespérantes.

On dit que la vérité est représentée nue pour faire entendre qu'elle doit plaire par elle-même ; et, en effet, elle est bien faite pour être aimée, pour sa propre et immortelle beauté. Cependant,

je crois que l'antiquité n'a habillé cette divinité austère d'une aussi compléte nudité, que pour la prémunir contre quelque mouvement subit d'une générosité irréfléchie ; car, dans les plis même d'une chemise de la gaze la plus claire, s'il y en eût eu alors, elle aurait pu cacher des richesses trop faciles à donner, et plus difficiles à défendre.

Sur les marches de l'autel de la vérité, se tient une autre femme, qui n'est ni belle ni jolie, mais qui cache ses défectuosités sous des habits riches et voyants, toujours coupés à la dernière mode, et aiguisés d'une savante pointe d'excentrique exagération, qui lui attire encore davantage les regards.

Elle n'est pas moins vieille que la vérité, mais en courtisane consommée, elle sait paraître toujours jeune fille ; et sous les apparences équivoques d'une pudeur innocente et enfantine, elle étale, aux yeux des hommes ardents et chercheurs de difficultés faciles, tous les charmes d'une coquette jalouse, et résolue d'en faire la conquête, à tout prix. Elle leur offre ses faveurs inépuisables ; et ses trésors, toujours prêts à couler de ses mains dans celles de ses adorateurs. S'ils résistent encore, elle leur montre la solitude du lieu ; et, de l'autre côté de la rue, la foule innombrable, riche et enrubanée, à laquelle donnent passage les cent portes, toujours ouvertes, d'un immense et magnifique palais, qui est le sien : une résolution héroïque se sentirait ébranlée.

Plus tard, si quelqu'un vient se plaindre que la chose ne passe plus, qu'elle n'était pas de bon aloi : mais vous le saviez bien un peu, méchant ! lui dit-elle. Et vous osez vous plaindre, ingrat ! Ne vous reste-t-il pas l'argent et les cordons ? Ne suis-je pas toujours prête à vous combler de faveurs nouvelles ? Voyez mon coffre-fort ; il est toujours plein ; la clé n'en est jamais retirée, et mon boudoir ne vous sera jamais fermé.

Vous n'êtes pas content? Allez-vous-en chez ma voisine : vous useriez les coudes de votre habit, sur votre bureau ; le fond de votre culotte, sur une chaise ; et vos genoux aux pieds de ma rivale, avant d'en avoir seulement obtenu une misérable feuille de laurier, qui vous vaudrait bien les compliments de quelques têtes sans cheveux ; mais qui vous laisserait sur votre fumier de Job, où vous seriez encore sans moi.

Allons ! vous me restez ; je n'en serai que plus aimable pour vous !

Comment résister à tant de séductions? un saint n'y pourrait échapper : l'Académie des sciences, qui connaissait les théories anciennes et les expériences nouvelles, l'a prouvé en couronnant l'erreur de MM. Lallemand, Perrin et Duroy ; la Société de médecine de Bordeaux, qui avait l'obligation de connaître le vieux et le neuf, puisqu'elle évoquait la question, pour la juger, a fait comme l'Académie des sciences ; et M. Marvaud, qui connaissait l'erreur de l'Académie des sciences et celles de ses collègues au Val-de-Grâce, ne s'est pas moins laissé entraîner ; et moi-même, enfin, tout rébarbatif que je sois, suis-je bien sûr de n'avoir jamais reçu les embrassements de cette perfide enchanteresse?

« A dose faible, il est excitant ; à dose élevée, il est stupéfiant. »

Avec cette clef, on pénétrera toujours, comme nous l'avons dit, dans les ténèbres profondes que la méthode expérimentale et le raisonnement ont versées sur la question des spiritueux, que la tradition et l'observation de chaque jour avaient rendue si claire et si facile. Ce sésame introduira le lecteur, même, dans les obscurités qui sembleraient se soustraire le mieux à son magique prestige, comme le passage suivant (il s'agit de l'action de l'alcool sur le sang) :

« *Il peut* enrayer la nutrition et la vitalité du globule, et

déterminer dans son intérieur, un arrêt et un entassement des matériaux devenus impropres à son fonctionnement; et en enrayant, du même coup, le pouvoir attractif et électif qu'il exerce sur les matériaux utiles et réparateurs contenus dans le sérum. » — Période de stupéfaction.

Cependant, le globule qui retiendrait et accumulerait ses produits excrémentiels, qui n'absorberait plus de matériaux utiles, et ne serait plus alimenté ; ce globule serait mort, et ne serait plus qu'un sac de résidus, dont il ne pourrait plus s'exonérer. Il obéirait à d'autres lois physiques ; il perdrait sa couleur, et il serait modifié dans sa forme et dans son volume, de la façon la plus nuisible à son fonctionnement : le sang ne serait plus du sang. Or, sous l'influence de l'alcool, ce liquide prend, et conserve très longtemps, la couleur rutilante du sang le mieux hématosé ; et il roule, rapide, rouge et rond, dans ses ruisseaux étroits, pour retourner reprendre de l'air, et brûler toujours l'esprit, tant qu'il pourra et qu'il en restera.

Autre chose est d'avoir un sang manquant de quelques-unes de ses qualités, et autre chose, d'avoir un sang frappé d'aussi profondes altérations : ce dernier deviendrait aussitôt un poison pour l'organisme, déjà rendu fonctionnellement impuissant par la période de stupéfaction : cette théorie est impossible.

Il est vrai qu'elle n'est qu'une hypothèse ; les hypothèses abondent dans l'ouvrage dont je m'occupe ; ce qui, dans une aussi importante matière, constitue un inconvénient des plus graves. Je me suis imposé une grande sobriété en ces sortes de raisonnements, auxquels se prête si bien notre sujet ; parce que, pour peu qu'on voulût se livrer au feu de son imagination, on ferait de la science à la manière dont le romancier fait de l'histoire.

Les contradictions ne sont pas moins fréquentes dans ce

mémoire ; et, parfois, elles conduisent l'auteur dans des impasses dont il n'est plus possible de sortir, que par des habiletés de plume.

« Dans le premier degré de l'ivresse alcoolique, excitation de l'intelligence ; *augmentation de la chaleur organique* ; accélération du pouls et de la respiration ; *injection et turgescence de la peau et du visage* ; *quelquefois, transpiration.* »

Voilà bien les effets physiologiques de l'alcool présentés par notre très-distingué confrère, qui, il est vrai, s'étonne qu'on puisse s'arrêter à cette phase de l'action des spiritueux, bien qu'elle soit la seule physiologique, et qu'il ne laisse pas d'en user lui-même, à l'occasion, en la confondant, toutefois, avec celle qui lui est opposée : c'est ce que nous allons prouver tout-à-l'heure ; mais puisque je viens de parler de l'ivresse, et de ses premiers effets, on me permettra de placer ici cette remarque.

L'ivresse s'accompagne de congestion ; mais l'hyperémie ne constitue pas l'ivresse.

C'est ce que j'ai dit moi-même, m'appuyant sur les plus solides raisons, et sans citer M. Claude Bernard ; c'est ce qui donne à l'alcool, en dehors de ses propriétés physico-chimiques, une action physiologique spéciale, que je n'ai pas cherché à matérialiser, parce qu'une action matérielle n'est pas une action physiologique. — Je reviens.

« L'alcool agit : 1° comme excitant du système nerveux ; 2° comme anti-déperditeur. »

Dans la formule que je leur ai empruntée, MM. Lallemand, Perrin et Duroy distinguent nettement les deux périodes de l'action de l'alcool ; dans celle que je prends dans l'ouvrage de M. Marvaud, et qui, sauf les mots, n'est que celle des trois auteurs que

je viens de citer, les deux phases sont confondues ; les propriétés excitante et anti-déperditrice (stupéfiante) de l'alcool, sont simultanées, et s'exercent simultanément ; quelquefois, elles agissent l'une ou l'autre, indistinctement, sans raison causale exprimée ou indiquée : au hasard du besoin.

Pourtant, il y a entre les termes de la proposition une contradiction formelle, et une opposition que j'ai signalée. Nous retrouverons l'alcool comme agent anti-déperditeur ; mais dès à présent on peut observer que si l'alcool est excitant du système nerveux, il excite les fonctions qui sont sous la dépendance de ce système ; que si ces fonctions sont excitées, les actions de la nutrition sont exaltées, et leurs produits, l'acide carbonique et la chaleur, sont augmentés. Et si les fonctions sont exaltées, l'alcool n'est pas anti-déperditeur : il ne le devient que lorsqu'il a paralysé le système nerveux et les fonctions qu'il gouverne ; et, encore n'est-ce, comme j'ai dit, que d'une manière tout-à-fait indirecte et secondaire.

« L'alcool agit : 1° comme excitant du système nerveux ; 2° comme anti-déperditeur. »

Il convient, *à ce point de vue*, dans l'algidité consécutive à *l'action prolongée du froid*, soit *due à un arrêt dans les oxydations organiques*, et *dans les échanges respiratoires* ; soit survenant dans le déclin d'une affection longue et profondément débilitante, pendant laquelle il y a insuffisance de l'hématose.

On se souvient que notre honorable confrère pose en principe que l'alcool, au lieu d'augmenter la chaleur animale, produit, au contraire, du froid. Or, si l'alcool était frigorifique, par quel miracle pourrait-il réveiller la chaleur animale dans l'algidité due à l'action prolongée du froid ? Si l'arrêt des oxydations organiques amène l'algidité, comment pourrait-on opposer à celle-ci, l'alcool

qui arrête ces oxydations par son action anti-déperditrice, et produit du froid? Si l'arrêt des échanges respiratoires est arrêté lui-même par l'alcool, c'est donc que celui-ci favorise les échanges respiratoires, qui sont producteurs de chaleur. Quelle confusion! Et combien le sésame est ici nécessaire!

« L'habitant du Nord consomme des doses d'autant plus fortes d'alcool, qu'il a besoin d'en ressentir une excitation cérébro-spinale plus énergique, pour combattre la torpeur et l'engourdissement qui suivent l'action du froid. » C'est-à-dire que l'excitation alcoolique du système nerveux stimule les fonctions, qui brûlent plus activement cet alcool, dans l'oxygène d'une atmosphère condensée par le froid, pour faire à l'habitant du Nord, un degré de chaleur capable de contrebalancer le froid du climat; c'est-à-dire que M. le D[r] Marvaud se fait à lui-même une critique décisive: l'alcool, qui produit physiologiquement du froid, réchauffe l'algidité due à l'action du froid, et l'habitant du Nord, qui en est menacé: c'est-à-dire, tout bonnement, que l'alcool produit de la chaleur, et par son action physiologique, et par ses propriétés chimiques.

L'alcool, anti-pyrétique.

Il serait curieux, après cela, pour tout lecteur qui n'aurait pas la clé de l'énigme alcoolique, de voir l'alcool, qui, par son action physiologique, a ramené la chaleur dans l'algidité due à l'influence prolongée du froid, ou, etc.; et qui entretient, chez l'habitant du Nord, la chaleur que lui soutire incessamment le froid du climat; il serait curieux de voir l'alcool devenir anti-pyrétique, précisément aussi, par sa propriété physiologique de produire du froid. Et encore faut-il ajouter que l'auteur reconnaît l'existence d'une fièvre alcoolique, c'est-à-dire, d'un état morbide constitué

par une augmentation de la chaleur animale, par une accélération et une plus grande ampleur du pouls, par la rougeur de la face et la turgescence de la peau.

Ce serait là une contradiction manifeste et récidivée ; mais nous, qui savons mettre dans chaque partie de la formule, ce qui lui appartient, nous ne verrons, dans ce contraste, qu'une confusion toute naturelle, puisqu'elle découle naturellement de la méconnaissance des principes. Ici, l'auteur se tire d'affaire en dépossédant la fièvre, de la lésion qui la produit ; et en mettant celle-ci, ainsi que les troubles fonctionnels dont elle est la cause, sous la dépendance unique et primordiale de la chaleur morbide.

« La chaleur seule constitue l'essence de la fièvre ; les autres troubles fonctionnels s'y rattachent et sont sous sa dépendance. *Traiter la fièvre, c'est donc traiter la chaleur animale* ; c'est atténuer et restreindre sa redoutable et pernicieuse action ; *c'est enrayer* ses principales sources de production : les *oxydations intra-organiques* et *les réactions chimiques* qui se passent dans l'intimité des éléments et dans la profondeur des tissus. Cette théorie est dite chimique ; il y a aussi une théorie vaso-motrice. »

Cette dernière, qui paraît empruntée aux travaux de M. Claude Bernard et à l'école physiologique de la Charité, consisterait, d'après M. Marvaud, à placer la cause de la fièvre dans des nerfs très bien portants ; et à la traiter en mettant justement ces nerfs dans l'état morbide où ils pourraient être une cause indirecte de sa production, la stupéfaction paralysante de la seconde période de l'alcool, qui, du reste, s'en irait droit sur ces nerfs, sans toucher à rien autre chose dans l'économie : comme un oiseau qui voltigerait de barreau en barreau, sans agiter l'air de sa cage, et même sans le toucher aucunement.

« L'alcool, est-il apyrétique....? Les spiritueux, par *leur action physiologique*, *développent l'accès pyrétique*, avec tous ses désordres dans l'organisme sain, sur lequel l'alcool a la même action que sur l'organisme malade : *la fièvre alcoolique est bien connue.* Comment expliquer le désaccord qui existe entre elle, et les résultats thérapeutiques incontestables, qu'a donnés l'alcool *dans les hôpitaux*, comme anti-pyrétique? Le désaccord n'est qu'apparant ; nous allons le démontrer. Les alcooliques sont des anti-pyrétiques *directs*, *car ils s'attaquent à la cause même de la fièvre*, *à la chaleur animale* ; et anti-pyrétiques puissants, car ils diminuent celle-ci de quelques degrés. »

C'est-à-dire que l'alcool a la sagesse de donner ou de guérir la fièvre, suivant le besoin. Cela rappelle, malgré soi, cet individu qui soufflait dans sa soupe, parce qu'elle était trop chaude ; et sur ses doigts, parce qu'ils étaient trop froids ; mais dont le sort ne fut pas heureux, quoique sa manœuvre fût la plus naturelle du monde.

J'ai dit, l'auteur a confirmé, et la formule fait comprendre à quel moment et par quel artifice l'alcool ralentit le pouls : ainsi que le prix auquel s'obtient cet abaissement, qui est proportionnel au ralentissement des fonctions organiques.

La digitale, placée à côté de l'alcool, comme anti-pyrétique, ne se comporte pas de la même manière : d'emblée, elle abat le pouls ; et ce ralentissement, ainsi que la réfrigération qui l'accompagne, ne connaissent d'autres conditions, que celles seules de l'administration du médicament : des petites doses aux grandes, l'effet général est régulièrement et foncièrement dépressif : il n'y a pas de fièvre digitalique. Il en est de même de l'arsenic ; et je doute que la thérapeutique consacre jamais le singulier rapprochement qui est fait de ces deux substances avec les spiritueux.

Après l'action anti-pyrétique de l'alcool, il ne sera pas sans intérêt de présenter les idées de l'auteur, au sujet de l'influence de cet agent sur le travail musculaire, qui ne peut s'accomplir sans production de chaleur. Ce n'est pas une nouvelle contradiction que je veux mettre en évidence ; c'est une explication très curieuse, à laquelle je vais conduire le lecteur, tout en me donnant, à moi-même, l'occasion de montrer que mes suppositions relatives aux théories qui ont introduit tacitement l'alcool dans la thérapeutique, se trouvent confirmées par M. le docteur Marvaud.

« La fibre musculaire respire ; c'est-à-dire, qu'elle absorbe de l'oxygène et rend de l'acide carbonique. Cependant l'alcool qui est détruit dans l'organisme, *quelles que soient, d'ailleurs, les altérations qu'il y subit*, ne produit point d'acide carbonique.

« *Mieux vaut* attribuer à l'alcool » *mieux vaut* ! les propriétés de l'alcool sont donc facultatives, et ne sont qu'une pure affaire de convenance? « *mieux vaut* attribuer à l'alcool une influence complexe : 1° comme agent excitateur du système nerveux ; — 1re période, excitation. — 2° Comme anti-déperditeur ; — 2me période, stupéfaction et froid ; - 3° en se détruisant dans le sang, il constitue une *source de chaleur* (l'on sait que la chaleur *est une condition sine qua non de tout travail et de tout mouvement*), et *fournit à la fibre musculaire l'oxygène* dont elle a besoin pour sa consommation.

« Nous disons que l'alcool est une source de chaleur pour l'économie ; cette opinion doit paraître bien étrange, après ce que nous avons dit plus haut, à savoir que l'ingestion de ce liquide est suivie d'un abaissement assez notable de la température organique. Comment expliquer cette contradiction ? par ce fait que *la chaleur produite par la décomposition de l'alcool*, est tout entière consommée

par le surcroît d'énergie et d'activité que cette substance imprime au système nerveux cérébro-spinal, et, par son intermédiaire, aux principales fonctions de la vie de relation. »

Après cela, il n'est pas nécessaire de demander si c'est la chaleur qui fait le mouvement, ou le mouvement qui produit la chaleur ; mais on aura remarqué que M. Marvaud fait donner à la fibre musculaire, de l'oxygène provenant de la décomposition de l'alcool. Cette idée a également coulé de ma plume ; mais je n'ai parlé de cette décomposition spontanée, que comme d'une possibilité impossible.

Ceci est plus important.

« *Peut-être intervient-il*, par sa présence, et en vertu d'une action locale et directe, dans les échanges entre les gaz du sang et l'atmosphère extérieure. *On pourrait expliquer* ainsi les bons effets des spiritueux dans l'oppression et la dyspnée qui surviennent dans le cas de phlegmasie étendue des organes respiratoires. »

Ce qui revient à dire que, par sa propriété excitante, l'alcool imprimant à la respiration une activité forcée, appelle, à travers la partie saine, une quantité massive d'oxygène, nécessaire à l'hématose, mise en souffrance par l'imperméabilité de ces lésions étendues des organes de la respiration : avais-je encore tort de penser que la thérapeutique alcoolique était due, en partie ou en totalité, à l'intention théorique de provoquer l'introduction d'une plus grande masse d'air atmosphérique ? — Je renvoie aux réflexions que j'ai faites à ce sujet.

Mais, que l'alcool assiste au souffle qu'il provoque, en spectateur inactif et indifférent, c'est ce qu'on ne peut admettre, si l'on accorde, comme M. Marvaud, une action physiologique à cet agent énergique de la chimie organique, que, du reste, ce souffle détruit :

ce serait attribuer à l'alcool une puissance mystérieuse, dont l'école contemporaine ne souffrirait pas même l'idée.

Il est vrai qu'on lit un peu plus bas : « si l'on se reporte à ce que nous avons dit relativement à la diminution de l'acide carbonique exhalé dans les gaz expirés après l'ingestion de l'alcool, il *paraîtra naturel* d'attribuer à ce liquide, le pouvoir de diminuer le besoin d'oxygène dans le liquide sanguin, et de ralentir et de régulariser les mouvements respiratoires. » On voit là une contradiction dont la formule peut bien donner la clé, mais qui ne laisse pas moins l'esprit dans l'étonnement.

Si, dans le cas supposé, l'on diminuait les mouvements respiratoires, et, par ce moyen, la quantité d'oxygène, on arriverait certainement à l'asphyxie, à moins que l'alcool, par cette possibilité impossible dont nous avons parlé, ne fournît lui-même l'oxygène nécessaire à l'hématose en souffrance. Le mot d'asphyxie, que je viens de prononcer, me conduit à reproduire la définition que l'auteur donne de cet état morbide : « quant à nous, nous concluons en disant : l'asphyxie est une mort par le sang, apparaissant comme conséquence directe de la mort par les poumons.»

L'alcool anti-déperditeur.

La qualité d'agent anti-déperditeur est, ici, attribuée à l'alcool, comme médicament ; car nous trouverons, plus bas, cette substance sous la qualification d'aliment d'épargne.

L'alcool, considéré comme anti-déperditeur, est donc un médicament, un poison, même, comme on l'a dit avec assez de raison.

« A doses faibles, il est excitant ; à doses élevées, il est stupéfiant. » (MM. Lallemand, Perrin et Duroy).

« Il agit, 1° comme excitant; 2° comme anti-déperditeur. » (Docteur Marvaud).

Ici confusion ; là, distinction : nous le savons. Mais ce n'est point dans la première période, que l'alcool est anti-déperditeur ; car, excitant, à ce moment, toutes les fonctions, s'il fallait lui attribuer une action dans le sens du mot, il faudrait, au contraire, l'appeler déperditeur ; et déperditeur puissant, car il est un excitant énergique.

Il ne devient anti-déperditeur que dans la seconde période, dont la stupéfaction paralysante jette le sujet dans une inertie fonctionnelle très vraie, et qui a fait investir l'alcool d'une propriété primordiale « anti-dénutritive, enrayante, anti-vitale ; » laquelle, pourtant, n'est que l'effet secondaire de la période de stupéfaction, ainsi que nous l'avons fait remarquer.

En résumé, l'alcool, dans la deuxième partie de la formule, arrête la désassimilation; et l'assimilation, par conséquent, puisqu'elle n'a rien à remplacer ; et que les organes sont frappés d'impuissance aussi bien à son égard que pour la dénutrition : après avoir trop brûlé, sous l'influence de l'alcool, l'organisme éteint définitivement ses fourneaux ; et l'alcool est anti-déperditeur, parce qu'il enraie et suspend les actes de la nutrition.

Le mouvement nutritif étant enrayé, les éléments de nos tissus et de nos organes ne sont plus brûlés, ou détruits ; ils sont maintenus à leur place, et retenus dans l'organisme, « à la vie duquel ils sont encore propres. »

Dès lors, il est naturel qu'à ce moment, l'acide carbonique se montre moins abondant dans le gaz de l'expiration ; que l'individu se refroidisse; et, que l'on trouve, diminués dans l'urine, les

principes solides qu'y aurait amenés le remplacement de ses éléments de rebut, soudés à l'organisme par l'alcool.

On attribue à ce dernier résultat de l'enraiement des fonctions, une importance que l'explication lui enlève radicalement ([1]) : les produits solides de l'urine ne diminuent que par la fixation des éléments usés « qui peuvent encore servir à la vie, » à laquelle, cependant, ils ne servent point, puisqu'ils ne sont l'objet d'aucun acte vital, d'aucun travail nutritif.

Les principes solides ne se trouvent donc plus aussi abondants dans l'urine, que parce qu'ils sont moins abondants dans le sang, où les auraient versés la désassimilation et ses substitutions.

Maintenant, que l'on concilie ce qui précède, avec ce que dit M. Marvaud, à la page 619 de l'*Union médicale de la Gironde*, 1870. « 3° *En agissant comme anti-déperditeur*, et en diminuant la proportion d'urée éliminée par les sécrétions rénales, l'alcool produit *l'accumulation dans le sang* de l'azote, substance qui, comme nous l'avons vu, est très favorable aux contractions musculaires. »

Il faudrait peut-être se demander par quel mécanisme l'azote favoriserait la contraction musculaire, si l'alcool, en sa qualité de substance enrayante et anti-dénutritive, par excellence, ne le retenait et le fixait dans ses combinaisons solides des éléments organiques et des matériaux inutiles de la nutrition. Mais, passons ; et contentons-nous de faire cette remarque, que l'arsenic et la digitale, que nous avons vus à côté de l'alcool, comme anti-pyrétiques, se trouvent encore dans sa compagnie, comme anti-déper-

[1] La grande valériane vient d'être dotée de propriétés anti-déperditrices (*Soc. Biologique*, 1873); les médicaments vont se trouver divisés en deux classes : déperditeurs et anti-déperditeurs.

diteurs, bien qu'à dose abusive, ou toxique, correspondant à notre deuxième période, ils n'engraissent personne, ni l'un ni l'autre.

L'alcool, à dose physiologique, excite le système nerveux, et, par celui-ci, les fonctions organiques : les résultats produits sont ceux d'une activité fonctionnelle accrue. A dose plus élevée, les spiritueux stupéfient, narcotisent, congestionnent ou empoisonnent le système nerveux, et en paralysent l'action : à ce même moment, les fonctions sont enrayées dans une proportion égale ; la dénutrition est arrêtée ; la perte diminue ou cesse : l'alcool est alors anti-déperditeur ; mais, à ce même moment, le sujet est plus ou moins profondément malade.

Y a-t-il un état morbide auquel l'enraiement et la suspension des fonctions puissent être un traitement utile ? Y a-t-il une affection dont la résolution puisse être favorisée par le séjour contre-nature d'éléments usés, dont le temps et la vie sont finis ? Ce séjour, l'état morbide qui le provoque, celui qu'il constitue, qui sont la source et la complication malheureuse de tant de maladies, en guériront-ils quelqu'une ? A ces questions, la réponse sera muette.

La permanence violente de ces matériaux frappés d'une incurable vétusté, ne sera-t-elle pas, au contraire, toujours une circonstance aggravante, ou, au moins, un grave embarras ? Que l'on se rappelle l'induration que j'ai constatée autour, et loin au-delà, de la lésion.

N'oublions pas que c'est aussi à ce même moment que l'alcool est anti-pyrétique ; car dans la première période, il est excitant et il produit « l'accès pyrétique, avec tous ses désordres. »

La conséquence de tout ceci, c'est que comme médicament anti-déperditeur, l'alcool doit être irrévocablement expulsé de la thérapeutique, dans laquelle, au contraire, sa propriété excitante lui

conservera la première place : il y aura toujours, en effet, des circonstances dans lesquelles il sera nécessaire de produire de l'excitation ; sur ce point, tout le monde est d'accord : M. le docteur Marvaud, avec nous ; moi, avec tous les médecins ; tous les médecins avec la tradition ; et la tradition, avec la science pratique.

L'alcool, aliment d'épargne.

Le chapitre précédent est loin d'être complet. Entre le médicament anti-déperditeur et l'aliment d'épargne, il n'y a, comme les mots l'indiquent, absolument d'autre différence, que celle seule de l'intention dans laquelle on les applique.

L'on comprend donc, que sur une nuance pour ainsi dire négative, il serait difficile d'établir une distinction tranchée entre les matières qui conviennent à l'article que je viens de clore, et à celui que je commence. Aussi, vais-je mettre, pêle-mêle, dans ce paragraphe, les quelques autres considérations auxquelles j'ai résolu de borner mon analyse sur les effets de la période de stupéfaction, en thérapeutique et en hygiène.

L'alcool est un élément d'épargne parce qu'il est anti-déperditeur ; la conséquence est logique : quand on ne dépense pas le possible, on économise ; seulement, lorsqu'on ne dépense pas le nécessaire, on pratique l'avarice, et le corps souffre.

L'alcool est aliment d'épargne, lorsqu'il est anti-déperditeur, c'est-à-dire, lorsque, arrêtant les fonctions organiques, qui sont l'indispensable mouvement perpétuel de la vie, il fixe dans l'organisme des éléments hors de service, dont l'accumulation constitue un état morbide profond et constant, dans lequel il n'est permis à aucune thérapeutique de puiser ses indications curatives.

En deça de la période stupéfiante, l'alcool est loin d'être un aliment d'épargne : les oxydations intra-organiques ; les échanges de gaz entre le sang et l'atmosphère ; les réactions chimiques, qu'il favorise, et d'où résultent une augmentation de la chaleur animale, l'accélération et l'ampleur du pouls, l'injection et la turgescence de la peau ; l'accès pyrétique, en un mot ; ne sont pas le fait d'une action anti-déperditrice, mais bien la conséquence positive d'une propriété contraire, que, par opposition, on devrait appeler, prodigalité : l'alcool agissant physiologiquement, est un aliment de prodigalité, en payant lui-même sa part de la dépense dont il est l'occasion.

On n'avait pas songé à tirer de la théorie, cette déduction, quoiqu'elle soit aussi logique que celle qui fait de l'alcool un aliment d'épargne. L'action physiologique des spiritueux est l'excitation ; et toute excitation est morbide : cette nouvelle conséquence ferait bannir l'alcool de l'usage domestique, comme l'autre l'a expulsé de la thérapeutique, sauf, toujours, les cas d'habitude et d'indication, que l'une et l'autre respectent également.

Si l'on voulait se rappeler combien sont grandes et nombreuses, dans la vie, les causes d'excitation, la condamnation que, malgré moi, j'ai été conduit à prononcer, paraîtrait moins extravagante.

Il faut, dira-t-on, fortifier nos générations, qui naissent frappées d'une faiblesse ou d'une décadence physique croissante. Il faut fortifier, sans doute ; mais il ne faudrait pas oublier qu'une des premières causes de cette débilité constitutionnelle, se trouve, précisément, dans l'alcoolisme ; et que, ici, contrairement au principe que, qui a bu, doit boire, l'usage reste impuissant, et conduit facilement à l'abus, par une habitude précoce et l'inefficacité de la modération. Si j'en avais le temps et le courage, je

croirais même pouvoir prouver que les vins, les spiritueux, les toniques, en général, sont aussi nuisibles, dans les cas en question, que les alcooliques l'ont été aux parents et à l'hérédité.

L'homme, d'ailleurs, n'a pas toujours bu du vin ; et personne n'a jamais essayé de démontrer qu'en-deçà de la découverte de cette boisson, l'espèce humaine était chétive et plus imparfaite que celle de nos jours.

J'ai vu, comme tout le monde, des hommes, pleins de santé et de vigueur, accomplissant de rudes labeurs ; travaillant toute la journée, ou chassant jusqu'à la fin du jour ; et pères d'enfants aussi robustes qu'eux-mêmes, sans avoir jamais usé que d'eau pure. J'ai vu, également, des contrées de vignes, où la pudeur aurait rougi le front de la jeune fille, à qui on aurait offert un doigt de vin , et où la jeune fille devenue mère d'enfants aussi sains qu'elle-même, n'a jamais soufflé, sur les lèvres aimées, dans ses embrassements de mère et d'épouse, la vapeur hideuse de l'aliment d'épargne.

Ces mœurs s'en vont, dit-on ; mais de longtemps, on ne verra, j'espère, les femmes de ces pays, boire en public ; et, encore moins, introduire trompeusement des spiritueux dans la bouche de leurs petits enfants ; et rire de leur grimace, en leur présentant, de nouveau, la liqueur repoussée, au devant de laquelle l'espièglerie enfantine avance alors les lèvres, pendant que ses yeux cherchent, sur le visage maternel, l'effet câlineur de son jeu : ces mères ne veulent pas donner à leurs enfants, avec le lait de leurs mamelles, une habitude de l'inutilité de laquelle elles sont la preuve florissante ; et des dangers de laquelle nous sommes tous les jours témoins.

Que l'on se rassure, cependant ; je ne veux arracher, ni un cep

du Bordelais, ni un échalas de la Bourgogne, ni, moins encore, les vignes d'une autre contrée.

Mais je voudrais que l'on sût que si les spiritueux sont souvent utiles, ils ne sont jamais indispensables en hygiène [1] ; et que la première goutte de ces liqueurs, qui dépasse la sobriété, dépose dans l'individu, le premier germe d'une maladie multiforme et dégradante, qui, désormais n'abandonne pas plus sa proie, que les dents de l'engrenage ne rendent la leur.

Je voudrais qu'il fût bien connu que l'hérédité puise dans cette dégradation physique et morale, des affections qu'elle ne contient point ; et contre lesquelles la science reste désarmée, lorsqu'elle ne les empire pas par ses recherches désespérées ; et qu'aggravent certainement les boissons qui en sont l'origine.

Je voudrais que ces expressions pernicieuses, dans lesquelles l'usage trouve la raison de l'abus, et l'excuse de l'ivrognerie, fissent place à la triste vérité ; ou que dépouillées du sophisme scientifique, auquel elles doivent leur fortune et la ruine de la société, on ne vît en elles, que ce qu'elles sont dans la réalité : des étiquettes noires, sur des bocaux vénéneux.

Je voudrais qu'un père n'enseignât pas à son fils, le métier de l'ivrognerie, et l'art d'empoisonner la progéniture qu'il porte dans ses reins ; et que jamais un fils n'eût l'occasion de rire de l'ivresse de son père, ou de jeter sur elle son manteau, pour la cacher à d'autres regards.

Je voudrais qu'une loi humiliante pour un peuple orgueilleux et fier de sa civilisation, fût oubliée avant sa première application ; ou qu'elle tombât rapidement en désuétude, par absence réitérée

[1] Voir, plus loin, de l'*abus et de l'usage des alcooliques*, Dr Jansen.

de délinquants ; et que, cependant, le Français se désaltérât dans les richesses de ses crus.

Je voudrais qu'il ne fût pas dit qu'en France, il n'est pas bu une seule goutte de vin pur, à moins que ce ne soit à la table du producteur, si celui-ci, comme le besacier aux petites filles du facétieux buveur, et mangeur émérite d'andouilles, ne perd jamais de vue la clef de ses caves.

Je voudrais, enfin, que la France, sobre et vigoureuse, bût, dans le calme de sa conscience et de son esprit, ses bons vins du bon Dieu.

Ai-je tort ?

En un mot, le vin, comme le blé, et tous les autres produits de la terre, n'est destiné qu'à des besoins : qu'il retourne donc à sa destination.

Que l'on n'oublie pas, d'ailleurs, que c'est seulement dans la *période stupéfiante*, dans *la période enrayante*, que l'alcool est anti-déperditeur et aliment d'épargne : les mots doivent avertir du danger de la chose, car ils la nomment bien. Dans cette phase de son action, l'alcool ne nourrit point ; il empêche la dénutrition ; il détruit le besoin de se nourrir, c'est-à-dire, la santé, en retenant dans l'organisme, ce qui ne peut plus y demeurer que pathologiquement.

Le but de la nature, les lois de la physiologie, exigent que les éléments organiques dont l'assemblage, l'arrangement et la combinaison constituent le corps animal, soient dans un état constant de rénovation : physiologiquement, le corps vivant doit être une machine toujours neuve. Fixer, dans les tissus, des amas de particules caduques, excréments élémentaires que la nature condamnait à une crémation immédiate, et qui usurpent la place des éléments

nouveaux, indispensables à la vie normale, voilà ce que fait l'économie alcoolique : elle viole, au nom de la médecine, des lois éternelles qui doivent toujours être la règle et le guide du médecin. Est-ce là le rôle d'un aliment, ou celui d'une substance radicalement nocive, puisqu'elle paralyse les fonctions, et qu'elle déverse sur l'individu et sa race, sur l'ivrogne et ses enfants, sur l'humanité, les maux physiques et moraux les plus tristes et les plus nombreux ?

Et l'arsenic, qui accompagne toujours l'alcool dans sa campagne de médicament anti-déperditeur et d'aliment d'épargne, est-il aussi l'un et l'autre dans ses doses toxiques, et les effets toxiques de ces doses ? L'arsenic, anti-déperditeur et aliment d'épargne, comme l'alcool !

Le propriétaire qui cache, sous des poignées de plâtres regachés, les matériaux vieux et désunis de sa vieille maison, au lieu de les renouveler entièrement, fait aussi une réparation d'épargne ; mais il n'a toujours qu'une vieille baraque prête à craquer, et que le moindre ébranlement jettera dans la rue, à son grand préjudice, et au préjudice plus grand de ses héritiers.

Il demeure bien établi que l'alcool n'est anti-pyrétique, anti-déperditeur, et aliment d'épargne, que dans la seconde période de la formule, dans la période des doses élevées ; car, de l'aveu de tout le monde, il est excitant, dans la première phase de son action. Or, les grandes doses produisent cet état morbide complexe qui constitue et que l'on appelle l'alcoolisme.

Prôner les mérites des spiritueux, comme anti-pyrétiques, anti-déperditeurs, et aliments d'épargne, c'est donc préconiser les bienfaits de l'alcoolisme ! On n'a pas oublié l'aspect étonné et placide

des malades soumis au traitement de Todd, et qui m'a beaucoup étonné, jusqu'au moment où j'ai pu m'en rendre compte : il n'est que la stupéfaction des grandes doses thérapeutiques ; il n'est que l'alcoolisme thérapeutique, soigneusement entretenu.

Prôner les mérites de l'alcool, comme anti-pyrétique, anti-déperditeur et aliment d'épargne, c'est donc bien préconiser les bienfaits de l'alcoolisme en médecine et en hygiène ; et, de nouveau, je puis demander : à qui, ou à quoi, l'alcool peut-il être bon, dans ces conditions ?

Si je ne m'abuse pas, on pourrait espérer qu'il ne se trouvera bientôt plus de médecins pour vanter les vertus nouvelles de l'alcool : pourrait-il s'en trouver encore en France ?

On raconte qu'un homme devenu puissant, en dépit des probabilités, trouva la France revêche à ses volontés ; et que pour se la rendre plus favorable, il offrit à son Génie un quartaut de vin d'Espagne, un bouquet de violettes et une boîte de Pandore.

Le Génie de la France est, dit-on, le plus beau du monde; mais il est léger, et il aime buissonner autour des grandes vignes, et des cabinets de société. Il usa des présents de l'homme à la cigarette ; et, désormais, il vit toutes choses à l'envers.

On lui montra des amas de boutons de guêtre, tout neufs ; des monceaux de grosses bombes, impatientes et prêtes d'éclater, pour s'ouvrir un passage ; et de longs canons, qui s'en allaient à la guerre d'eux-mêmes, en emportant des munitions de bouche, pour eux et pour des multitudes infinies.

Tout fier, et tortillant sa martiale moustache, le beau Génie s'en alla dans d'autres ateliers, contempler deux divinités amphibies, deux nymphes, que l'on coulait sous les traits lestes et

juvéniles de deux charmantes cocottes de dix-huit ans, faisant leur jonction dans un bureau d'omnibus.

Sur ces entrefaites, l'homme puissant eut une mauvaise querelle avec un sien cousin, qui sut se faire provoquer; et ils résolurent de se battre.

L'homme aux violettes arriva le dernier; il n'eut que le temps de ranger ses hommes en cible : ils tombèrent héroïquement; et, alors, leur maître envoya à son cousin, une cigarette et son épée : les violettes étaient devenues noires.

Aussitôt, d'autres hommes, ardents à remplir les vides, accoururent auprès du Génie de la France, encore plus troublé par les malheurs de sa protégée.

Ils amenèrent à son chevet trois déesses célèbres, qu'ils prirent dans quelque bazar inconnu, car elles n'habitent ni sur la terre, ni dans le ciel; et pour les rendre plus propices au malheureux malade, ils leur dressèrent des autels sur toutes les murailles publiques.

Mais leurs contes en l'air et leurs extravagances, mêlés aux remèdes violents des ennemis du vide, conduisirent le pauvre patient à deux doigts de sa perte, au lieu de le soulager.

Alors, accourent des quatre points cardinaux, au secours du Génie de la France, une foule d'autres hommes, avec des remèdes plus doux; mais ils furent mal conduits, et ils arrivèrent aussi trop tard : leur venue, cependant, avait ranimé les esprits et le courage du beau Génie.

Mais, un jour, il fut rencontré par une orgie d'autres hommes et d'autres femmes, qui s'emparèrent de lui, le traînèrent dans les ruisseaux, lui arrachèrent les deux plus belles plumes de son aile, ui froissèrent toutes les autres, le maltraitèrent cruellement par

tout le corps, et lui brûlèrent profondément la tête en plusieurs endroits : ils le laissèrent pour mort. Mais, de crainte qu'il n'en revînt, ils se pendirent, devant le théâtre des bonnes pièces, entre la boutique des bons romans, et le magasin qui liquide à 75 °/o au-dessous du prix de fabrique. Ils fixèrent, à l'un de ses pieds, une femme galante, qui tirait de tout le poids de sa faiblesse ; à l'autre jambe, ils attachèrent un africain, vêtu de pourpre et d'or, et alourdi par les écus qui remplissaient ses poches; au bras droit, ils lièrent une outre pleine de vin ; et, à la main du côté opposé, ils suspendirent un bloc de matière brute.

C'en était fait du pauvre Génie; mais un bravre soldat courait à son secours : il dissipa l'orgie ; il défendit le pauvre pendu, qui respirait encore; et il le remit aux mains des médecins, qui, cette fois, purent arriver près de lui.

Ces médecins, venus des quatre points cardinaux, ordonnèrent une foule de remèdes empiriques et douloureux, dont l'effet ne fut point sensible : le Génie de la France continuait de vivre par la seule force de sa constitution. Alors, les médecins s'avisèrent d'un moyen héroïque : ils défendirent au Génie de jamais plus boire, au moins avec indiscrétion, sous peine d'une mort certaine.

Depuis ce moment, la convalescence est venue de bien loin, et bien lentement visiter le Génie de la France ; et elle lui aurait promis, dit-on, le retour de la santé, dès qu'elle pourrait se présenter sans aucune crainte pour sa pudeur et pour son horreur des vapeurs crapuleuses.

On dit que d'autres violettes, noires ou bleues, sont nées dans une terre qui n'a pas l'habitude de cultiver pour autrui ; et l'on dit qu'en quelque ville de France, il se fabriquerait de nouvelles boîtes de Pandore.

Si le Génie de la France respire ces violettes, s'il ouvre ces boîtes et si surtout, il revient aux restes du quartaut,..... oh! alors, *Finitum erit!*

Si j'avais du goût pour les hypothèses, j'en pourrais faire ici, qui, sans avoir aucune prétention sententieuse, n'auraient pas moins de vraisemblance, ou, dans un autre sens, moins de gravité que celles de mon savant confrère.

Je rappellerais, d'abord, cette induration que j'ai signalée, et qui étend, aggrave ou transforme les affections pulmonaires traitées par l'alcool; et je demanderais si cette fâcheuse modification ne serait pas due à l'accumulation des vieilles cellules, retenues dans l'organisme.

Je demanderais, ensuite, si ces dépôts, ces amas de molécules organiques vieillies, que la nature voulait détruire et remplacer, ne seraient pas une des origines de nos tumeurs bénignes; et, même, par une déviation idiosyncrasique, ou accidentelle, la source des tumeurs d'une constitution hétéromophe, et d'un caractère malin. Il suffirait d'un excès alcoolique pour leur donner naissance; puis, elles s'accroîtraient par leur propre force d'assimilation; et par le retour de la cause, qui ne pourrait manquer de se reproduire, dans l'usage libéral où elle serait née, et que mille occasions feraient dépasser, comme la première fois; etc.

Le thé, le café, la coca, sont aussi des éléments d'épargne, comme l'alcool et l'arsenic.

La digitale ne figure point dans la nomenclature, et c'est sans raison, qu'on l'en a exclue, puisque les propriétés qui l'ont fait classer près de l'alcool et de l'arsenic, sont celles mêmes qui

donnent à ces deux derniers agents, leurs vertus d'aliment d'épargne. La digitale est anti-pyrétique, en enrayant les fonctions, en empêchant la dénutrition, qui est la seule cause de dépense ; elle est anti-déperditrice ; et, par conséquent, aliment d'épargne, au même titre que ses deux autres succédanés : ainsi le veut l'impitoyable logique de la théorie ; et la digitale réclame sa place.

Je ne connais ni la coca, ni la cocaïne ; mais j'avoue que ce dernier nom me paraît disgracieux, parce que sa désinence peut facilement glisser dans une expression mal sonnante. J'avais pensé de le remplacer par celui de cocacine ; mais je me suis aperçu que le radical de ce dernier ne rendrait pas ma substitution plus sérieuse. Je n'insiste donc pas.

Si la coca réunit les qualités d'un aliment parfait et complet, et peut ainsi tenir la place d'une alimentation physiologique et normale, elle est un prodige dont le monde entier doit rechercher l'acclimatation, et dont le médecin doit s'efforcer de vulgariser l'usage. Mais si la coca n'est un aliment d'épargne qu'à la façon de l'alcool, et des autres, son procès est fait : elle n'alimentera jamais que le charlatanisme.

Si je ne connais pas la coca, je connais beaucoup le café.

Si le café était un excitant du système nerveux, à la manière de l'alcool, imaginez ce qu'il produirait, lorsqu'il vient couronner les libations d'un repas copieux; si le café était un enrayant des fonctions, comme l'alcool, imaginez ce qui arriverait, dans ce même cas, de cette masse d'aliments, que les fonctions ébranlées par les spiritueux consommés, ne pourraient manipuler et utiliser, de longtemps, au moins.

Pour avoir une idée vraie de l'action du café sur l'estomac et sur l'économie, il faut l'expérimenter ; moins sur soi-même, que

sur un autre individu, non habitué, à qui l'on ferait prendre, à jeun, au milieu de ses habitudes, si elles étaient régulières, une simple bonne tasse de bon café, sans sucre, goutte, ni pain.

On noterait l'état du pouls, de la chaleur, ..., l'état du sujet, au commencement de l'expérience ; et l'on attendrait, en les notant aussi, les modifications qui surviendraient dans les deux ou trois premières heures.

On ne tarderait pas à reconnaître que l'on s'était grandement trompé sur les propriétés du café, et l'on verrait alors quelle place il convient de lui donner dans la matière médicale : il ne siégerait plus à côté de l'alcool, et de l'arsenic, son allié.

Sous ce rapport, MM. Trousseau et Pidoux ont jugé la question, d'après expérience personnelle. J'accepte le témoignage de ces auteurs, invoqué par M. le docteur Marvaud : le lecteur pourra juger.

« . . . . . Ce fait est la cessation de l'état vaporeux dans lequel nous avait jeté cette boisson, *par une forte alimentation*. En effet, cet état a été complétement détruit par l'influence *d'un repas copieux et d'une bonne assimilation.* »

« . . . . . Que loin d'animer notre système sanguin, la forte quantité que nous nous étions administrée, *nous avait fait pâlir.* » (Trousseau et Pidoux.)

C'est bien là, en effet, l'action du café ; nos expériences se sont toujours trouvées d'accord avec celles des célèbres thérapeutistes. Le café est un hyposthénisant du système cérébro-spinal ; un désobstruant du cerveau, dans lequel il combat la congestion du travail intellectuel, celle de l'alcool et les autres ; et dans lequel il maintient la veille et l'aptitude pour le travail. L'état vaporeux noté par MM. Trousseau et Pidoux, est ce malaise pénible, indé-

finissable, du besoin de manger, provoqué par une substance qui pâlit le cerveau, comme elle pâlit la peau.

Le café pâlit la peau, et produit un état nerveux que dissipent, merveilleusement, des aliments copieux et bien assimilés ; une substance qui appelle aussi impérieusement une forte alimentation et une bonne assimilation, ne saurait être un aliment d'épargne. Toute proposition contraire est une assertion dénuée de valeur, si elle n'est pas accompagnée de circonstances pouvant la ramener à la simplicité d'un fait expérimental, tel que celui dont nous avons indiqué le plan ; ou tel que celui dont MM. Trousseau et Pidoux nous ont donné les résultats, auxquels les nôtres ont toujours été conformes.

Il faudrait donc savoir si chez les *mineurs*, dont il est fait mention, le café consommé est bien du café, et s'il n'est pas additionné ; si les individus ne sont pas habitués ; s'il n'y a pas dans leur régime ordinaire, dans leurs autres habitudes, dans la nature de leur travail, des conditions qui leur rendent le café particulièrement favorable. Il faudrait encore savoir si l'estomac, et ses collègues, dont il est le cuisinier, n'ont pas été habitués, eux-mêmes, aux intervalles irréguliers des repas, dont l'attente tranquille serait alors toute naturelle, et ne devrait rien à l'influence du café, etc.

Des idées plus ou moins analogues à celles que je défends, ont été soutenues dernièrement, à la société de thérapeutique. Du reste, on donne assez souvent, en thérapeutique classique, le café, dans la congestion cérébrale, qui est un des effets de l'alcool ; et contre la congestion alcoolique elle-même.

Si je ne me suis pas étendu sur le café, dans mon mémoire,

c'est qu'il est aussi complétement étranger à la question alcoolique, que l'arsenic, la digitale, et les autres.

L'alcool, aliment du travail corporel, et de la misère.

Quant à la goutte matinale de mort au ver ; et aux verres et petits verres de travail de la journée, j'avais projeté de leur consacrer un article spécial, qui devait être l'un des principaux de ce long chapitre.

Je m'étais proposé de montrer que le titre mensonger d'aliment de travail et de la misère, plus encore, peut-être, que les autres, était un encouragement au vice qui ronge la société actuelle ; que si le buveur employait en bons éléments, les trois quarts de ce qu'il dépense en boissons superflues et nuisibles, il se procurerait une bonne alimentation, qu'arroserait encore suffisamment la portion réservée de spiritueux ; et dans l'assimilation de laquelle, le travailleur puiserait des forces vraies, productives d'une plus forte somme de travail, qui augmenterait son bien-être matériel, dont l'influence sur l'état physique et moral s'ajouterait à celle même de la réforme hygiénique.

J'ai vu les ouvriers Belges, qui sont pris pour exemple, dans les ports, les fabriques, les charbonnages ; et j'ai été effrayé du nombre prodigieux de petits verres que je les ai vus consommer. Le premier pas que l'on fait au-delà de la frontière, montre sur le comptoir du débitant, la bouteille d'eau-de-vie remplaçant le broc de vin, que le marchand de ce côté tient en étalage, et incessamment à la main : si bien que si mon étude n'eût pas été faite, ce que je voyais, avec étonnement, m'en aurait inspiré l'idée.

On ne peut pas comprendre que des médecins instruits abandonnent leur imagination aux suggestions de théories aussi dangereuses, lorsque leur intelligence supérieure leur en aurait démontré la fausseté et les conséquences désastreuses ; on ne peut pas comprendre que l'on enseigne à l'ouvrier, au pauvre, que l'alcool est un aliment, plein de force et de santé, qui dispense à bon marché le travailleur de recourir aux aliments usuels hygiéniques.

Comment ne pas voir que le secours que l'ouvrier buveur puise dans l'eau-de-vie, ou le vin, n'est que le besoin d'une habitude profondément vicieuse, dans laquelle le travailleur a aliéné ses forces propres ; et sans la satisfaction de laquelle il perd toute aptitude au travail : l'ouvrier buveur ne travaille plus par lui-même ; il a noyé sa vigueur dans l'alcool ; il l'y plonge davantage, chaque fois qu'il vient l'y reprendre par une nouvelle ingestion, qui le trompe par une ardeur fugitive et traîtresse. L'ouvrier buveur n'est qu'une machine à alcool, demandant à être incessamment alimentée, ou s'arrêtant aussitôt ; dépensant, à ses frais, de deux à trois francs par jour, ou davantage, plus qu'une machine à vapeur ; et obligeant, par là, le buveur, père de famille, à enfouir ses enfants de l'un et l'autre sexe, dans des milieux impropres à leur développement, où ils prennent bientôt des habitudes dont ils sont les victimes innocentes, et en faveur desquels on demande, ensuite, à toutes les autorités, une protection impuissante ou impossible.

Comment peut-on encourager l'ouvrier, le pauvre, dans de pareilles habitudes, qui sont un fléau dont on cherche partout le remède? Et comment ne pas hésiter à le faire, lorsqu'on sait quelle grave influence la position donne à l'enseignement ; quand on est agrégé, presque professeur ; quand on est un homme, un

savant officiel, entre les mains de qui la France, dans son intérêt le plus sacré, fait passer ses générations viriles, pour qu'elles apprennent la pratique des vertus civiques et de toutes les lois de l'honnêteté auxquelles l'alcool est un poison également mortel? Le tableau de l'ouvrier est peint, par M. le Dr Marvaud, avec des couleurs si noires, que chaque lecteur, et l'ouvrier lui-même, y paient plus ou moins énergiquement le grattoir et le blanc, suivant l'expérience de chacun.

Il ne tenait, du reste, qu'à l'auteur de préparer, pour l'avenir, une peinture moins sombre. Il lui appartenait, aussi, d'ajouter qu'à mesure que la civilisation passe des villes, dans les campagnes, celles-ci, par une inclination inculquée, se jettent sur le mauvais ; et perdent la santé et le calme, qu'entretenait chez elles ce que nous appelons leur misère.

Le progrès apporte certainement, partout, des éléments de bien-être ; mais la civilisation créant des besoins démesurés, et laissant inassouvies les nécessités qu'elle a importées, insatisfaites les habitudes dont elle a donné le goût, laisse les populations aussi pauvres, et plus malheureuses qu'auparavant.

On se sent beaucoup plus étonné, encore, en voyant des médecins, d'un esprit libre et désintéressé, donner leurs propres encouragements à des doctrines dont la fausseté est si évidente, et leur approbation à des conseils dont la perniciosité est reconnue de ceux-mêmes qui en usent ; et qui y trouvent un allègement de la conscience à l'égard des habitudes dont ils ne veulent pas guérir ; en même temps qu'une légitime occasion de rire de leurs défenseurs.

Mais un médecin de l'armée Belge, de beaucoup de mérite, M. le Dr A. Jansen, a étudié, de plus près que moi, la population

ouvrière de la Belgique, aux prises avec l'alcool. Il a traité supérieurement le problème toujours entier, dans un mémoire extrêmement remarquable, qui semble une réponse expresse au titre de cet article ; et dans lequel la question actuelle est spécialement résolue de la manière la plus complète et la plus savante. Et quoique sa solution soit différente du plan que j'avais conçu ; et, peut-être aussi, un peu plus indulgente que n'aurait été la mienne, il sera beaucoup plus utile, pour tout le monde, que je lui laisse la parole : ce qui est vrai pour l'ouvrier Belge, l'étant pour l'ouvrier de tous les pays [1].

Pour le surplus, réservons le soin de dire ce qu'il faut en penser, aux immortels chargés de dresser le catéchisme du buveur ; et dont l'un, surtout, dit-on, laisse couler de sa bouche toujours ouverte des paroles si savantes et si profondes, que les échos en demeurent encore tout frémissants, longtemps après que la voix a cessé de se faire entendre.

Il resterait à traiter une dernière question , qui fait bien plus directement partie du sujet, que beaucoup d'autres auxquelles M. le docteur Marvaud a donné de longs développements.

Il se manifeste en France, en Belgique et ailleurs, une tendance à mettre sur le compte des substances étrangères, une part considérable des mauvais effets de l'alcool. Il y a là un écueil, une erreur et une difficulté.

Dès qu'il sera admis que l'alcool doit à des substances étrangères, la plupart de ses propriétés nocives , on verra paraître des

[1] De l'influence, dans nos climats, de l'usage et de l'abus des alcooliques, sur la santé des ouvriers ; par M. le Dr A. Jansen ; mémoire couronné par la société de médecine d'Anvers ; 1872.

marchands de *boissons pures*; et le public, dégagé des peurs qu'on lui avait faites, s'y livrera avec une ardeur nouvelle.

Cependant, personne ne peut soutenir que le vin le plus naturel, l'eau-de-vie la plus vierge, ne produisent l'ivresse, et, par conséquent, l'alcoolisme.

Les substances qui sont naturellement ou artificiellement mêlées à l'alcool, ont une action semblable à la sienne, ou différente, ou opposée.

Il faudrait donc les isoler et les expérimenter sous cet état, à un degré de dilution qui leur ôtât ce que leur action locale pourrait avoir de trop vif; et à une dose qui ne les rendît pas toxiques, si elles pouvaient l'être.

Pour les comparer ensuite avec l'alcool, il faudrait les donner, en expérience double avec ce dernier, aux doses et sous la concentration dont la proportionnalité aurait été déduite de l'expérimentation précédente : c'est-à-dire que si l'on voulait établir l'action comparative, par exemple, d'une huile essentielle pure, on devrait la comparer à l'alcool, également pur, absolu; et en quantité respectivement proportionnelle. On voit la difficulté ; je ne fais que l'indiquer.
